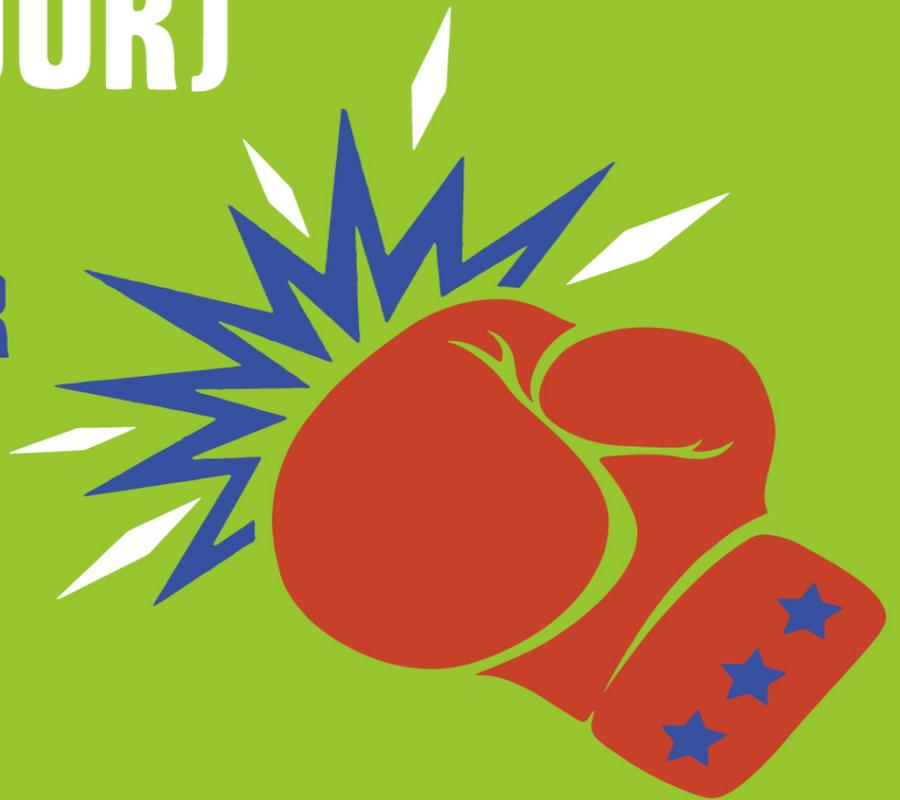


Sophie Mazet

# AUTODÉFENSE INTELLECTUELLE (LE RETOUR)

LEXIQUE POUR  
ESPRITS  
CRITIQUES



Robert Laffont

**Sophie Mazet**

**Autodéfense  
intellectuelle  
(Le retour)**



Laffont

« Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur et strictement réservée à l'usage privé du client. Toute reproduction ou diffusion au profit de tiers, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de cette œuvre, est strictement interdite et constitue une contrefaçon prévue par les articles L 335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'éditeur se réserve le droit de poursuivre toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle devant les juridictions civiles ou pénales. »

© Éditions Robert Laffont, S.A.S., Paris, 2020

Couverture : Joël Renaudat / Éditions Robert Laffont

EAN 978-2-221-25079-2

*Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).*

Suivez toute l'actualité des Éditions Robert Laffont sur  
[www.laffont.fr](http://www.laffont.fr)



*À Sven, qui était aux premières loges  
quand j'ai écrit ce livre*

*À ma mère*

*À Barbara*

# SOMMAIRE

---

Titre

Copyright

Dédicace

Avant-propos

Parlez-vous le « politique » ?

Antisystème

Populisme

Laïciste

Confusionnisme

Astroturfing

Démocrature

« On ne peut plus rien dire »

Néo-réac

Les amis de mes amis sont-ils mes amis ?

Checke tes privilèges

Appropriation culturelle

Multiculturalisme

Antiracisme

Décolonial

Racisé

Identité

Un féminisme peut-il en cacher un autre ?

Masculinisme

Féminazie

Féminisme intégral

Féminisme musulman

Intersectionnalité

À quoi reconnaît-on un bon charlatan ?

Étude scientifique

Anthroposophie

Biodynamie

Homéopathie

Chimique

Antivaccins

Platisme

Spécisme

Notes

Remerciements

Du même auteur

## Avant-propos

Depuis la publication du *Manuel d'autodéfense intellectuelle*, je reçois, à la suite de chacune de mes interventions dans les médias, des courriers de lecteurs mécontents, en désaccord avec mes propos, presque également répartis entre *truthers*, ceux qui pensent que les attaques du 11 septembre 2001 relèvent du complot, et « antivaccins ».

Plus récemment, j'ai participé avec le sociologue Gérald Bronner à l'émission « Philosophie », présentée par Raphaël Enthoven et diffusée le 15 février 2020. Deux semaines après, un spectateur « antivaccin » m'a adressé un courrier de dix pages qui prétendait déconstruire les arguments présentés par Gérald Bronner et moi-même, ainsi que la démarche du réalisateur de l'émission. Ce dernier avait en effet eu le tort d'inviter le président de la Ligue nationale pour la liberté des vaccinations<sup>1</sup> en ces termes : « [...] Nous serons ravis de pouvoir interviewer un adhérent de votre association pour recueillir son opinion sur la question des vaccins avec une question en filigrane : comment défend-on des arguments scientifiques contre un consensus également scientifique global sinon un discours ultra-dominant ? »

Le consensus scientifique sur les vaccins étant un fait indiscutable, on voit mal où est le problème. Mon « fan » et auteur du courrier m'accuse ensuite d'avoir « choisi la crédulité », mais dans sa mansuétude précise tout de même : « Je dois tout d'abord vous dire que je ne vous en veux pas, ni

pour votre participation à cette émission, ni pour vos propos au sujet de la vaccination. » J'en suis bien aise, mais la parution de ce lexique risque de le faire changer d'avis, enfin, je l'espère.

Pourquoi récidiver avec ce deuxième ouvrage ? À la fois parce que le contexte a changé, et parce que certaines choses ne changent jamais. Les conspirationnistes prospèrent, et les antivaccins sont toujours là. Ma démarche est fondamentalement la même que celle du *Manuel d'autodéfense intellectuelle* mais pour un public plus large, plutôt adulte, et en tenant compte de l'évolution de la société. Il paraissait évident dans le *Manuel* de tenter d'armer des esprits en formation contre diverses tromperies dont ils pourraient être victimes. Cependant, je me suis rendu compte depuis que les jeunes n'étaient pas les seuls à avoir besoin de repères. Chacun d'entre nous peut se trouver démuni en tentant de comprendre des débats qui parfois n'en sont plus, tant personne ne sait de quoi il est question exactement. Avoir les idées claires sur le sens exact des mots est nécessaire pour se forger une opinion informée et ne pas se faire duper. Dans ce lexique, je tente, avec rigueur, de proposer une analyse abordable pour le grand public afin d'aider les lecteurs à exercer leur esprit critique.

« Démocrature », « décolonial », « féminazie », « intersectionnalité », « platisme », « racisé », « spécisme »... Mais que peuvent bien vouloir dire au juste ces mots qui fleurissent dans les médias, utilisés à tort et à travers, comme si leur signification tombait sous le sens ? Qu'on s'intéresse à la politique, à l'environnement, à la santé, aux problèmes sociétaux ou aux médias numériques, impossible de ne pas croiser ces nouveaux termes aux consonances parfois très exotiques, et dont le sens est souvent plus que sibyllin. Nos fils Twitter ou Instagram débordent de ces concepts qui sont désormais devenus ceux du débat public. Mais que veulent-ils dire au juste ? Que nous apprennent-ils sur ceux qui les utilisent, sur nos manières de débattre, comme sur l'évolution de notre époque ? Que dissimulent-ils,

parfois ? Et surtout que nous disent-ils de l'état de la société ? À l'heure où les opinions sont mises au même niveau que les faits, il est primordial d'interroger notre vocabulaire.

Qu'il s'agisse de néologismes, de mots-valises ou d'expressions revisitées, l'usage et la signification de ces mots demandent à être analysés, définis, voire décryptés, avec attention, précision et objectivité.

D'abord, il y a les mots ou les expressions auxquels nous sommes habitués, et dont *a priori* nous connaissons le sens. Mais ce sens varie souvent en fonction de la personne ou du groupe qui les utilisent. En analysant l'usage de ces mots, on s'aperçoit que leur signification première est parfois détournée au point de vouloir dire tout autre chose, si ce n'est l'inverse de ce qu'ils disaient auparavant. Il arrive notamment que le même mot soit employé dans un camp de façon positive, et dans le camp opposé de façon accusatoire, voire insultante. C'est typiquement le cas des mots « féministe » ou « populiste », par exemple.

Il y a ensuite des mots séduisants que nous pouvons être tentés d'employer et de reprendre à notre compte parce qu'ils sont automatiquement connotés de façon positive : « biodynamie », « naturel », « antiraciste ». Pourtant, là aussi, les pièges sont nombreux. Tout comme avec cette autre catégorie de termes représentée dans ce lexique, celle des combinaisons de mots dont on connaît chaque unité, mais qui, ensemble, ont un sens très spécifique. On voit bien ce que veut dire « féminisme » et « intégral », mais qu'est-ce que le « féminisme intégral » ?

Enfin, il y a ces mots qui nous laissent perplexes parce que nous n'avons aucune idée de ce qu'ils veulent dire, bien qu'on les rencontre de plus en plus souvent : « intersectionnalité », « anthroposophie ». Ces mots ont une origine, une histoire, que nous ne connaissons pas forcément. Parfois, ils ne sont pas récents, mais les débats en tout genre leur donnent un coup de jeune, et un nouveau sens. Leur signification souvent hermétique pour la majorité, leur apparence barbare, abstraite ou

jargonneuse, jouent paradoxalement en leur faveur. Chacun peut y mettre ce qu'il veut et leur aspect intimidant permet de les utiliser à bon compte, et de façon péremptoire, sans rencontrer d'opposition.

J'ai choisi de m'interroger sur la forte charge idéologique de ces termes ou expressions pour montrer les intentions de ceux qui les répandent. Et aussi pour que nous ayons les cartes en main avant d'employer nous-mêmes ces mots... afin de savoir quelles idées nous charrions en les adoptant. À qui et à quoi faisons-nous implicitement référence ? À qui nous allions-nous, sans forcément nous en rendre compte, parfois malgré nous ? Désormais, l'autodéfense intellectuelle est pratiquée par beaucoup, et c'est une très bonne nouvelle. L'expression a même été reprise par les conspirationnistes du Net, preuve s'il en est que ce lexique est nécessaire.

Les mots ont beaucoup de choses à dire, sur nous, sur notre époque et sur l'avenir.

PARLEZ-VOUS LE « POLITIQUE » ?

# Antisystème

« Trump est en campagne, et se positionne à nouveau comme un candidat antisystème. »

*L'Express*, 24 avril 2020

Être antisystème est d'abord, et surtout, une étiquette flatteuse, revendiquée parfois comme seule ligne directrice ou comme programme politique, à défaut d'avoir autre chose à proposer. Être antisystème, c'est être en désaccord avec la manière dont les choses fonctionnent, dans tous les domaines possibles. On peut refuser le pouvoir en place, le capitalisme, les « élites » (encore faut-il définir qui en fait partie), un peu tout, en fait. Celui qui fut un temps un humoriste grand public, Dieudonné M'bala M'bala, est la plus connue des personnalités antisystème, mais dans un genre très différent, Emmanuel Macron s'est aussi revendiqué comme tel. Y a-t-il un seul point commun entre eux ?

Dieudonné a construit sa notoriété sur sa position « antisystème ». Il a même créé une gestuelle pour incarner son propos : la quenelle, dont la ressemblance avec le salut nazi a été épinglée et commentée. Dans *Le Monde*, l'humoriste définit « [...] la quenelle comme un “symbole d'insoumission au système” ». Dans une vidéo postée sur YouTube, Dieudonné M'bala M'bala explique qu'il s'agit d'un acte subversif qui ne lui appartient plus. “Il appartient à la révolution”, dit-il. Une définition

large, fourre-tout, qui a depuis fait des émules, rassemblant les provocateurs de tous poils qui souhaitent pour beaucoup dénoncer par ce geste “le système”, un terme qui regroupe aussi bien les élites politiques, économiques ou médiatiques<sup>1</sup>. » Le politologue spécialiste de l’extrême droite Jean-Yves Camus, dans le même article, explique ce qu’il en est réellement : Dieudonné a charrié avec lui par ce geste de ralliement une « mouvance transversale, antisystème et complotiste, dont l’antisémitisme reste la colonne vertébrale. Leur vision du monde est celle d’un ordre mondial dominé par l’axe Washington-Tel-Aviv<sup>2</sup>. » Voilà donc le point commun entre Emmanuel Macron et Dieudonné. Mais ce dernier a toujours gardé la même ligne de défense : il s’agissait d’un geste « antisystème » et voilà tout. C’est ainsi que, toujours selon *Le Monde*, des personnalités comme l’animateur Yann Barthès ou le footballeur Mamadou Sakho ont fait ce geste, probablement sans connaître son sens réel, puis l’ont publiquement regretté.

Dans un style tout à fait différent, Emmanuel Macron a beaucoup joué sur le fait de n’être ni de droite ni de gauche et s’est pendant un temps présenté comme antisystème. C’était le 12 juillet 2016, lors d’un discours à la Mutualité, où il disait vouloir « écrire une nouvelle histoire » pour le pays. « Cette histoire, elle dérange aussi – ah, j’en sais quelque chose – parce qu’elle vient contrarier l’ordre, elle inquiète le système<sup>3</sup>. » Il allait s’opposer à « ceux qui sont tout en haut ». Pour le journaliste Frédéric Says, « [...] Il joue sur son seul atout : la popularité des sondages. Ou, par contraste : l’impopularité des partis. Il joue donc l’homme-neuf-qui-n’est-pas-issu-du-sérail. Comme si le fait d’avoir peu fréquenté les appareils partisans induisait une pureté naturelle<sup>4</sup> ». Le journaliste établit ensuite un parallèle avec Donald Trump, un homme d’affaires sans lien avec les appareils partisans. Est-ce que cela fait une différence ? Le capitalisme n’est-il pas simplement un autre système, dans lequel il y a des gagnants et des exclus ? Frédéric Says ajoute fort justement : « Macron ne fait

qu'aspirer l'air du temps, pour capter une partie de la radicalité qu'expriment les électeurs [...]. Si l'on prend un peu de recul, qu'a-t-on vu, salle de la Mutualité ? Un candidat, au milieu des siens, pestait contre les élites. À l'extérieur, plusieurs dizaines de CRS protégeaient le rassemblement, face à des manifestants qui eux-mêmes... fustigeaient les élites. » Il y a ceux, nombreux, qui ont vu la posture démagogique de ce discours, Anne Hidalgo par exemple, au micro de France Inter, qui rappelle qu'Emmanuel Macron est énarque et qu'il a été un temps conseiller du président de la République François Hollande<sup>5</sup>. D'autres, en revanche, ont été plutôt enthousiasmés. Le surlendemain du discours, *Slate* titrait : « Le discours de Macron, un vrai renouveau du logiciel politique<sup>6</sup> ».

Mais le fait qu'Emmanuel Macron ose se présenter comme antisystème est bien plus qu'anecdotique. Il exploite en effet, littéralement, les ressorts de la posture antisystème, c'est-à-dire l'opposition entre ceux qui profitent de ce système et ceux qui en sont victimes et veulent le faire voler en éclats. Sauf qu'il fait cela tout en recréant cette opposition... seulement, les groupes ne sont plus les mêmes. Le sociologue Nicolas Framont, interviewé dans *L'Humanité*, fait ce constat à propos d'Emmanuel Macron : « Il tente de créer un nouveau clivage qui transcende les classes sociales, avec ceux qui sont protégés contre ceux qui sont précarisés. Le cheminot de la SNCF va être vu comme un privilégié, dont on va devoir ponctionner les revenus pour répartir les richesses. Il réalise un redécoupage de la société en fonction de catégories fictives, alors que les vrais protégés qui empêchent les autres d'accéder à leurs positions sont les classes supérieures qui monopolisent le pouvoir. Accuser ceux qui défendent leurs droits d'être "conservateurs" est encore la démonstration d'un retournement<sup>7</sup>. » Tentons de deviner de quand date cette analyse... Mars 2017 ? Pourtant, elle résonne étrangement avec la rhétorique utilisée par l'exécutif pour expliquer les raisons du projet de réforme des retraites auprès de l'opinion publique en décembre 2019.

On pourrait multiplier les analyses de discours de tous ceux qui se présentent comme antisystème, mais les mêmes éléments émergeraient toujours, à savoir la démagogie et la définition de deux catégories : les premiers, les « privilégiés », les « favorisés », les « élites », qui sont responsables des malheurs de la seconde catégorie, tous ceux qui estiment être les grands perdants. On peut mettre tout et n'importe quoi derrière ces deux catégories, tant elles sont vagues, ce qui explique que le discours antisystème puisse fonctionner, qu'il soit tenu par Emmanuel Macron, François Fillon, Marine Le Pen ou Dieudonné M'bala M'bala. Difficile d'y voir autre chose qu'une coquille vide, une posture. L'important est de se demander quel est l'auteur de ce discours qui permet le plus souvent de véhiculer des idées inacceptables, comme l'antisémitisme. Quant à ceux qui adhèrent à cette rhétorique, qui sont-ils ? Ils ont le mécontentement comme dénominateur commun, quitte à sacraliser la posture antisystème, et à la voir partout. L'avocat et polémiste Juan Branco est même allé jusqu'à voir un hommage au mouvement des Gilets jaunes, mouvement antisystème par excellence, dans le film pourtant très hollywoodien *Joker* : « *Joker*, ode aux luttes insurrectionnelles et aux Gilets jaunes en particulier, démarre en trombe au box-office américain. Symboliquement, c'est un énorme pas. Face à un ordre délirant et embrassant tous les excès, Hollywood choisit son camp avec courage, abattant Wayne et Batman<sup>8</sup>. » Sans commenter le fait que le scénario du film ait été écrit bien avant l'émergence des Gilets jaunes, l'anecdote prête à rire : c'est Hollywood contre le « système »...

# Populisme

« Le populisme, nouvelle grammaire politique.  
Jusqu'à présent, le RN en assumait seul l'héritage. Mais désormais,  
Mélenchon, Ruffin, Macron veulent tous être porte-“parole du peuple”,  
chacun à sa façon. »

Lucie Soullier et Abel Mestre,  
*Le Monde*, 12 février 2019

Parfois mot-épouvantail destiné à discréditer un mouvement, un parti ou une personnalité, parfois revendiqué et assumé avec fierté au nom de la défense du peuple contre les élites, le terme « populisme » est omniprésent dans le débat public. Que signifie-t-il vraiment ? Pour commencer, pourquoi le terme est-il autant à la mode, et comment peut-il désigner autant de personnalités, partis et mouvements différents aux idées contradictoires ? Le parti Podemos en Espagne, Donald Trump et Barack Obama aux États-Unis, Jair Bolsonaro au Brésil, Viktor Orban en Hongrie, Boris Johnson au Royaume-Uni, mais aussi, en France, Marine Le Pen, Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon, entre autres, sont désignés comme populistes ou se réclament de cette étiquette. Le sociologue Federico Tarragoni, sur France Culture, parle même de « populologie<sup>1</sup> ». Il veut dire que le mot est très employé, trop, à tout bout de champ. On l'utilise aujourd'hui pour désigner des mouvements sociaux progressistes, les partis des extrêmes, la rhétorique

démagogique des leaders politiques ainsi que des « nationalistes, des racistes, des démagogues, [...et] des proto-fascistes<sup>2</sup> ». Y a-t-il un quelconque point commun à cet inventaire ? Pas vraiment, selon le sociologue. Mais il y a une vraie conséquence à cette utilisation à outrance : « La force [du mot populisme] a été de liquider tous ces termes du débat public et aussi des sciences sociales et de recouvrir tous ces termes qui disaient bien quelque chose d'un terme qui ne dit plus rien. »

Aux deux extrémités du spectre, le populisme est un repoussoir et une fierté pour ceux qui s'en réclament. D'un côté, il y a la peur, comme le résumant ces articles de presse : « Le niveau de la menace populiste est historiquement élevé<sup>3</sup> », « Une vague populiste menace l'Europe<sup>4</sup> », « L'Europe résistera-t-elle face au risque populiste<sup>5</sup> ? ». *Le Figaro* propose même un « tour du monde des pays touchés par la vague du populisme<sup>6</sup> ». Et à l'opposé, certains reprennent le terme à leur compte : « Nous sommes de vrais populistes, nous sommes avec le peuple, tous les jours<sup>7</sup> » (Emmanuel Macron), « Populiste, moi ? J'assume<sup>8</sup> ! » (Jean-Luc Mélenchon), « Je suppose que cela fait de moi un populiste<sup>9</sup> » (Barack Obama, après avoir expliqué qu'il était entré en politique pour aider les gens, s'assurer que les pauvres avaient les mêmes chances de réussir que les riches et que l'impôt était équitable). On ne sait plus quoi penser...

Le peuple est objet de méfiance car potentiellement incontrôlable et susceptible de prendre des décisions dangereuses si on lui accorde le pouvoir, mais d'un autre côté, il est exalté comme force d'opposition à l'élite, quelle qu'elle soit. La philosophe politique Chantal Mouffe, qui revendique un « populisme de gauche<sup>10</sup> », revient à la racine du mot peuple : le populisme établit « une frontière politique qui divise la société en deux camps et appelle “ceux d'en bas” à se mobiliser contre “ceux qui sont au pouvoir<sup>11</sup>” ». Pour la philosophe, pourtant, le « peuple » n'existe pas *a priori* en tant que tel, ce n'est pas une entité en soi. L'important, c'est l'opposition avec l'élite.

D'autre part, pour l'historien Pierre Rosanvallon, quand le pouvoir est pris par les populistes, le pluralisme n'a plus aucune place. Il évoque par exemple le discrédit jeté sur les médias dans leur ensemble. Inévitablement, c'est une véritable « tendance à laminer l'opposition comme étant illégitime<sup>12</sup> ». Tout se passe comme si la majorité, simplement parce qu'elle est plus nombreuse, avait raison.

Tout cela va avec une vision selon laquelle la démocratie devrait être la plus directe possible, quitte à éliminer les corps intermédiaires ou les instances de contrôle des lois, d'où l'importance accordée au référendum. Quels sont les dangers concrets ? Le peuple peut très bien changer d'avis sur de nombreux sujets et revenir sur des droits acquis. Pourquoi, si la majorité le demande, ne pas rétablir la peine capitale ou interdire l'avortement ? C'est ce à quoi on assiste progressivement aux États-Unis, où les chrétiens évangélistes, opposés au droit à l'IVG, constituent un électorat convoité par les Républicains, et par Donald Trump en particulier. Pour satisfaire ces votants potentiels, le droit à l'avortement est remis en cause depuis 2014, comme en Louisiane, dans l'Ohio, l'Alabama ou en Géorgie. En principe, ce droit est garanti par un arrêt de la Cour suprême datant de 1973. Les législateurs de chaque État devraient donc, en théorie, voir invalider par cette Cour toutes les lois allant dans le sens d'une interdiction ou d'une entrave au droit à l'IVG. Pourtant, depuis que Donald Trump a nommé deux juges conservateurs (faisant basculer la majorité en défaveur des juges progressistes), rien n'est garanti. L'idée n'est pas pour autant de dire que le peuple pense forcément mal, ou qu'il est dangereux de le laisser décider directement.

Cependant et toujours selon Pierre Rosanvallon, l'une des caractéristiques de la démocratie est qu' « aucune institution ne peut dire [à elle seule] “je représente le peuple” [...]. Le peuple a différents visages ». Il y a certes la majorité électorale, mais également l'organisation même de la démocratie, soit la Constitution, et les institutions indépendantes qui

vérifient le fonctionnement des autres corps d'État. D'après l'historien, dire que seul l'avis du peuple compte est une « simplification de la démocratie » qui mène à une « éjection de la démocratie <sup>13</sup> ».

Bien sûr, toutes les rhétoriques populistes, de droite ou de gauche, ne se valent pas. Parfois pourtant, la gauche dérive vers des thèmes identifiés comme appartenant traditionnellement à la droite populiste. Par exemple, des leaders de gauche se sont emparés à plusieurs reprises de la question de l'immigration, peut-être dans le but de récupérer des voix promises à l'extrême droite. Jean-Luc Mélenchon en France, le Labour Party de Jeremy Corbyn au Royaume-Uni et Sahra Wagenknecht en Allemagne se sont un peu retrouvés dans l'embarras, à des degrés divers, par leurs prises de position sur ce point.

Jean-Luc Mélenchon a créé la polémique en 2017, pour avoir tenu au Parlement européen les propos suivants : « Je crois que l'Europe qui a été construite, c'est une Europe de la violence sociale, comme nous le voyons dans chaque pays chaque fois qu'arrive un travailleur détaché qui vole son pain au travailleur qui se trouve sur place <sup>14</sup>. » Critiqué pour cette phrase, il a expliqué par la suite au micro de Jean-Jacques Bourdin, sur RMC, qu'il fallait mettre des guillemets, et que les journalistes n'étaient pas capables de comprendre la nuance <sup>15</sup>. Certes, mais son discours sur l'immigration a évolué au fil des années, ce qui explique sans doute pourquoi les guillemets ne se sont pas entendus. *Le Figaro* relève qu'il est passé de « La présence des immigrés en France n'est pas un problème <sup>16</sup> », en 2012, à « D'où vous sortez cette idée que nous sommes pour dire à la Terre entière “venez chez nous <sup>17</sup>” ? » en 2016. On ne peut pas strictement parler de rhétorique anti-immigration, mais bien d'un durcissement surprenant pour un leader politique de la gauche radicale.

Le cas du Labour de Jeremy Corbyn rappelle un peu cette ambiguïté, avec la même crainte que l'arrivée de migrants pénalise les classes populaires dans leur recherche d'emploi ou d'une rémunération correcte. Le

thème de l'immigration est généralement admis comme étant la raison du vote en faveur du Brexit. En janvier 2019, le Parlement britannique discutait d'une loi qui devait définir l'orientation générale de la politique migratoire post-Brexit. Le texte de loi reflétait bien l'opinion majoritaire au Royaume-Uni : fin de la liberté de mouvement, perte de droits pour les citoyens de l'Union européenne vivant et travaillant au Royaume-Uni, obligation de percevoir un salaire minimum annuel de 30 000 livres pour obtenir un visa de travail, entre autres mesures. Initialement, le Labour avait prévu... de s'abstenir, donc de ne pas voter contre ce projet de loi. Cela faisait écho à une prise de position contestée de Jeremy Corbyn lui-même, en 2017 dans un programme télévisé, où il expliquait qu'il souhaitait arrêter l'« importation en gros de travailleurs sous-payés venant d'Europe dans le but de détruire les conditions [de travail], tout particulièrement dans l'industrie du bâtiment<sup>18</sup> ». Finalement, sous la pression de la base travailliste, la consigne de vote a changé, elle est devenue une simple recommandation. Soixante-seize membres travaillistes du Parlement se sont abstenus.

Enfin, le cas de Sahra Wagenknecht, en Allemagne, est plus extrême, et à la fois plus clair. Issue de la gauche, elle a carrément fini par fonder un mouvement souhaitant limiter l'immigration, notamment pour des raisons économiques. Pierre Haski, sur France Inter, explique ce qui s'est passé : « L'élue de gauche fait le constat que, depuis la vague migratoire de 2015, lorsque la chancelière Angela Merkel a accueilli un million de personnes en Allemagne, c'est l'extrême droite qui a profité de la réaction négative d'une partie de l'électorat<sup>19</sup>. » Mais c'est la suite des événements qui est dérangement : « La conclusion qu'en tire Sahra Wagenknecht est que la gauche doit abandonner sa "bonne conscience"<sup>20</sup> sur la question de l'accueil des migrants et des frontières. Elle revient à la vieille analyse marxiste qui considère que le patronat utilise l'immigration pour faire baisser les salaires. » On peut tout à fait accepter l'analyse, mais sans forcément

proposer comme solution une fermeture des frontières, une option traditionnellement protectionniste.

Ces trois cas récents, décrits comme des exemples de populisme, font plutôt penser à de la simple démagogie : aller chercher avec une rhétorique séduisante de potentiels électeurs qui seraient tentés de voter pour les partis de droite ou d'extrême droite par peur d'une menace migratoire contre l'emploi dans leur pays. Mais la confusion entre populisme et démagogie est compréhensible.

Ce qui persiste, dans la difficulté à définir le populisme, c'est de savoir s'il est compatible ou non avec la démocratie. Qu'il lui soit nécessaire s'il est de gauche, selon Chantal Mouffe, ou qu'il soit incompatible avec elle, le problème est, pour Federico Tarragoni, qu'il est rarement défini autrement que par des jugements de valeur. Pour en donner une définition plus objective, il en a étudié ses racines à travers trois exemples précis : le populisme russe du XIX<sup>e</sup> siècle, le *People's Party* aux États-Unis (des agriculteurs ruinés) de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle également, et enfin les « gouvernements nationaux populaires en Amérique latine<sup>21</sup> ». Ces trois épisodes font consensus. Les caractéristiques communes sont les suivantes : ce sont des mouvements qui sont partis du peuple, dans une tradition « sauvage », n'étant pas parvenus à se structurer pour former des partis et intégrer ainsi la vie politique pour représenter le peuple par des mandats électifs. Pour lui, ce sont des « moments de crises émeutières où la plèbe se mobilise et [...] est représentée par un ou plusieurs leaders charismatiques<sup>22</sup> » (ce qui est logique, puisqu'il n'y a ni structure ni parti). La question qu'il pose ensuite est celle de l'incarnation et de la représentation des leaders, des « figures ».

La définition a le mérite de ne pas être partisane et d'être suffisamment englobante pour prendre en compte tous les exemples du débat public actuel. Mais il va plus loin et précise : « Le populisme est une idéologie minimaliste avec une visée maximaliste<sup>23</sup>. » Minimaliste car elle « tient tout

entière en une opposition » (celle du peuple contre l'élite) et maximaliste car elle vise à « créer la démocratie parfaite, la démocratie intégrale, la démocratie idéale<sup>24</sup> ». Voilà, le problème : est-ce que cela existe, la démocratie idéale ? Est-ce que le populisme a vraiment des choses à dire ou est-ce qu'il s'agit d'une simple stratégie électorale ?

Enfin, la définition ne résout pas l'équation initiale : ceux qui se disent et s'assument populistes ne correspondent pas forcément à cette définition, et le côté fourre-tout du mot demeure, ainsi que la confusion qui l'entoure. Le principal écueil est que le populisme divise quoi qu'il arrive la société en deux, quelle que soit la définition que l'on en donne. Peut-on vraiment faire société si la société est définie par sa division ? Finalement, qui se trouve du côté du peuple ? Tous ceux qui le veulent ? Qui définit les « autres », l'« élite », l'ennemi du peuple ? Celui qui a le pouvoir ? Celui qui le veut ou qui s'en empare ? Le problème est qu'à ce compte, on a vite fait de se retrouver appartenir à l'« élite »...

# Laïciste

« Que ce soit le président d'un Observatoire de la laïcité qui utilise l'expression *laïciste intégriste* [...] est proprement atterrant. »

*Le Monde*, Muriel Pill,  
via le médiateur du *Monde*

Les laïcistes ne sont pas de simples « laïcs », ni même des « laïcards », terme très connoté « III<sup>e</sup> République » : ce ne sont pas des « bouffeurs de curés ». D'ailleurs, ils se nomment eux-mêmes « les laïcs » ou « les défenseurs de la laïcité ». Ils sont omniprésents sur les réseaux sociaux et dans les médias depuis les attentats de janvier 2015 en France, pour la plupart regroupés d'abord sous le slogan « Je suis Charlie ».

*A priori*, leurs idées sont républicaines, laïques, anti-discriminations. Leurs partis, groupes, mouvements ou think tanks (on ne sait pas toujours très bien, on s'y perd un peu, et ils semblent quitter facilement un groupe pour en rejoindre un autre, dans une sorte de mercato permanent) se nomment le Printemps républicain, l'Aurore, Viv(r)e la République, Forces laïques. Les laïcistes souhaitent « défendre et promouvoir, dans le débat public, la République et ses principes : l'égalité, la laïcité, la fraternité, la solidarité et la souveraineté [et] travaill[er] pour redonner sens à nos idéaux, réarmer le discours républicain, ranimer l'amour pour ce que l'on est capable d'être collectivement, et nous donner envie de le réinvestir <sup>1</sup> ».

Que de projets enthousiasmants ! Où faut-il signer pour s'inscrire ? Ces groupes prétendent lutter contre tous les extrêmes et incarner une laïcité pure, rigoureuse, mais émancipatrice, qui permette à chacun de croire ou de ne pas croire. Voilà qui est parfait.

Dans les faits, ils ont en commun une proximité plus ou moins grande et assumée avec des idées bien plus marquées à droite qu'ils ne le laissent entendre. Leurs ennemis déclarés sont les anti-laïcs, les islamistes et le terrorisme islamiste, comme on pourrait s'y attendre, et heureusement, mais pas seulement. Ils fustigent régulièrement ce qu'ils appellent « la gauche *Médiapart* » et l'islamo-gauchisme. Dans leur viseur, des publications, des personnes, des idées : *Médiapart*, donc, et son fondateur Edwy Plenel, le magazine *Les Inrockuptibles*, *Le Nouvel Obs*, *Libération*, le *Bondy Blog*, l'Observatoire de la laïcité, les intersectionnels<sup>2</sup>, la gauche décoloniale<sup>3</sup>, le féminisme islamique<sup>4</sup> et bien d'autres.

Cela fait beaucoup, mais que leur reprochent-ils ? Principalement, leur tolérance réelle ou supposée envers l'islamisme, leur aveuglement sur la montée du religieux et ses manifestations. On ne saurait leur donner tort sur un certain nombre de points. La plupart de ces laïcistes viennent de la gauche, et se sont sentis trahis par celle-ci quand elle a cessé de faire de la laïcité un de ses thèmes centraux, ou a souhaité des « accommodements raisonnables », une « laïcité ouverte », voire un remaniement du cadre législatif (changer les lois de 1905 ou du 15 mars 2004 sur les signes religieux à l'école).

Leur virage à droite vient à la fois d'un certain rejet de la gauche, mais aussi du fait que la droite conservatrice leur a tendu les bras, et qu'ils se sont empressés d'aller s'y réfugier. Ne pouvant pas ou ne souhaitant pas publier dans des journaux dont ils rejettent la ligne éditoriale, ils ont trouvé de nouveaux amis, qui s'appellent *Causeur*, *Valeurs actuelles* ou le *Figaro Vox* et qui leur ouvrent généreusement leurs colonnes. Les trois publications revendiquent un pluralisme d'idées, mais sont largement dominées par des

positions très conservatrices, voire réactionnaires, notamment à propos du féminisme et de l'islam. En novembre 2013, *Causeur* publiait un « Manifeste des 343 salauds » intitulé « Touche pas à ma pute » pour protester contre la pénalisation des clients des prostituées, et cela au nom des droits des femmes. Parfaitement. Parmi les signataires : Éric Zemmour. En juillet 2015, la une de ce même magazine titrait « La terreur féministe ». En janvier 2019, un article plaidait pour le droit de faire des blagues sexistes<sup>5</sup>. Le *Figaro Vox*, site de « débats, opinions, controverses<sup>6</sup> » annexe du *Figaro*, lui aussi, est ouvert à toutes les sensibilités politiques. En théorie. En pratique, c'est un concentré d'idées très conservatrices, mais où l'obsession de l'islam et le soutien à la Manif pour tous sont assez nettement identifiables à longueur d'articles.

Les laïcistes se défendraient certainement d'être homophobes ou sexistes, mais pourquoi tolérer cette proximité avec de telles idées ? S'ils sont en désaccord avec ces idées, pourquoi ne pas le dire ? Pourquoi trouver certaines publications acceptables, et en dénoncer d'autres de manière implacable ? Y aurait-il des infréquentables plus fréquentables que d'autres ? Ou bien s'agit-il de compromis qui deviennent des compromissions ? Quand on veut parler à un public de gauche, il est peut-être dommage de le faire dans des journaux de droite.

Quant à la posture des laïcistes, à leur façon d'intervenir dans le débat public, elles sont presque aussi problématiques que les alliés qu'ils ont acceptés ou choisis. Les laïcistes se sont fait une spécialité de prendre part à des polémiques sur Internet et de les alimenter. Ils ont une prédilection pour le clash sur Twitter. D'ailleurs, Gilles Clavreul, fondateur du think tank L'Aurore, l'a dit : « Il fallait reconquérir les réseaux sociaux, dominés par les identitaires<sup>7</sup>. »

En février 2018, l'« affaire Mennel » a agité les réseaux sociaux, et le petit monde des laïcistes. Une jeune femme portant un foulard islamique a participé à l'émission « The Voice » sur TF1. Dans leur enquête pour

*L'Obs*<sup>8</sup>, Doan Bui et David Le Bailly résumant les faits : « Cette jeune chanteuse en turban [...] avait dû se retirer de “The Voice”, après que furent exhumés des tweets complotistes sur l’attentat de Nice. Le Printemps [républicain] a beau clamer qu’il n’est pour rien dans son départ, c’est bien Françoise Laborde, ex-“sage” du CSA et membre du mouvement, qui, sur Twitter, avait apostrophé la direction de TF1, tandis que dans une tribune, Céline Pina, une ancienne du Printemps républicain [...] prétendait, sur la seule base de quelques posts Facebook, que Mennel avait été “mise en orbite par les Frères musulmans<sup>9</sup>” ». Qu’ont-ils gagné dans ce combat ? Rien. Pourtant, ils n’ont, pour certains, pas manqué de « liker » le tweet dans lequel Mennel montre sa chevelure, expliquant avoir renoncé au voilement...

Le phénomène grossit et les laïcistes analysent les situations sous un prisme unique, comme lors de l’épisode des Champs-Élysées, pendant les manifestations des gilets jaunes. D’après Mohamed Louizi, ancien islamiste ayant rejoint le camp des laïcistes, les Frères musulmans auxquels il appartenait autrefois seraient derrière le vandalisme et les violences du 24 novembre 2018, il y voit la main « de membres de la branche secrète paramilitaire de l’organisation internationale des Frères musulmans<sup>10</sup> » sans autre preuve que l’avis de quelques journalistes égyptiens.

Face à ces menaces, réelles ou imaginaires, la posture des laïcistes se déclare « résistante ». « Contre les obscurantismes, soyons la résistance », nous dit Viv(r)e la République, qui ajoute : « Jamais nos principes républicains n’ont été remis à ce point en cause, y compris par les plus hautes instances<sup>11</sup>. » On aurait pu penser que ces principes aient été davantage mis à mal pendant la Restauration, les deux Empires ou la collaboration. L’ennemi est donc bien plus menaçant que tout cela ! Difficile de dire si ces inquiétudes relèvent d’une paranoïa sincère ou de la rhétorique de l’épouvantail (consistant à présenter une vision de son adversaire faussée pour le combattre plus facilement). Mais comment les

laïcistes envisagent-ils de mener ce combat ? Viv(r)e la République annonce dans son manifeste vouloir « redonner sens à la politique par le verbe et l'action<sup>12</sup> ». Il est vrai que, pour l'instant, c'est plutôt le verbe qui domine.

Concrètement, les laïcistes ont-ils une vraie influence politique ? Difficile à dire. Laurent Bouvet, le fondateur du Printemps républicain, est membre du Conseil des Sages de la laïcité, cette instance créée par le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, en 2018 dans le but de « préciser la position de l'institution scolaire en matière de laïcité et [...] de fixer une doctrine commune sur le sujet<sup>13</sup> ». Si le ministre peut sembler sur la même ligne que les laïcistes, son point de vue n'est pas partagé par tous au sein de LREM, en témoigne la réaction du député marcheur Aurélien Taché, qui l'a épinglé sur sa remarque à propos du voile qu'il considère comme pas « souhaitable<sup>14</sup> » lors de sorties scolaires. Ce qui est certain, et dommage, c'est que tous deux contribuent à identifier la laïcité comme un thème de « droite ».

Mais jusqu'à présent, la position laïciste n'a pas donné grand-chose de tangible. Laurent Bouvet déclare dans *Le Point*, à propos de ses opposants : « Ils font du bruit, car ils ne font que ça, c'est leur principale et quasi unique activité<sup>15</sup>. » On pourrait retourner le compliment aux laïcistes. Forces laïques, aussi appelé « Parti républicain laïque », allait présenter une liste pour les élections européennes de 2019, mais les responsables ont dû renoncer, car « force est de constater que tout dans ce scrutin est mis en œuvre pour que la démocratie soit verrouillée : la circonscription unique augmente le budget et le nombre de colistiers à trouver<sup>16</sup> ». Si on a bien suivi, ce désistement serait dû à un mode de scrutin créé *exprès* afin que Forces laïques n'ait pas assez de membres pour se porter candidat (il en fallait soixante-dix-neuf) et pas suffisamment d'intentions de vote pour que la campagne soit remboursée (3 %).

Les laïcistes portent des causes qui méritent d'être défendues, même si on peut leur reprocher leurs méthodes, leurs inimitiés excessives et leurs mésalliances. Mais en matière d'ennemis comme d'amis, il semblerait, fort heureusement, que certains des leurs soient imaginaires.

# Confusionnisme

« Un bricolage idéologico-politique paranoïde plus ou moins sophistiqué dans lequel chacun met ce qu'il veut, et qui fait aisément dialoguer Rousseau avec l'idéologue d'extrême droite Soral dans un théâtre de la Grèce antique. »

Simon Blin, « Le “confusionnisme” est-il le nouveau rouge-brun ? »,  
*Libération*, 16 janvier 2019

Qu'entend Simon Blin, dans *Libération*, par « confusionnisme » ? Que signifie ce mot ? C'est le fait d'entretenir la confusion dans les esprits. Le journaliste entend par là que le discours critique de gauche se retrouve récupéré par l'extrême droite et que les repères politiques se diluent. Il constate que des « revendications démocratiques légitimes alimentent un répertoire complotiste au bénéfice de l'extrême droite<sup>1</sup> ». Ce seraient donc les « bruns » qui reprendraient à leur compte une partie des idées des « rouges ». Pourquoi ? Pour le politologue Jean-Yves Camus, « ce concept est une invention moderne qui résulte d'une vision en “fer à cheval”, [... soit] un arc politique où l'extrême gauche et l'extrême droite se rejoignent<sup>2</sup> ». Cette représentation est séduisante, mais pas forcément exacte car il y a tout de même des incompatibilités entre les discours des deux extrêmes du spectre politique.

Le confusionnisme se rapproche davantage de cette description du sociologue Philippe Corcuff, à savoir des « passages rhétoriques stabilisés entre l'extrême droite et l'extrême gauche<sup>3</sup> ». Il ne s'agit pas d'établir une symétrie entre l'extrême droite et l'extrême gauche mais de pointer du doigt à la fois une récupération et peut-être la possibilité d'une porosité idéologique réelle sur certains points précis. Le confusionnisme est un brouillage des repères. La question est de savoir s'il est intentionnel. Qui brouille les codes et pourquoi ? Si le mot n'est pas souvent présent dans les médias, est-ce parce qu'il s'agit d'un phénomène très marginal ? Pas vraiment. Le confusionnisme est bien présent, mais il n'est pas toujours repéré comme tel.

Il y a peut-être de bonnes raisons à cela. D'abord, le phénomène est le fait d'individus plutôt que de groupes ou de mouvements. Ensuite, sans nécessairement avancer masqués, ils choisissent avec soin la façon dont ils se présentent en fonction de leur audience. Par exemple, les principales figures du confusionnisme dans le débat public en France séduisent beaucoup à gauche de l'échiquier politique. Elles se présentent soit comme apolitiques, soit comme de gauche, d'ailleurs. Étienne Chouard et Olivier Berruyer, dans deux styles assez différents, incarnent ce phénomène.

Étienne Chouard est présent dans le débat public depuis plus de vingt ans, ce qui explique que son discours confusionniste ait déjà été relativement bien identifié. Cet enseignant en BTS s'est fait connaître en 2005, au moment du référendum, après la publication sur son blog Plan C d'un article contre le Traité constitutionnel européen (TEC). Le succès du texte suffit à le rendre célèbre. *Libération* lui consacre même un portrait intitulé : « Étienne Chouard : la causerie du peuple » : « À la grande bataille du référendum européen, Étienne Chouard, héraut du "non", a été une star<sup>4</sup>. » L'article mentionne que le blog d'Étienne Chouard, huit mois après le référendum, compte un millier de visites par jour. Il se dit de gauche, mais ses inspirateurs ne le sont pas forcément : il cite Arnaud Montebourg

et Olivier Besancenot, mais aussi Philippe de Villiers et Nicolas Dupont-Aignan<sup>5</sup>. C'est surprenant, mais est-ce un problème ? Jusque-là, pas forcément. Le journaliste qui a rédigé le portrait constate, mais avec indulgence : « Ce type est dangereux : il a des avis, en change, au gré des discussions sur Internet [...]. Vive "l'œcuménisme", le grand fourre-tout, à l'image de son site, mal foutu mais touffu<sup>6</sup>. » Par la suite, il a principalement pris position pour la démocratie directe sous la forme d'un tirage au sort, qui devrait selon lui être le mode de désignation d'une Assemblée constituante et du Conseil constitutionnel. Mais sa notoriété, si elle est longtemps restée limitée aux arcanes d'Internet, est réelle. Il surnomme ses fans les « gentils virus », qui répandent (mais « gentiment ») ses idées. Finalement, en septembre 2014, Étienne Chouard a fait son entrée dans les médias « traditionnels » avec un passage dans l'émission de Frédéric Taddeï, « Ce soir ou jamais », dont la vidéo, d'après *Les Inrockuptibles*, a obtenu des millions de vues<sup>7</sup>. Mais la vraie consécration est arrivée fin 2018 à la faveur du mouvement des gilets jaunes. Le lien s'est fait avec le référendum d'initiative citoyenne (RIC), revendication majeure du mouvement, prôné depuis longtemps déjà par Étienne Chouard. C'est véritablement à ce moment qu'il est passé de presque inconnu à leader d'opinion. Pourtant, au début, il s'intéressait peu aux gilets jaunes, des « anti-impôts qui roulent en bagnole<sup>8</sup> » selon ses termes. Est-ce la présence de ses « gentils virus » dans le mouvement qui l'a fait changer d'avis ? Quoi qu'il en soit, il en est devenu l'un des visages : « [Il] a même participé à une conférence sur le RIC en compagnie du très populaire "gilet jaune" Maxime Nicolle, *alias* Fly Rider. Sa nouvelle popularité lui vaut désormais de recevoir "cent mails par jour" de "gilets jaunes" et d'être invité à commenter le mouvement sur Russia Today, web télé financée par le Kremlin<sup>9</sup>. » Le voilà donc interviewé par l'officine de Moscou.

Pour autant, que peut-on lui reprocher ? Il est populaire, ses idées séduisent, et alors ? Où est le confusionnisme ? Où est le problème ?

Précisément dans ce que le portrait de *Libération* désignait comme un « grand fourre-tout » idéologique. Parti de la gauche, on ne sait pas très bien où Étienne Chouard est arrivé, mais il a dangereusement dérivé vers l'extrême droite. Pourtant, il déclare encore en 2014 : « Mon curseur politique est simple, c'est celui de la révolution. Celui qui soutient le peuple qui veut se soulever contre ses maîtres est à gauche. À droite, il y a la défense des privilèges<sup>10</sup>. » Est-ce clair ? Il est de gauche. Sauf qu'il poursuit en disant qu'à ses yeux, l'essayiste d'extrême droite antisémite Alain Soral est de gauche car il se bat contre les privilèges<sup>11</sup>. Quelques années plus tard, en avril 2019 lors d'un débat avec Élisabeth Lévy sur Sud Radio, il explique : « [...] Même si j'étais antisémite, je devrais avoir le droit d'être antisémite<sup>12</sup>. » Pire encore, en juin 2019, lorsqu'il est invité par Le Média, la web TV de La France insoumise. Denis Robert, qui l'interviewe, lui demande s'il a « un doute [...] personnel, sur l'existence des chambres à gaz<sup>13</sup> ». Il répond : « C'est pas mon sujet, j'y connais rien, moi ! » puis dit n'avoir « jamais rien lu là-dessus<sup>14</sup> ».

Dans le cas d'Étienne Chouard, la perte des repères semble sincère, car dès le début, ses références hasardeuses laissaient présager ce brouillage de codes, mais pas au point de dériver vers l'extrême droite et les propos négationnistes. Désormais son confusionnisme est largement démontré, mais il l'était finalement déjà avant le début des gilets jaunes, avant l'invitation dans Le Média, et c'est bien là le problème : donner de l'audience à ce personnage sur un point précis (la représentativité, le RIC) est-il acceptable quand on connaît ses prises de position sur d'autres points ?

C'est un peu la même question qui se pose, mais de manière plus subtile et peut-être moins clairement identifiée, à propos d'Olivier Berruyer, autre figure du confusionnisme en France. Avant l'été 2017, cet acteur était surtout connu sur Internet pour son blog Les Crises. Il a acquis une notoriété réelle lorsqu'il a été convié à une conférence organisée aux

Universités d'été de La France insoumise intitulée « Faut-il “dégager” les médias ? ». Sophia Chikirou, modératrice, l'a présenté ainsi : « Il publie des analyses sérieuses, des informations sur des sujets graves [...] il parle d'Ukraine, du Venezuela et autres sujets qui lui valent deux jugements. Premier jugement : son blog est l'un des blogs les plus influents dans sa catégorie. Deuxième jugement : c'est un complotiste dangereux, un conspirationniste<sup>15</sup>. » Bien sûr, Sophia Chikirou ironise. Néanmoins, sans juger du contenu de la conférence en elle-même, examinons les faits. Pourquoi ces accusations ? Entre autres, parce que Olivier Berruyer a publié une fausse information gênante sur la Syrie : une interview de Bassam Tahhan, un islamologue et politologue franco-syrien. Le 4 avril 2017, une attaque au gaz toxique a été commise par les forces de Bachar el-Assad, faisant 87 morts et 257 blessés. Tahhan nie le fait que cette attaque soit le fait du gouvernement Assad, malgré l'existence de preuves. Certes, Olivier Berruyer ajoute : « Bien entendu, comme nous manquons d'informations, tout ceci est un simple avis complémentaire, à prendre avec beaucoup de recul et de circonspection. La prudence est de mise<sup>16</sup>. »

C'est dans une telle démarche que le confusionnisme est patent. Olivier Berruyer fait comme si toutes les opinions se valaient, au mépris des faits, tout en relayant un seul avis, mais en disant qu'il faut faire attention... on ne s'y retrouve plus ! Le processus est intéressant : il consiste à inviter le lecteur à faire preuve d'esprit critique mais tout en étant très partial. On lit aussi sur son blog : « Nous vous proposons cet article afin d'élargir votre champ de réflexion. Cela ne signifie pas forcément que nous approuvions la vision développée ici. Dans tous les cas, notre responsabilité s'arrête aux propos que nous reportons ici<sup>17</sup>. » Puis sur une autre page à propos du même sujet : « Comme d'habitude, nous croisons les sources et informations<sup>18</sup>. » Sauf qu'à propos de l'attaque au gaz toxique en Syrie c'est faux. Un seul point de vue est donné.

Cette façon de présenter les éléments se rapproche de ce qu'on appelle le « sophisme du juste milieu » : présenter deux versions ou points de vue opposés en faisant comme si la solution était forcément quelque part entre les deux. Alors que les deux opposés sont incompatibles et que les faits existent, obligeant toute personne de bonne foi à prendre position.

Sur le cas spécifique d'Olivier Berruyer, un autre exemple de confusionnisme est à rechercher dans la démarche même de son invitation par La France insoumise. Il relaie sur son blog les opinions de l'essayiste et entrepreneur classé très à droite Charles Gave<sup>19</sup>, un ancien soutien fort du parti Debout la France, de Nicolas Dupont-Aignan<sup>20</sup>, et un ami de l'économiste libéral Milton Friedman. On compte pas moins de neuf articles ou vidéos relayés depuis le 24 novembre 2013. Il est vrai qu'il précise en en-tête de presque chaque article l'orientation libérale de Gave. Ses avertissements disent parfois qu'il incombe à chacun de se forger sa propre opinion, et parfois, mais pas toujours, que lui-même ne partage pas tous ses points de vue (au passage, sans dire pourquoi, sans contre-argumenter). Mais, si c'est le cas, pourquoi partager aussi souvent les propos de Gave ? Encore une fois, cela alimente la confusion. Il serait intéressant de savoir si les organisateurs de la conférence de La France insoumise ont eu connaissance de tout cela avant de l'inviter. Quoi qu'il en soit, ils lui ont offert une belle tribune.

Finalement, le problème majeur du confusionnisme est de donner de l'audience et une aura de respectabilité à des personnalités aux opinions parfois sulfureuses, souvent peu crédibles. Jusqu'à quel point est-il possible de garder ses distances avec des prises de position problématiques ? Les confusionnistes ne sont certes pas les nouveaux rouges-bruns, car il y a de vraies incompatibilités entre leur côté « brun » et leur prétendu côté « rouge », et il serait trop simple de dire que les extrêmes, gauche et droite, ont une proximité idéologique qui les rapproche. La question est plutôt de

savoir si le fait d'être le porte-voix du confusionnisme ne relève pas de la compromission.

# Astroturfing

« Après le fichage illégal de journalistes, chercheurs ou politiques, voilà l'*astroturfing*, ou comment des agences de communication travaillant pour Monsanto ont créé un "faux mouvement spontané" de défense du glyphosate. »

[www.francetvinfo.fr](http://www.francetvinfo.fr), 16 mai 2019

L'*astroturfing* est un mot étrange qui désigne une pratique à laquelle les acteurs du débat public sont encore, malheureusement, peu sensibilisés. « Astroturfer » (le verbe n'est pas vraiment utilisé tel quel en français, mais il est bien pratique) veut dire créer les conditions pour faire croire à l'existence d'un mouvement social ou politique quand il n'y a en réalité rien ou pas grand-chose. La pratique n'est pas nouvelle, mais elle se prête parfaitement à notre époque grâce aux réseaux sociaux, Twitter notamment, qui l'ont largement facilitée. Pour l'anecdote, Astroturf est la première marque et leader du marché de gazon synthétique pour les terrains de sport. Quel rapport ? La technique nous vient des États-Unis, où un mouvement populaire est appelé *grassroots*, les « racines de l'herbe », pour désigner l'authenticité, le fait que cela vienne du peuple, « d'en bas ». Par opposition, l'*astroturfing* produit une impression de forte ressemblance, mais c'est du faux. La méthode est-elle honnête, justifiable ? Comment

faire si on veut *astroturfer* un événement ou une revendication ? Voici quelques conseils.

L'idée générale est de faire résonner une rumeur au maximum. C'est presque devenu un lieu commun de parler d'Internet comme d'une caisse de résonance. On parle aussi souvent de « chambres d'écho », pour désigner le fait que nos fils d'actualités sur les réseaux sociaux finissent par avoir une certaine homogénéité, avec les suggestions des algorithmes. Quoi qu'il en soit, sur Internet, on peut tout amplifier si on s'y prend bien, avec un peu d'organisation et même sans trop de moyens.

L'un des exemples les plus connus en France (même si on ne sait pas toujours qu'il s'agissait d'un cas d'*astroturfing*) est l'affaire du bikini de Reims. Nous sommes le 25 juillet 2015 au parc Léo-Lagrange à Reims. Un groupe de jeunes femmes est en train de bronzer en bikini. D'autres jeunes femmes les prennent à partie. L'une d'entre elles dit : « Allez vous rhabiller, c'est pas l'été » (en fait si, c'était l'été, mais passons). L'une des membres de l'autre groupe aurait répliqué : « C'est sûr que toi, avec ton physique de camionneur<sup>1</sup>... » Le ton monte entre les deux groupes. Le journal *L'Union* publie immédiatement un papier sur l'affaire, qui ne ressemble pas tout à fait à cette version. D'après l'article, les premières jeunes femmes auraient interpellé les secondes pour un motif religieux (l'expression « police religieuse » est utilisée<sup>2</sup>). Pourtant, dès le lendemain, le parquet de Reims dément le motif. La bagarre serait bien advenue après des critiques sur le physique de la jeune femme qui avait fait la première remarque, et rien d'autre. Un simple fait divers, donc. L'histoire est pourtant beaucoup plus intéressante quand on la regarde en détail, comme le fait Nicolas Vanderbiest sur son site Reputatiolab. Il faut presque suivre heure par heure pour comprendre ce qui s'est passé. Le jour même de la publication de l'article de *L'Union*, un compte identitaire d'extrême droite, Français de souche (ou Fdesouche) reprend la fausse information sur deux comptes Twitter. Très rapidement, tout s'emballe et Gilbert Collard, l'avocat

eurodéputé Rassemblement national, tweete le commentaire suivant, mais sans partager l'article : « Tabassée dans un parc de Reims parce qu'elle porte un maillot de bain jugé indécent par 5 jeunes filles des quartiers : c'est ça la France<sup>3</sup> ? » Il n'est même pas 14 heures, soit trois heures après la publication de l'article. Entrent en scène les médias d'envergure une heure plus tard : BFM TV (« Reims : une jeune femme tabassée car elle portait un maillot de bain »), *20 Minutes*, puis le compte de SOS Racisme. En cinq jours, on arrive à 40 000 tweets sur cette affaire, avec un pic de 24 000 tweets le 26 juillet. Tout cela pour la version erronée des événements. Il s'agit d'*astroturfing* car, durant les vingt-quatre premières heures, les partages, re-tweets et commentaires Twitter sur cette affaire sont essentiellement le fait de la droite de la droite, voire de groupes identitaires ou nationalistes. Ils ont réussi à faire résonner la fausse information suffisamment pour qu'elle soit reprise telle quelle par les « grands médias ». Dans ce cas, il s'agit d'un *astroturfing* artisanal, consistant à tweete le plus possible pour faire circuler. Le problème est que toute cette agitation virtuelle n'avait en réalité aucune base *in real life*<sup>4</sup>. D'ailleurs, SOS Racisme a tenté d'organiser quelques jours plus tard (n'ayant toujours pas eu le démenti du motif religieux, donc) un rassemblement dans le parc où s'était produit l'événement, manifestation nommée #jeportemonmaillotauparcleo. Il fallait se rendre dans le parc en maillot de bain en soutien à la jeune femme « agressée ». Moins d'une quinzaine de personnes ont répondu à ce mot d'ordre. Nicolas Vanderbiest souligne le point sensible de l'*astroturfing* en mettant en exergue le titre de la dépêche AFP qui traitait de l'affaire : « L'agression d'une jeune femme en maillot de bain à Reims enflamme les réseaux sociaux<sup>5</sup>. »

Résumons les choses : une fausse information est montée en épingle par des militants à la droite de la droite, reprise sans vérification par des médias de poids, puis décrite comme un « emballement », donnant ainsi l'impression d'un important émoi populaire. Pour finir par une quinzaine de

personnes rassemblées dans un parc en maillot de bain. Le problème est donc double avec une disparité entre le nombre de voix vraiment militantes et la réalité conjuguée à une amplification par les médias pour finir par... des médias qui commentent l'ampleur d'une mobilisation qui n'existe pas ! « Tout ça pour ça », se dira-t-on, ou, pour citer Shakespeare : « Beaucoup de bruit pour rien. »

Vraiment pour rien ? Pas sûr. Ce genre d'affaire laisse évidemment des traces dans l'esprit des auditeurs et lecteurs. Non seulement le démenti sur l'absence de motif religieux a mis du temps à arriver, mais l'affaire, pour ceux qui n'ont jamais su qu'il s'agissait d'*astroturfing*, a également donné l'impression que les identitaires qui ont monté l'affaire en épingle étaient beaucoup plus nombreux qu'ils ne le sont en réalité, ce qui peut aussi avoir un effet anxiogène. L'*astroturfing* n'est donc jamais innocent.

Une autre affaire, également sur un thème balnéaire, survenue le même été, a aussi fait grand bruit : Tel-Aviv sur Seine. Il s'agissait d'une journée culturelle organisée dans le cadre de Paris-Plage, avec de la musique et des foodtrucks, pour mettre à l'honneur la ville de Tel-Aviv. Là encore, l'analyse la plus précise revient à Nicolas Vanderbiest. L'événement a rapidement entraîné des réactions sur Twitter, d'opposition farouche ou de soutien. Il divise les militants en deux camps : les « propalestiniens », qui ont cherché à faire annuler Tel-Aviv sur Seine, et les soutiens à la maire de Paris, Anne Hidalgo, organisatrice de la journée. Pour le camp qu'il appelle « propalestinien », il observe un phénomène intéressant : il y a les comptes qui tweetent et ceux qui retweetent. Dans la seconde catégorie, il identifie un grand nombre de comptes dont la quantité d'abonnés est très faible (entre 1 et 10). C'est un autre marqueur qui permet de voir qu'on a affaire à un cas d'*astroturfing* : vraisemblablement, « ces comptes sont créés uniquement pour crier<sup>6</sup> ». Ce qui doit nous alerter est la disproportion entre le nombre de tweets et le nombre de comptes. Pour ce qui est de Tel-Aviv sur Seine, la journée s'est déroulée normalement, non sans que les médias

de masse, de BFM à LCI, en passant par *Le Monde*, *Libération*, *Le Point* et *Le Parisien*, en parlent, évoquant toujours une « polémique », sans commune mesure avec le nombre de comptes militants réellement impliqués. Pourquoi ? Les journalistes n'utilisent pas les outils de modélisation existants alors que tous ces phénomènes peuvent être matérialisés graphiquement. Si on se fie uniquement au nombre de tweets, oui, l'affaire fait du bruit. Si on regarde la nuance, c'est une tempête dans un verre d'eau, mais une tempête déclenchée à dessein.

Et, à ce propos, Nicolas Vanderbiest a remarqué, dans les comptes impliqués dans l'opération d'*astroturfing* contre Tel-Aviv sur Seine, le logo d'une association caritative islamique nommée BarakaCity. Il avait déjà repéré, dès 2014, que cette association avait orchestré, avec Al Kanz, l'un des principaux médias musulmans de langue française sur Internet, un autre *astroturfing*, contre l'émission « Pékin Express » sur M6. La chaîne de télévision avait décidé d'envoyer les participants de son célèbre jeu d'aventure en Birmanie, où le gouvernement commet depuis des années de nombreuses exactions contre la communauté musulmane rohingya. La preuve en modélisation du phénomène d'*astroturfing* est flagrante. Sur le graphique proposé par Nicolas Vanderbiest, deux « soleils » au centre desquels se situent les comptes d'Al Kanz et BarakaCity apparaissent. Les « rayons » des soleils sont des comptes à un seul ou quelques abonnés. Il est clair qu'il s'agit d'une opération bien orchestrée car ces comptes ne font que retweeter ce que postent Al Kanz et BarakaCity. Cela équivaut à deux orateurs devant des centaines de micros. De quoi faire suffisamment de bruit pour qu'un certain nombre des sponsors de M6 se retire. L'*astroturfing* a donc une réelle force de frappe.

Un autre point intéressant : l'association BarakaCity elle-même, qui a créé la polémique, sans le vouloir cette fois. Son président, Idriss Sihamedi, s'est fait connaître en janvier 2016 dans l'émission « Le Supplément » de Canal+, pour avoir déclaré qu'il refuse de serrer la main des femmes (cela

lui serait imposé par sa religion) et avoir répondu, quand il lui a été demandé s'il condamnait les actions de Daesh : « Je vais vous dire : non, je ne condamne pas, mais je suis gêné par la question<sup>7</sup>. » Quelques années plus tard, en mars 2020, il a de nouveau fait parler de lui en condamnant la décision du président Emmanuel Macron d'accueillir en France Asia Bibi, chrétienne pakistanaise condamnée à mort dans son pays pour blasphème contre l'islam. Il a tweeté la phrase suivante : « Une Pakistanaise vivant au Canada, ACQUITTÉE au Pakistan pour “blasphème”, reçoit une invitation du président Emmanuel Macron qui lui offre l'asile politique comme pour la remercier de sa haine de l'islam. La France déteste PROFONDÉMENT l'islam<sup>8</sup>. » Pour rappel, ce qui avait valu à Asia Bibi le procès puis la condamnation à mort était d'avoir bu de l'eau tirée dans un puits réservé aux musulmans. Pourquoi mentionner tout cela à propos de BarakaCity ? Parce qu'à deux reprises l'association a réussi à faire énormément de bruit grâce à l'*astroturfing*. Cela montre un certain niveau d'organisation, à mettre en regard avec l'extrémisme des positions de son dirigeant : la cause de « Pékin Express » pouvait sembler noble, mais tout ce qui se cache derrière l'est fort peu...

Finalement, quelles leçons faut-il tirer de tout cela ? D'abord, qu'il est nécessaire désormais de se méfier quand les médias parlent de « mobilisation massive » ou d'« importante polémique ». Nous n'avons pas tous à notre disposition les outils de modélisation de [www.reputatiolab.com](http://www.reputatiolab.com), mais rien n'empêche de se servir du site comme d'un outil de vérification. Ensuite, du côté des médias, une prise de conscience est indispensable. Il est impossible de recenser le nombre de tweets sur un sujet pour en évaluer son importance. Les outils proposés sur Internet doivent nous devenir familiers, en plus d'un vrai travail de terrain pour vérifier si tout ce bruit a un quelconque rapport avec la réalité. Enfin, sur la pratique elle-même et sa légitimité, force est de constater qu'elle ne provient jamais de simples citoyens. L'*astroturfing* est désormais le fait de

groupes militants très organisés. Encore une fois, il faut se demander qui parle, et d'où il parle.

# Démocrature

« La ruine des idéologies du xx<sup>e</sup> siècle a entraîné la renaissance des passions identitaires qui ont engendré un nouveau régime politique, la démocrature. »

Nicolas Baverez, « Les démocratures contre la démocratie », *Pouvoirs*, 2019/12, n° 169

Le terme « démocrature » est aisément identifiable, c'est un mot-valise formé à partir de « démocratie » et de « dictature ». L'intention est facile à cerner : il s'agit de critiquer un régime qui se veut être une démocratie mais tient en réalité, à divers degrés, de la dictature. Le mot lui-même existe au moins depuis 1987, c'est le titre d'un ouvrage du sociologue Gérard Mermet : *Démocrature. Comment les médias transforment la démocratie*<sup>1</sup>. Le regain d'intérêt pour ce mot est net, puisqu'il est entré dans le dictionnaire en 2019, sans faire nécessairement référence aux médias mais plutôt à la nature du régime politique. Et d'ailleurs, pourquoi, aujourd'hui, parle-t-on de démocrature ? Et qui en parle ? Sommes-nous, en France, en démocrature, comme l'affirment certains ? Le propos principal du livre de Gérard Mermet est de montrer que la pensée des citoyens français est formatée par les médias. Selon lui, à force d'exprimer toujours les mêmes opinions, les médias nous empêcheraient d'être entièrement libres au point que nous serions dans l'incapacité de penser par nous-mêmes. Il dénonce

l'omniprésence de ceux qu'il appelle les « nouveaux gourous » : Bernard Tapie et Bernard Kouchner, par exemple (l'ouvrage date des années 1980).

Mais aujourd'hui, s'en tient-on là ? Pas vraiment. Les usages du mot sont un peu différents. Le point commun est la restriction des libertés. D'ailleurs, quelques-uns l'utilisent encore dans ce sens, comme ce twittos qui s'emportait contre le « *dry january* », ce phénomène venu du Royaume-Uni et qui consiste à ne pas consommer d'alcool durant tout le mois de janvier. Il voulait dénoncer une chronique d'Europe 1 à ce sujet : « [...] La police de la pensée continue son œuvre début 2020... #democrature #penseeunique foutez-nous la paix<sup>2</sup>. » Cet internaute se sentait visiblement empêché par ce reportage de boire un verre de vin. Mais là où Gérard Mermet et d'autres s'intéressent plutôt à la liberté individuelle de penser par soi-même, le mot démocrature se réfère surtout à la question des libertés politiques. La charge critique contre les institutions qu'il recèle est particulièrement intéressante.

Quelles institutions ? Où ? La plupart des « grands médias » parlent assez facilement de démocrature à propos de régimes politiques comme ceux du Brésil, de Russie ou de Turquie. Cet usage du mot est assez peu controversé : la plupart des commentateurs s'accordent là-dessus. Par exemple, Brice Couturier dans sa chronique « Les Idées claires<sup>3</sup> » explique : « Le type de régime qui a le vent en poupe, ce n'est pas la démocratie, c'est la démocrature. Ça sonne encore mieux en espagnol, *democradura*. Il désigne un système hybride que nous voyons se répandre, de la Russie au Venezuela, en passant par la Turquie et l'Asie centrale. La démocrature mêle des éléments de démocratie, comme la tenue d'élections, et d'autres issus de ce que Renée Fregosi, politologue spécialiste de l'Amérique latine, nomme le justicialisme. » Pour Brice Couturier, la démocrature veut rendre la « parole au peuple », ce qui correspond à la nature démagogique de ces régimes. Il ajoute que, dans une démocrature, les élections sont truquées, ce qui est à discuter. Et, si c'est le cas, quelle est

la différence avec la dictature ? Il ajoute enfin l'idée que, dans une démocrature, le chef de l'État fait modifier la Constitution pour étendre ses propres pouvoirs. C'est peut-être là le lien avec le second usage du mot : l'exercice illégitime d'un pouvoir.

Selon certains, la démocrature ne concerne pas seulement les pays étrangers : notre nation aurait également basculé. Une recherche sur Twitter montre une très forte majorité de références à la France (et quelques allusions au Cameroun ou à la Turquie<sup>4</sup>), pointant du doigt l'aspect autoritaire du gouvernement d'Emmanuel Macron. Si ces internautes sont parfois outranciers et imprécis dans leurs dénonciations (le mot-dièse est parfois associé à d'autres, dénonçant un pseudo « complot maçonnique »), cette question d'une dérive du gouvernement français préoccupe aussi certains élus. Il ne s'agit donc plus d'un rejet des institutions politiques françaises dans leur ensemble, mais, finalement, d'une critique raisonnée... ce qui peut surprendre, vu la force de la charge critique du mot démocrature. Et pourtant...

Adrien Quatennens, député La France insoumise, assume et explique clairement de parler de démocrature à propos de la présidence d'Emmanuel Macron, non pas en général mais dans une critique précise, à propos de la loi de 2017 qui, au moment de la sortie de l'état d'urgence, visait à renforcer tout de même la sécurité intérieure, avec des mesures pouvant relever de la restriction des libertés (par exemple, une extension de la possibilité de contrôles aux frontières). Pour beaucoup, c'était une façon de pérenniser l'état d'urgence sans utiliser le nom. D'ailleurs, Amnesty International et le Défenseur des droits Jacques Toubon ont critiqué ce texte. Voici ce qu'en dit Adrien Quatennens : « Cela veut dire que l'on met des mesures qui sont exceptionnelles dans le droit commun, qui viennent le transformer et bouleverser sa nature en tant que telle [...]. Cela veut dire une démocratie qui tend de plus en plus à une remise en cause de l'État de droit. » Il évoque ensuite « un pli autoritaire, une surenchère sécuritaire<sup>5</sup> ».

Pour ce député, il y a un abus de pouvoir de la part de l'exécutif. Finalement, la question qui se pose vraiment, pour savoir si nous sommes en démocrature, est peut-être celle de la séparation des pouvoirs et de l'existence des contre-pouvoirs, remparts contre la dérive autoritaire.

L'affaire Alexandre Benalla a mis le mot démocrature sous les feux des projecteurs, non *via* un tweet polémique mais... directement de la bouche d'un sénateur du Parti socialiste, Patrick Kanner. La critique émane donc d'un membre d'un parti politique pas spécialement connu pour son rejet du fonctionnement du système politique. Patrick Kanner est d'ailleurs un ancien soutien de Manuel Valls, qui est loin d'être un révolutionnaire. En 2019, le Sénat enquête sur Alexandre Benalla, ce collaborateur employé par l'Élysée, filmé en mai 2018 en train de brutaliser des manifestants alors qu'il usurpait la fonction de policier. L'enquête pointe du doigt certains membres de l'exécutif qui, selon les rapporteurs, « ont retenu une part significative de la vérité lors de leur audition ». Pour les sénateurs, ces auditions recèlent des « incohérences » et des « contradictions<sup>6</sup> ». On ne peut être plus clair : des mensonges ont été dits. *Le Monde* rapporte la réaction de l'exécutif à cette enquête : « D'abord silencieux, le président Macron riposte, sous la forme d'une provocation : "S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Qu'ils viennent le chercher." [Or le président de la République] sait bien qu'il est constitutionnellement hors de portée du Sénat<sup>7</sup>. »

C'est la réaction du sénateur Patrick Kanner qui explicite parfaitement la notion de démocrature. Après la déclaration du Premier ministre, qui se dit « surpris [...] par les recommandations qui concernent la présidence de la République<sup>8</sup> », il répond : « Le Parlement et le Sénat n'ont pas à satisfaire ou décevoir Monsieur Édouard Philippe. [...] Si le gouvernement n'accepte plus que le Sénat soit un contre-pouvoir, il y a un danger et je dis : attention à la démocrature<sup>9</sup>. » Le Premier ministre lui répond par voie de presse en ces termes : « La séparation des pouvoirs fait qu'il n'appartient

pas au Sénat de se prononcer sur l'organisation interne de la Présidence. [Il] a choisi une appréciation très politique [ce qui] ne le surprend pas<sup>10</sup>. » Intéressant tour de passe-passe rhétorique : c'est précisément parce qu'il y a une séparation des pouvoirs que le Sénat était parfaitement dans son rôle quand il a dénoncé les mensonges de l'exécutif. Le Premier ministre joue sur le sens du mot « séparation » : la façon dont il l'utilise semble vouloir dire qu'aucun des trois pouvoirs n'a à se mêler de ce que font les deux autres... enfin, selon lui, cela s'applique surtout au législatif, qui est prié de ne pas pointer du doigt des dysfonctionnements graves de l'exécutif !

Alors, finalement, vit-on en démocratie en France ? Est-ce la faute des institutions démocratiques, qui porteraient en elles cette possibilité ? Les accusations de dérive autoritaire n'émanent pas toutes de militants contestant en bloc le fonctionnement des pouvoirs. Quand elles proviennent de membres de ces pouvoirs, il est légitime de se poser la question. La réponse n'est peut-être pas tranchée, peut-être pas définitive, ne concerne peut-être pas tous les aspects de la vie politique. Sans forcément être entièrement d'accord avec Patrick Kanner, et même si cela nous dérange d'utiliser le mot, il faut peut-être écouter son avertissement : « Attention à la démocratie. »

## « On ne peut plus rien dire »

« Au point où on en est, il y a fort à parier qu'on soit déjà tous le capitaliste, l'islamo-gauchiste, l'extrémiste, le populiste, le zadiste ou le réactionnaire de quelqu'un. »

Marc-Aurèle Baly,

« En 2020, on ne pourra vraiment plus rien dire (et ce sera très bien comme ça) », *Vice*, 30 janvier 2020

Tous ceux qui déclarent qu'« on ne peut plus rien dire » n'ont pas de mots assez durs contre ce qu'ils nomment la « pensée unique », le « politiquement correct ». Ils s'estiment victimes de « censure », et se voient en permanence accusés de « crime contre la pensée ». Cette dernière expression est une référence à l'ouvrage *1984*, de George Orwell : dans la dictature qu'il dépeint, toutes les idées sont divisées en deux catégories, le « bienpenser » (les points de vue favorables à la dictature qui est le contexte politique du roman) et le « pensercrime » (tout avis critiquant le régime<sup>1</sup>). Existe-t-il une dictature des médias ou du public visant à empêcher certains points de vue de s'exprimer ? Et quels points de vue, exactement ?

Pour savoir si c'est le cas, il est particulièrement utile de remonter aux origines de l'expression « politiquement correct ». Importée d'outre-Atlantique, elle était assez marginale jusqu'aux années 1980-1990, où elle s'est imposée sur les campus universitaires américains. Des groupes

étudiants de défense des minorités ont commencé à dénoncer les discriminations dont ils étaient victimes. Ils ont, entre autres, émis des critiques sur les programmes universitaires, qu'ils trouvaient trop centrés sur les cultures et littératures européennes et américaines, au détriment de cultures amérindiennes, latinos et africaines. Ils pointaient également l'absence des mouvements LGBT dans les cursus d'histoire. Les protestations ont fini par forcer les universités à réexaminer les contenus proposés aux étudiants. Était-ce si problématique que cela, ou a-t-on simplement assisté au début de la fin de l'hégémonie de cultures dominantes ? Les conservateurs se sont empressés de désigner ces changements en parlant de *politically correct*, ou *pc*, et même de *pc police*.

Ceux qui s'insurgent contre le « politiquement correct » voient dans ce mouvement une menace pour leur liberté d'expression. C'est ce que dit Mathieu Bock-Côté, sociologue conservateur, dans son ouvrage *L'Empire du politiquement correct*<sup>2</sup> : il parle d'un « dispositif idéologique qui sert à exclure de l'espace public ceux qui contredisent d'une manière ou de l'autre l'héritage des *radical sixties*, vous diriez en France l'héritage soixante-huitard, sur le plan sociétal et identitaire » et également d'un « dispositif inhibiteur qui exclut, qui pathologise, qui psychiatrise, qui diabolise ceux qui remettent en question sur le fond des choses l'idéal diversitaire<sup>3</sup> ». Voilà donc le cœur du « on ne peut plus rien dire » : effectivement, certains propos, de nos jours, sont largement considérés comme inacceptables à cause de leur teneur discriminatoire, raciste ou homophobe.

Didier Bourdon, un ancien membre du trio comique Les Inconnus, a lui aussi fustigé la « pensée unique ». Bon nombre de sketches des Inconnus ne seraient probablement plus diffusés aujourd'hui et ne trouveraient pas leur public, comme leur parodie du restaurateur chinois qui sert de la viande de chien à ses clients, où Didier Bourdon prend un accent asiatique. Ce moment nous met aujourd'hui mal à l'aise, même si j'avoue avoir ri quand il est sorti (à ma décharge, j'avais dix ans). En 2005, l'humoriste s'est

essayé à la chanson avec son titre « On peuplu rien dire ». Le succès a été mitigé, mais le contenu est révélateur des obsessions de ceux qui voient du politiquement correct partout. Le texte est ambigu car on peut se demander qui parle. C'est un dialogue entre deux personnes, l'une déclare : « Si j'dis qu'j'ai un ami homo, 'tention dites pas qu'c'est un pd », puis « Si t'avoues qu't'as lu Céline, tu risques vite d'être dénoncé » et enfin « Nous allons créer une loi contre l'homophobie/Sûr qu'on est d'accord avec toi/Mais c'est pas nous qu'on fait la loi [...] On ne peut plus rien dire/Mais alors une vraie loi, pas une loi de tafiolo... euhh... enfin de... » Sans même se demander ce que pense réellement Didier Bourdon, ces quelques phrases résument plutôt bien la pensée de ceux qui se sentent brimés... le droit d'utiliser des mots injurieux pour parler des homosexuels et la supposée accointance avec les idées de Céline (antisémitisme et proximité avec le gouvernement de Vichy). Les deux thèmes ne sont pas forcément à mettre sur le même plan, puisque dans un cas il est question d'insulter des gens en raison de leur orientation sexuelle et dans l'autre d'apprécier une œuvre littéraire.

Essayons pourtant de nous faire l'avocat du diable : les adeptes du « on ne peut plus rien dire » seraient-ils dans le juste sur certains points ? N'y a-t-il pas des excès inévitables dans le combat plein de bonnes intentions contre les discriminations ? Repartons aux États-Unis pour le savoir. L'historienne de l'éducation Diane Ravitch a identifié un phénomène très inquiétant dont elle a rendu compte dans un ouvrage intitulé *La Police du langage : comment les groupes de pression restreignent ce qu'apprennent les élèves*<sup>4</sup>. Diane Ravitch a été choisie par le gouvernement de Bill Clinton pour mettre au point des tests nationaux de lecture (qui n'existaient pas encore) à destination des enfants américains. Avec un comité, elle a dû choisir des textes pour vérifier la compréhension des élèves. Mais elle a été très surprise de s'apercevoir que certains des textes retenus avaient finalement été éliminés par... un second comité dont elle ignorait

totallement l'existence. Elle a découvert que ce comité éliminait tout texte comportant ce qu'il appelait des « préjugés », c'est-à-dire, comme le formule Diane Ravitch, « quoi que ce soit qui puisse offenser qui que ce soit<sup>5</sup> ». Elle a remarqué des alliances étranges entre des groupes de pression conservateurs et progressistes pour faire expurger les textes et, par ricochet, les manuels scolaires. Les groupes de la droite religieuse censuraient les allusions aux dinosaures car leur existence était contraire à la doctrine créationniste. Le mot était donc remplacé par « animaux des anciens temps ». Le mot « hibou » était quant à lui également banni car les hiboux sont des animaux tabous dans la culture amérindienne navajo. Encore plus sidérant, un texte décrivant la nuit et l'obscurité comme effrayantes a été refusé, au motif que des personnes noires pourraient se sentir insultées par la connotation négative de la couleur noire. Plus récemment, et toujours aux États-Unis, des *sensitivity readers* ont été embauchés par les maisons d'édition pour expurger les œuvres de fiction avant publication : ils sont chargés d'enlever tous les stéréotypes, religieux ou culturels par exemple, dont pourraient être affublés les personnages de fiction... comme si l'auteur et le narrateur étaient la même entité, restreignant au passage la créativité des auteurs, à qui on ne demande pas leur avis.

Absurde ? Impensable en France, pays de la liberté d'expression ? Rappelons que cette même liberté d'expression est inscrite dans la Constitution américaine, et que, dans le cas des tests de lecture et des manuels scolaires, il s'agissait d'autocensure, car ces groupes de pression avaient été mandatés pour éviter les procès (même si Diane Ravitch relève des cas ponctuels de comités de parents faisant interdire certains livres du programme d'une école). En France, la députée George Pau-Langevin a ainsi parlé de la couleur noire exactement de la même façon que ces groupes américains : « Sur l'affaire #DeRugy, toute la presse se répand en disant que suite aux enquêtes effectuées il serait "blanchi", ce qui signifie qu'il était noirci par les accusations ! Quand ce vocabulaire attachant

toujours un sens négatif à la couleur noire sera-t-il périmé<sup>6</sup> ? » Anecdote ? Peut-être. Il est vrai aussi qu'un « mariage blanc », par exemple, n'a pas exactement une connotation positive... Mais, aux États-Unis aussi, ces faits sont demeurés anecdotiques jusqu'à ce qu'ils ne le soient plus. Ce genre de déclaration semble apporter de l'eau au moulin des anti « politiquement correct ». Pourtant, personne n'a empêché qui que ce soit de critiquer les propos de George Pau-Langevin, et personne n'a interdit à *Valeurs actuelles* d'en rendre compte et de les fustiger<sup>7</sup>.

En France, la limite à la liberté d'expression est la loi, qui est très claire sur la question. Outre les injures, diffamations et atteintes à la liberté d'autrui, que ne contestent pas forcément les pourfendeurs du « on ne peut plus rien dire », la loi Gayssot du 13 juillet 1990 est celle qui tient, d'après eux, de la « pensée unique » : « Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite. » Le deuxième volet de cette loi est l'interdiction de contester l'existence de crimes contre l'humanité, cette disposition vise à combattre le négationnisme.

Les anti-politiquement correct, en effet, se voient comme les victimes d'une doctrine officielle. Le journaliste et critique littéraire américain Richard Bernstein le résume ainsi : « Ceux qui fustigent le politiquement correct y voient une restriction à leur liberté d'expression, ils considèrent qu'on ne peut plus rien dire à cause d'une intolérance grandissante, une fermeture du débat, une pression pour se conformer à un programme radical ou risquer d'être accusé du trio habituel des crimes de la pensée : sexisme, racisme et homophobie<sup>8</sup>. » Voilà, ce sont toujours les mêmes sujets qui reviennent : franchement, c'est scandaleux, on ne peut plus tenir des propos homophobes, racistes ou sexistes sans être inquiété ! Il n'y a plus de discussion !

Le « débat » est-il donc vraiment impossible ? Examinons ce point précis à la lumière d'une anecdote : l'invitation à l'université Bordeaux-

Montaigne de la philosophe Sylviane Agacinski, pour une conférence intitulée « L'être humain à l'époque de sa reproductibilité technique » qui ne s'est finalement pas tenue. Un communiqué de presse émanant d'associations étudiantes défendant les droits des LGBT et des transgenres, et critiquant l'organisation de cette rencontre, se terminait par ces mots : « Nous appelons les étudiant·e·s à se mobiliser contre la venue de cette conférencière au sein de leur lieu d'études et mettrons tout en œuvre afin que cette conférence n'ait pas lieu<sup>9</sup>. » L'argument de Sylviane Agacinski et d'autres pour condamner ce communiqué de presse a été celui du débat empêché. Or, il s'agissait d'une conférence et non d'un débat. La philosophe n'avait pas de contradicteur en face d'elle : il est donc faux de dire que le débat a été « empêché », puisqu'il n'était pas prévu. Il est vrai que, de l'autre côté, pour les auteurs du communiqué de presse, l'idée n'était pas non plus de discuter, mais de rendre impossible la tenue de l'événement. L'un des responsables de ce collectif a déclaré : « Si la conférence avait eu lieu, on y serait allés pour l'empêcher. Sans violence physique, mais en faisant du bruit, en intervenant ou en prenant la parole pour répondre à la conférencière<sup>10</sup>. » On est loin de l'expression « menaces violentes » utilisée par le journal *Sud Ouest*<sup>11</sup>, même si, effectivement, la méthode est discutable. La réaction de politiques très à droite comme François-Xavier Bellamy, Nicolas Dupont-Aignan ou d'autres bords politiques, tels Jean-Luc Mélenchon ou Marlène Schiappa, fut unanime pour critiquer cette façon de faire, au nom de la défense de la liberté d'expression. Mais posons-nous la question du choix d'une invitée connue pour ses prises de position contre la PMA pour toutes, et dont le discours a été récupéré par une partie des opposants à la loi du mariage pour tous comme « caution de gauche ». Lors des manifestations contre cette loi, les actes haineux anti-LGBT, violences verbales et physiques, ont nettement augmenté : l'occupation du terrain médiatique par les anti-mariage pour tous a largement contribué à libérer la parole et les actes de ses détracteurs.

Faut-il alors reproduire le contexte de 2012 et donner une tribune de plus à ce type d'opinion ? Surtout sans contradicteur...

Finalement, voilà le point faible de cette posture de victimisation de ceux qui disent qu'« on ne peut plus rien dire » : confondraient-ils leur liberté d'expression et leur souhait d'être invités à donner leur avis dans les médias ou ailleurs ? On peut dire ce qu'on veut dans les limites de la loi, mais personne n'est obligé d'offrir des tribunes à ceux qui voudraient bien continuer à exprimer leur racisme, leur sexisme et leur homophobie sur la place publique sans être contredits. Si les dérives de certains progressistes prêtent le flanc à l'idée qu'une forme de censure pourrait être à l'œuvre, ce qui est le cas aux États-Unis et pourrait advenir en France, parler de « crimes de la pensée », de « pensée unique », de « politiquement correct » n'est pas neutre politiquement : les expressions sont donc à manier avec précaution, et si on lit des propos qui vont dans ce sens, il est toujours plus prudent de regarder qui les tient...

# Néo-réac

« Onfray, Zemmour, Finkielkraut... On les appelle à tort ou à raison les “néo-réacs”. On connaît parfaitement leurs idées. »

*GQ Magazine*, 6 juillet 2016

Les néo-réacs... qui sont-ils ? Quels sont leurs réseaux ? Ou, plus sérieusement, quelles sont leurs idées et sont-ils vraiment nouveaux ? Il n'est pas forcément facile d'identifier une matrice propre à cette nébuleuse, mais Olivier Roy a listé leurs caractéristiques communes : « Ils viennent de traditions très différentes. Ils sont loin d'être alignés sur un programme politique commun : l'opposition au mariage pour tous est centrale chez les catholiques, secondaire chez d'autres. Mais tous se rejoignent sur la critique du temps présent et de l'essence même de cette modernité contemporaine (car on a connu bien des modernités depuis le début des temps modernes<sup>1</sup>). » D'une manière générale, les néo-réacs sont nostalgiques.

Pourtant la nostalgie et l'opposition à la modernité ne sont pas spécialement nouvelles. Méritent-ils bien leur nom et sont-ils différents des réacs ordinaires ? Oui, dans plusieurs domaines, dont le plus facilement identifiable est la façon de présenter leurs idées : le packaging du produit, en somme. Dans ce domaine, ils innovent, et il faut leur reconnaître une compétence certaine. La web TV Réac'n'roll, par exemple, donne le ton avec son nom. Les choses sont claires et la teneur idéologique assumée avec

leur description : « La web TV des mécontemporains avec les meilleurs éditorialistes de la jeune garde conservatrice : Eugénie Bastié, Mathieu Bock-Coté, Alexandre Devecchio, Barbara Lefebvre<sup>2</sup>... »

Reste que le vaisseau amiral des néo-réacs est sans conteste le magazine *Causeur* (dont Réac'n'Roll est d'ailleurs une émanation, avec plus ou moins la même équipe aux commandes), dirigé par Élisabeth Lévy. La rédaction joue sur l'humour et le second degré, donnant ainsi l'impression de ne pas se prendre au sérieux. Les couvertures de *Causeur* sont effectivement plutôt drôles. Deux numéros à la thématique « charge contre le féminisme », intitulés respectivement « La terreur féministe » et « Arrêtez la chasse à l'homme » montrent, pour l'un, une femme aux cheveux blond platine, vêtue d'une robe vichy et d'un petit cardigan, rappelant une secrétaire des années cinquante, armée d'une tronçonneuse. La seconde couverture présente une femme vêtue d'une mini-robe en léopard façon préhistorique, armée d'un gourdin, qui traîne par les cheveux un homme en chemise et cravate, dont le look rappelle les années cinquante. Comme *Le Canard enchaîné*, *Causeur* publie aussi les « couvertures auxquelles vous avez échappé ». Celles du numéro sur Alain Juppé sont particulièrement drôles : « Alain Juppé, l'énergie fossile », « Le péril vieux », et « Alain Juppé, chauve qui peut ». Ces derniers slogans font rire largement au-delà de la sphère néo-réac. Nul besoin d'embrasser leurs valeurs pour apprécier leur humour, donc.

Les néo-réacs, finalement, ont une stratégie de communication assez moderne. D'ailleurs, *Causeur* ne rappelle-t-il pas le nom du magazine féministe *Causette* ? Les néo-réacs veulent parler au grand public. Pour cela, ils utilisent le biais de l'humour et de l'imitation de leurs ennemis, pour apparaître comme inoffensifs. Afin de savoir précisément de quoi il retournait, j'ai pris un abonnement à Réac'n'Roll pour 5 euros par mois (le point positif étant que, comme Netflix, le premier mois était gratuit, mais, comme pour Netflix, j'ai oublié de me désabonner, ce qui m'a donc coûté

de l'argent). L'invité d'Élisabeth Lévy, dans une rubrique vidéo intitulée « L'esprit de l'escalier », était l'avocat François Sureau. Il a commencé par s'étonner du nom de la web TV puis a lancé une boutade : « Si j'aurais su, j'aurais pas venu. » On ne peut s'empêcher d'être gêné. Ne savait-il vraiment pas où il était invité ? Est-il venu par amitié pour Élisabeth Lévy, dont il était le professeur à Sciences Po ? Elle le présente comme étant « une star de la gauche *Médiapart*<sup>3</sup> », du nom du média à la ligne éditoriale de gauche, pour son opposition à la loi anticasseurs et sa défense de la liberté de manifester... Ce sont effectivement plutôt des thématiques traditionnellement de gauche. Les néo-réacs seraient-ils donc ouverts d'esprit, et le slogan de *Causeur*, « Surtout si vous n'êtes pas d'accord », en serait la preuve ? Mais quand François Sureau présente ses arguments sur la loi anticasseurs, il affirme que la situation en France est encore correcte parce que le régime est modéré, mais se demande ce qui se passerait si le gouvernement était différent : « Vous imaginez ce qui peut arriver une fois que la brèche est ouverte dans le dispositif des libertés, à l'avenir, pour un régime, par exemple, qui jugera que, je sais pas, moi, les gars de la Manif pour tous, les Veilleurs et que sais-je encore, sont intrinsèquement susceptibles d'attenter à l'ordre public en raison de leurs opinions<sup>4</sup>. » Le lien avec la « gauche *Médiapart* » devient tout de suite plus ténu. Ajoutons que pour l'instant, la situation est loin de ce qu'imagine François Sureau. Par exemple, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, occupée illégalement depuis 1977 par des catholiques intégristes, une messe de Pâques a été donnée dans la nuit du 11 au 12 avril, en plein confinement pour la lutte contre le Covid-19. La police est intervenue, le prêtre a été verbalisé comme le prévoyait la loi, mais pas les fidèles. Ce traitement plutôt indulgent montre que le danger n'est pas si grand pour les réacs, nouveaux ou anciens. Mais le plus important est de se demander pourquoi François Sureau choisit de citer uniquement ce cas de figure. Pour faire plaisir à Élisabeth Lévy et au public de Réac'n'Roll (alors qu'il ne savait

pas dans quel type de média il était invité, rappelons-le) ? Parce que c'est ce qui lui est venu en tête en premier ? Cela n'est pas anodin. Les néo-réacs vont sur le terrain des idées de gauche pour les récupérer, et ce n'est vraisemblablement pas si difficile que cela.

Mis à part l'image de modernité et d'ouverture d'esprit, n'y a-t-il rien de nouveau sous le soleil chez ces réacs ? Pour Daniel Lindenberg, professeur de sciences politiques, on peut parler de « “nouveaux réactionnaires”, bien que les réactionnaires soient rarement “nouveaux” autrement qu'au sens banal de la relève des générations [car] la réaction actuelle n'épouse aucun des clivages convenus de la vie politique de ces dernières années<sup>5</sup> ». Voilà donc la vraie nouveauté : la volonté de se situer par-delà la division traditionnelle entre la droite et la gauche, qui a structuré jusqu'ici la vie politique française. S'agit-il d'une tentative de redéfinition du paysage politique ? C'est possible. Mais gardons à l'esprit la base très conservatrice de leurs idées : « ni de droite ni de gauche » signifie en réalité « très à droite ». Pour Daniel Lindenberg, les néo-réacs s'unissent pour critiquer le libéralisme. Certes, son ouvrage date de 2002 et ciblait plutôt des figures comme Alain Finkielkraut, Luc Ferry ou Michel Houellebecq, mais la continuité entre cette première vague de néo-réacs et celle d'aujourd'hui est claire : « “Les réacs” peuvent être, selon l'ancienne terminologie, de droite, de gauche, et même du centre, libéraux ou jacobins, adeptes du nucléaire ou décroissants, partisans de l'ordre ou zadistes dans l'âme. Lecteurs de Finkielkraut, Kundera, Houellebecq, Muray, Modiano ou Orwell<sup>6</sup>... »

Vouloir redéfinir la structure de la vie politique française est pour le moins ambitieux, mais les néo-réacs en ont-ils les moyens ? Disposent-ils d'une audience au-delà de leurs propres médias ? Pour l'instant, Réac'n'Roll est relativement peu connu, à la différence de *Causeur*. Mais le vrai indicateur de leur force de frappe est la récurrence de l'apparition de leurs représentants dans les médias d'envergure. Élisabeth Lévy a sa

chronique sur Sud Radio, intitulée « Le regard libre d'Élisabeth Lévy », en plus d'être invitée sur CNews, RTL, dans l'émission de Thierry Ardisson « Tout le monde en parle », et bien d'autres. Le polémiste Éric Zemmour, lui, est omniprésent dans les médias comme invité et surtout chroniqueur (CNews, France 2, Paris Première, *Le Figaro*). La journaliste Eugénie Bastié, qui officie sur Réac'n'Roll, a aussi écrit pour *Le Figaro*, a eu sa chronique dans l'émission « AcTuaLity » sur France 2, avant de lancer la revue *Limite*, en 2015<sup>7</sup>.

Ces « mécontemporains » ont beau se dire censurés, comme le formule Élisabeth Lévy, évoquant dans *Valeurs actuelles* une « extension infinie du domaine de la censure<sup>8</sup> », ils sont pourtant très présents. On se demande si cette victimisation relève de la stratégie ou s'ils ont réellement l'impression qu'on leur interdit de s'exprimer... Élisabeth Lévy a été accusée d'être climatosceptique dans l'émission de CNews « L'heure des pros », présentée par Pascal Praud, pour avoir dit : « Il y a un consensus sur la réalité du changement, sur ses causes et sur son évolution non. » Elle se défend sur Réac'n'Roll : « Depuis le début, ce terme de climatosceptique m'amuse, [...] dire à quelqu'un qu'il est sceptique, ça ne devrait pas être une insulte. [...] je crois qu'il y a un côté religieux dans cette histoire. [...] Les gens se mettent dans de tels états dès qu'on ose dire quelque chose d'un peu contradictoire. » Pourtant, elle a bien eu le champ libre pour les tenir, ces propos !

Finalement, chez ces néo-réacs, l'apparence cache un socle d'idées moins reluisantes. Grâce à une communication moderne et surtout à la complaisance des médias qui les invitent, ils peuvent plaire à un public autre que celui de la droite réactionnaire.

LES AMIS DE MES AMIS SONT-ILS  
MES AMIS ?

# Checke tes privilèges

« Le privilège du privilégié, c'est de ne pas penser à ses privilèges. »  
Éric Fassin, sociologue spécialiste des études de genre, interview  
France Info, octobre 2018

Avez-vous « checké vos privilèges » récemment ? La question est un peu mystérieuse. Elle invite à prendre conscience de ses avantages pour se rendre compte de ceux que les autres n'ont pas. La notion n'est pas du tout nouvelle. Elle date des années 1960, où un intellectuel et militant communiste américain, Theodore Allen, a créé l'expression « privilège blanc » pour décrire la volonté d'empêcher, au XVII<sup>e</sup> siècle, que ne se tissent des liens entre esclaves noirs et travailleurs blancs pauvres. Si les conditions de vie entre les deux communautés étaient semblables, les Blancs étaient tout de même dans une situation plus enviable. En 1987, elle a été popularisée par l'universitaire féministe Peggy McIntosh, qui l'a théorisée à partir de sa propre expérience : elle a noté quelles activités elle pouvait pratiquer sans rencontrer d'obstacle, alors qu'une personne noire aurait été victime de discrimination. Elle décrit aussi l'avantage, en tant que blanche, d'être « la norme » et non l'exception. Elle est majoritairement représentée lorsqu'elle regarde la télévision par exemple, où les Blancs<sup>1</sup> dominant l'écran. Plus tard, l'expression s'est étendue au-delà de la couleur de peau : privilège de classe sociale, de genre et bien d'autres. Nous

sommes bien loin du sens traditionnel français que nous connaissons : la nuit du 4 août 1789 ont été abolis les privilèges, c'est-à-dire les droits féodaux dont disposaient les seigneurs sur le peuple. Le sens plus contemporain et importé des États-Unis ressemble plutôt à un dévoiement : doit-on se sentir à proprement parler « privilégié » de voir des gens qui nous ressemblent à la télévision ?

Aujourd'hui, sur les réseaux sociaux, nous sommes invités à « checker nos privilèges », donc. L'idée de départ est plutôt bonne. L'avantage de voir les choses de cette façon est d'inverser la perspective : le privilège social n'est pas un luxe dont les bénéficiaires auraient conscience de profiter au quotidien. Peu de gens, en effet, se disent le matin en se regardant dans le miroir : « Quelle chance j'ai d'être un homme blanc de classe moyenne ! » Pourquoi est-ce utile ? Parce qu'on ignore facilement les désagréments d'un désavantage dont on n'est pas victime. Ainsi Pierre Jourde, critique littéraire et professeur d'université, peut-il déclarer en toute bonne foi : « En un quart de siècle dans les universités, je peux dire que je n'ai jamais rencontré le racisme qu'à doses infinitésimales<sup>2</sup>. » Il a pu être témoin de scènes de racisme, mais un certain nombre de situations lui ont probablement échappé parce qu'il n'était pas concerné.

En théorie, l'idée est intéressante. Mais dans la pratique, c'est plus compliqué. « Checker ses privilèges », cela veut dire en prendre conscience, voire les compter. Comment ? En faisant des tests sur Internet, bien sûr ! Le plus connu est celui de BuzzFeed. Il consiste en une liste de cent phrases que vous devez cocher si vous êtes concerné : « Je n'ai jamais été victime d'une agression en raison de mon orientation sexuelle », « Il y a un lieu de culte pour ma religion près de chez moi », « Je suis blanc » ou « On ne m'a jamais harcelé quand j'étais enfant en raison d'une de mes identités ». Mais aussi : « J'ai des *frequent flyer miles* » ou « J'ai toujours eu la télévision par câble » (ces deux phrases sont uniquement dans la version anglaise du test), ce qui a l'air un peu ridicule. Ne soyons pas faussement naïfs, ces deux

phrases servent à savoir si on appartient à une catégorie socioprofessionnelle favorisée en mesure de s'offrir le luxe de voyager. Mais certaines personnes, par exemple, choisissent de ne pas prendre l'avion, non par manque de moyens financiers mais par souci de leur empreinte carbone. Cette conscience écologique peut donc aussi être un marqueur social, de même que le fait de choisir de ne pas posséder de télévision parce qu'on valorise une culture moins grand public. Les deux phrases sont donc, au mieux, imprécises.

Poursuivons notre raisonnement : pourquoi, par exemple, n'y a-t-il pas la phrase : « Je ne vis pas dans un pays en guerre » ? C'est pourtant un sacré privilège... Ou bien même celle-ci : « Je suis en train de faire ce test, donc j'ai accès à Internet » ? Là encore, tout le monde n'a pas cette chance. Peut-on hiérarchiser les privilèges ? Le test de Buzzfeed attribue un score sur 92. Il semble que chaque phrase cochée compte pour un point : les *miles* aériens comme le fait de subir des discriminations. Compter ses privilèges confine parfois à l'absurde. J'ai fait ce test et obtenu 55 sur 92. Commentaire du résultat : « Vous êtes privilégié·e. Vous avez connu quelques déboires dans votre vie mais dans l'ensemble, vous n'êtes pas à plaindre. » Merci beaucoup.

Certains privilèges sont rarement mis en avant, comme celui d'être beau. Il a été démontré qu'avoir un physique avantageux est un atout, notamment dans le monde professionnel pour les candidats à l'embauche. « Le sociologue Jean-François Amadieu, professeur à l'université Paris-I, a réalisé des expériences au constat sans appel. Un visage disgracieux sur une photo de candidature est un handicap certain<sup>3</sup>. » C'est ce qu'on appelle l'effet de halo : une personne est belle, et sa beauté nous donne l'impression qu'elle possède d'autres qualités qui n'ont pourtant *a priori* aucun lien avec sa plastique. Alors qu'être victime de racisme anti-moche est un désavantage, mais on en entend peu parler. Serait-ce parce qu'il est plus difficile de s'avouer ou même de se revendiquer laid que pauvre ou

de confession musulmane ? Le test de BuzzFeed a le mérite de mentionner ce privilège dans l'affirmation à cocher : « Je me trouve beau/belle. »

Au-delà du problème de mettre tous les privilèges sur le même plan se pose celui de l'aspect relatif des privilèges. Sur le groupe Facebook « L'intersection », des affiches (traduites de l'anglais) proposent aussi un système de cases à cocher, si par exemple on est « chrétien/athée<sup>4</sup> ». Il faudrait demander à cet étudiant égyptien condamné à trois ans de prison pour athéisme en 2015 s'il se sent privilégié<sup>5</sup>. La notion de privilège ne peut-elle donc passer les frontières ? Ou, pour le dire autrement, être privilégié dans un pays signifie-t-il l'être partout ? Cette condamnation montre qu'un privilège peut être, ailleurs, un motif de persécution.

Savoir ce qui nous donne des avantages dans la vie est important, mais ensuite, que faut-il faire ? Les résultats des divers tests montrent qu'après la prise de conscience il faut agir, mais le conseil est-il suivi d'effet ? Le risque réel est de s'arrêter là, avec un vague sentiment de culpabilité qui nous donnerait l'impression de faire quelque chose en nous étant seulement préoccupé de la question. C'est ce que relève Marc-Olivier Behrer dans *Le Monde*, citant une auteure américaine ayant travaillé sur le sujet : « [...] Phoebe Maltz Bovy critique ainsi un lycée privé chic de New York, où les élèves participent à des ateliers sur le "privilège blanc". "Les classes supérieures ont trouvé dans cet acte de contrition la parade pour faire oublier la nécessité d'agir contre les inégalités, déplore-t-elle. Il suffirait de confesser son privilège et ensuite on peut passer à autre chose." À l'entendre, l'abolition de l'enseignement privé serait pourtant un moyen plus efficace que ces ateliers pour combattre les privilèges de classe et de couleur de peau<sup>6</sup>. » Si on s'arrête là, effectivement, il ne sert à rien de « checker ses privilèges ».

# Appropriation culturelle

« Kim Kardashian accusée d'appropriation culturelle ? Elle en a “rien à f...” »

20 minutes, 30 janvier 2018

Qu'a fait Kim Kardashian exactement en janvier 2018 ? Elle s'est coiffée avec des tresses d'inspiration afro-américaine, ce qui a déclenché un scandale sur Twitter. Contre Kim ou contre d'autres, les accusations d'« appropriation culturelle » fleurissent depuis quelques années sur les réseaux sociaux et sont relayées dans la presse. La notion est ancienne, elle précède même l'existence de l'expression. L'artiste américain Kenneth Coutts-Smith a écrit l'un des premiers textes sur ce sujet en 1976, intitulé *Observations générales sur le concept de colonialisme culturel*<sup>1</sup>. Il y parlait de la « culture haute » avec un prisme plutôt marxiste. Cette culture était selon lui celle de la classe dominante. Mais il a été le premier à mettre cette idée en perspective avec celle de « colonialisme culturel », consistant pour les peuples colonisateurs à s'approprier l'art des peuples colonisés ou opprimés.

Pourquoi en entend-on de plus en plus parler ? Pour la journaliste britannique et militante communiste Ash Sarkar, c'est parce que les « nouveaux médias obtiennent une audience garantie avec les millenials anxieux, en faisant des listes de choses qui entrent dans la catégorie

“problématique” lorsqu’elles sont adoptées par des Blancs<sup>2</sup> ». En d’autres termes, l’appropriation culturelle fait du buzz. D’autant plus qu’elle concerne souvent des stars, le sujet intéresse donc beaucoup de monde.

Un exemple connu d’appropriation culturelle ces dernières années concerne les coiffes en plumes de tribus natives américaines. Dans les festivals de musique tels que Coachella, aux États-Unis, ou Glastonbury, au Royaume-Uni, les participants, vers 2015, se sont mis à porter des coiffes en plumes inspirées de la tradition native amérindienne. Pour eux, il s’agissait d’un déguisement, d’un costume comme un autre (on trouve aussi des gens habillés par exemple en licorne dans ces festivals). Mais certains membres de tribus ont protesté contre le fait d’utiliser ce qui était pour eux un objet traditionnel porteur d’une forte charge culturelle. Le problème identifié était double : des personnes n’ayant rien à voir avec les natifs américains s’arrogeaient le droit d’utiliser ces coiffes, et en plus, ils le faisaient comme si elles étaient un accessoire banal, donc en méprisant leur symbolique. Le festival de Glastonbury a tout simplement fini par en interdire la vente dans son enceinte<sup>3</sup>.

Quels sont les éléments qui posent légitimement des problèmes ? On pourrait penser que tout cela est assez anodin et se demander pourquoi tant de bruit. Pour le sociologue Éric Fassin, ce qui se joue est l’expression de domination du groupe qui s’approprie un élément culturel : « Ce qui définit l’appropriation culturelle, [...] ce n’est pas seulement la circulation. Après tout, l’emprunt est la règle de l’art, qui ne connaît pas de frontières. Il s’agit de récupération quand la circulation s’inscrit dans un contexte de domination auquel on s’aveugle<sup>4</sup>. » Il n’y a pas toujours une intention de nuire ou d’exprimer consciemment une quelconque domination. Cependant, la question peut être plus complexe, comme celle du *blackface*, cette pratique qui consiste pour des Blancs à se grimer en Noirs. Aujourd’hui considéré comme une expression du racisme, le *blackface* n’est pas non plus étranger à l’idée d’appropriation culturelle, comme le souligne Claire

Bourhis-Mariotti, maîtresse de conférences dans une interview dans *La Vie* : « Le but même du *blackface*, dès ses débuts au XIX<sup>e</sup> siècle, est une forme d'appropriation de l'identité africaine par les Blancs. Et si cela choque autant aujourd'hui, c'est parce qu'on assiste à un mouvement global chez les Noirs pour une réappropriation de la culture africaine<sup>5</sup>. » Il s'agit donc de relever une forme de spoliation.

Pourtant, tout se complique assez vite. Par exemple, à l'université d'Ottawa, en 2015, un cours de yoga destiné aux étudiants handicapés a été annulé par la fédération étudiante. Pourquoi ? À cause des inquiétudes soulevées par les « “implications culturelles” d'un cours de yoga, une discipline créée par des peuples “qui ont expérimenté l'oppression, les génocides culturels et les exactions à cause du colonialisme et de la domination de l'Occident<sup>6</sup>” ». En admettant la dernière partie, peut-on raisonnablement imaginer annuler tous les cours de yoga qui se tiennent ailleurs qu'en Inde ? Tous ces cours sont-ils une appropriation culturelle massive ? Cet exemple est même un peu dérangeant puisque, finalement, ce combat mal placé a eu pour conséquence de priver une minorité de quelque chose, au nom d'une autre minorité...

Prenons l'exemple de la chanteuse Rihanna, qui, en novembre 2017, a fait la couverture de *Vogue Arabia*, habillée en Néfertiti<sup>7</sup>. Elle a immédiatement été accusée d'appropriation culturelle. Le problème est complexe. D'abord, il faut identifier quelle culture « dominante » exactement s'est rendue coupable de cette appropriation, c'est-à-dire au-delà de la seule personne de Rihanna. *Vogue Arabia*, distribué dans plusieurs pays du Moyen-Orient, est la propriété d'un éditeur de magazines américains (Condé Nast) et d'un conglomérat de médias dubaïotes. Peut-on dire que ces deux pays ont exercé une domination sur l'Égypte, le pays de Néfertiti ? Admettons qu'il s'agit de deux cultures « dominantes » dans l'absolu, dans le monde (ce qui est fort douteux pour Dubaï). Quoi qu'il en soit, faire porter la responsabilité sur la chanteuse est de toute façon d'une

très grande mauvaise foi : elle est d'origine afro-caribéenne et revendique cette culture... L'accusation ne tient absolument pas. Maboula Soumahoro, maîtresse de conférences en civilisation américaine, explique : « Ce qui gêne [...], c'est que des artistes blancs jouissent d'attributs culturels dont ils n'ont pas eu à payer le coût social et historique<sup>8</sup>. » Passons sur le fait que Rihanna n'est pas blanche et imaginons qu'elle l'ait été. Une question se pose quand même : est-ce que les personnes appartenant à la communauté victime d'appropriation culturelle paient forcément ce « coût social et historique », uniquement par leur origine, leur couleur de peau ? Le paient-elles toutes ? Ou est-ce qu'on ne peut pas plutôt s'interroger sur la propension d'une entreprise capitaliste, que ce soit le magazine *Vogue* ou une entreprise qui fabrique des versions en plastique des coiffes natives américaines, à faire feu de tout bois ?

Un autre cas aux États-Unis fait énormément de bruit dans le monde entier : l'histoire de Rachel Dolezal. Pendant de nombreuses années, cette femme a fait croire à tout le monde qu'elle était noire, devenant même présidente d'une branche locale de la NAACP, l'une des plus grosses associations antiracistes américaines. Elle portait des tresses africaines ou avait les cheveux crépus, jusqu'à ce que le monde entier s'aperçoive qu'elle était en fait blonde aux yeux bleus. Elle a toujours expliqué que, pour elle, son identité était celle d'une Afro-Américaine. Les raisons sont sûrement multiples, mais des commentateurs ont mis en avant ses relations très conflictuelles avec ses parents (Blancs) et le fait qu'ils aient adopté quatre enfants noirs, les frères et sœurs de Rachel, donc. Une bonne partie des États-Unis a détesté Rachel Dolezal, l'accusant d'appropriation culturelle. Mais ce reproche est-il vraiment valable dans son cas ? Rien n'est moins sûr : elle semble tout à fait de bonne foi de penser qu'elle est noire, et elle a vécu comme telle pendant des années (cela continue aujourd'hui, malgré la polémique), s'engageant même contre le racisme. Doit-on nier qu'elle a mené ce combat ? Quels bénéfices en a-t-elle tirés ? Au détriment de qui,

exactement ? Quoi qu'on pense de son état psychologique, a-t-elle vraiment spolié qui que ce soit ?

La notion d'appropriation culturelle, si elle peut s'entendre, a tout de même d'importantes limites. Pour les comprendre, revenons à un sujet plus intéressant : Kim Kardashian. Elle ne s'est pas contentée de se faire des tresses, c'est une récidiviste. Elle a en lancé en août 2019 une ligne de sous-vêtements de maintien, appelée à l'origine « Kimono ». Elle a dû changer le nom car elle s'est de nouveau retrouvée accusée d'appropriation culturelle (c'est maintenant Skims Solutionwear, si vous voulez en acheter). Ce sont des sortes de gaines destinées à masquer les bourrelets, disponibles en plusieurs couleurs, et qui n'ont évidemment rien à voir, même de loin, avec le vêtement traditionnel japonais. D'ailleurs, si on était mauvaise langue, on pourrait même se demander si la personne qui a trouvé ce nom savait ce qu'était un kimono ou si elle aimait juste le mot. Enfin, on cherche encore le rapport de domination, surtout si on prend en compte les origines arméniennes de la femme d'affaires.

Il est évidemment nécessaire, quand on fait un emprunt culturel, de créditer la personne ou la culture à laquelle on emprunte. Mais c'est loin d'être toujours évident. AJ+, le web média dépendant de la chaîne qatarie Al Jazeera, destiné à un public jeune et cool, a publié en janvier 2018 une vidéo en forme de réquisitoire contre l'appropriation culturelle. Mais, en février 2020, le même média a posté une autre vidéo intitulée : « D'où vient le tacos français ? » Avant d'ironiser, examinons la vidéo. Il est vrai que le tacos (celui avec un s) est différent du taco mexicain. Pour ceux qui n'en ont jamais mangé, c'est une galette de blé (qui ressemble à une tortilla) fourrée de plusieurs types de viandes, de sauce fromagère et de frites (l'ajout de légumes est possible mais peu fréquent) et repliée en une forme rectangulaire. Le tacos est plébiscité depuis cinq ans. Yasmina Bennani, qui présente la vidéo, explique qu'il a été pensé par deux bouchers de Vaulx-en-Velin d'après une recette de la mère de l'un d'eux. Elle mettait de la

chakchouka (plat maghrébin composé d'une sorte de ratatouille avec des œufs) sur une galette. Les deux hommes ont ajouté de la viande et ont baptisé leur création du nom de « tacos ». Quelques années plus tard, un habitant de Vénissieux a mis au point la sauce fromagère qui fait désormais partie intégrante de la recette. Au début de la vidéo, Yasmina Bennani nous explique : « Ce sandwich qui n'a rien à voir avec une galette mexicaine [est] une sorte de mix entre le kebab, le panini et le burrito. » « Rien à voir », vraiment ? Pour une galette de blé qui contient de la viande ? Et la ressemblance avec le burrito, qui est lui aussi mexicain ? Il faut comprendre de la vidéo qu'il est nécessaire de créditer les inventeurs et de reconnaître que le tacos a été inventé par deux hommes originaires de banlieue. Mais pourquoi refuser d'admettre l'emprunt culturel au Mexique ? D'ailleurs, si on veut être précis, le tacos ne ressemble pas du tout à un sandwich. Quant à la galette de blé fourrée, c'est une recette présente dans de nombreux pays. Enfin, la culture mexicaine peut aussi être vue comme perdante dans un rapport de domination (certes, avec les États-Unis). En niant l'emprunt, AJ+ ne se rend-il pas coupable de promotion de l'appropriation culturelle ?

Bien sûr, il ne s'agit pas de dire qu'il n'y a jamais d'appropriation culturelle. Simplement, les limites se voient très vite. Kim Kardashian a changé le nom de ses sous-vêtements après la mauvaise presse. C'est simplement la loi du capitalisme : elle voulait les vendre. Mais que dire quand on en arrive à des interdictions, comme dans le cas du cours de yoga ? N'est-ce pas un peu extrême ? En 2017, à Portland, deux femmes cuisinières et gérantes d'un stand de burritos ont dû fermer boutique après des accusations d'appropriation culturelle : elles étaient allées au Mexique pour s'inspirer des préparations traditionnelles de tortillas, en observant des vieilles grands-mères, en leur posant des questions, mais sans forcément leur demander la permission d'utiliser leurs recettes. Que la pratique soit irrespectueuse, on peut l'admettre et le faire remarquer. Mais l'affaire est allée plus loin : elles ont reçu des menaces, y compris de mort<sup>9</sup>. Après cet

événement, une militante a fait circuler sur Internet une liste de soixante restaurants tenus par des Blancs qui servent de la cuisine dite « ethnique<sup>10</sup> ».

Encore une fois, il est impossible d'avoir un avis tout fait sur chaque cas. Sans dire que l'appropriation culturelle n'existe pas, il faut se méfier et ne pas la voir partout non plus. Quant aux moyens d'action pour protester, faire interdire ou menacer est toujours extrême. Comme en Thaïlande, où il est illégal de se faire un tatouage représentant Bouddha. Certains rêveraient sûrement qu'on puisse interdire légalement ce qu'ils jugent comme une pratique offensante, mais doit-on vraiment légiférer contre le mauvais goût ?

# Multiculturalisme

« La Fashion Week de Londres consacrée aux collections masculines automne-hiver 2020-2021, du 4 au 6 janvier 2020, a célébré le multiculturalisme, à quelques semaines du Brexit. »

[www.franceinfo.fr](http://www.franceinfo.fr), 7 janvier 2020

Sans vouloir manquer de respect au Petit Robert, le multiculturalisme n'est pas seulement la « coexistence de plusieurs cultures dans un même pays<sup>1</sup> ». Le problème posé par ce mot vient du fait que beaucoup s'en tiennent à cette définition. Elle n'est pas fautive mais elle n'est pas unique. Le multiculturalisme est aussi, et surtout, un modèle politique : non pas simplement la présence d'individus de cultures différentes, mais la façon d'appréhender ces cultures et leurs communautés. L'écueil est que le mot est le plus souvent mal employé.

Le Canada fait figure d'exemple en matière de multiculturalisme. Là-bas, cette façon d'organiser la société est venue se substituer au biculturalisme (francophone et anglophone). L'idée n'était pas seulement de reconnaître qu'il existait au Canada plus de deux cultures : c'est un « système axé sur le respect et la promotion de la diversité ethnique dans une société », comme le dit un document québécois datant de 2008 (même si la gestion multiculturelle de la société canadienne est bien antérieure à cela) intitulé *Commission de consultation sur les pratiques*

*d'accommodement reliées aux différences culturelles* (plus simplement connu sous le nom de « Rapport Bouchard-Taylor »). Sur le principe, l'idée est séduisante. Elle a déjà le mérite de poser le principe que, dans un même pays, différentes cultures ont leur légitimité, contredisant ainsi ceux qui voudraient qu'un pays n'ait qu'une seule culture, ceux qui ne supportent pas d'être mis face à l'Autre, celui qui n'a pas la même religion, les mêmes coutumes. Si le multiculturalisme s'en tenait à rappeler ce principe, tout irait bien.

Mais l'écueil réside dans les « accommodements raisonnables » prônés par le multiculturalisme, et, même si l'expression est québécoise, la notion a traversé l'Atlantique pour arriver en France. L'idée est que le fonctionnement de la société doit s'adapter aux spécificités de groupes culturels donnés. Il est souvent question des manifestations religieuses. Parmi la multitude d'exemples, attardons-nous sur l'accommodement raisonnable consistant à laisser certains élèves venir à l'école avec une arme. Formulé ainsi, cela a de quoi surprendre, mais précisons le propos. Le kirpan est une arme symbolique, semblable à un poignard, portée par les Sikhs orthodoxes. En 2001, un élève a laissé tomber son kirpan dans la cour de son école québécoise. Temporairement exclu, il s'est finalement inscrit dans une école privée. Cinq années après cet incident, en 2006, la Cour suprême a officiellement autorisé les élèves sikhs à venir en cours avec leur poignard traditionnel. Deux ans plus tard, quand un élève en a menacé un autre avec son kirpan<sup>2</sup> dans la cour de récréation, la question de la pertinence de cet accommodement a été soulevée. L'élève a été acquitté à son procès. Des membres de la communauté sikhe ont déclaré que le kirpan n'était jamais utilisé comme une arme, mais visiblement, le garçon de treize ans n'avait pas lu le mode d'emploi.

L'exemple du poignard est bien sûr frappant parce qu'il pose des problèmes de sécurité : un principe fondamental pour assurer la sécurité au

sein des établissements scolaires peut officiellement être enfreint pour respecter les convictions religieuses d'une communauté.

Tous les autres cas de figure canadiens ne sont pas aussi flagrants. Par exemple, certains citoyens approuvent que les policières musulmanes, comme c'est également le cas au Royaume-Uni, aient le droit de porter un foulard islamique avec leur uniforme, affichant ainsi leur appartenance religieuse. Et après tout, pourquoi pas ? Mais au fond, c'est le même problème : doit-on accorder des droits différents aux uns et aux autres en fonction de leur religion ou de leur culture ? L'État peut-il entériner ce principe ? Au Royaume-Uni, qui applique aussi les principes du multiculturalisme pour gérer la société organisée en communautés, il est possible, en fonction de sa religion et pour certains litiges, d'avoir accès à des tribunaux de justice spécifiques. Des audiences et des jugements sont rendus dans des cours ecclésiastiques, juives ou islamiques. Cela n'a rien de nouveau car les tribunaux ecclésiastiques existent depuis le XI<sup>e</sup> siècle au Royaume-Uni, où ils s'occupaient de juger les différends en matière de diffamation ou dans les affaires matrimoniales<sup>3</sup>. Aujourd'hui, avec le multiculturalisme, leur existence prend une autre résonance : ils sont vus comme un avantage car ils fonctionnent plus rapidement et sont moins coûteux qu'une procédure judiciaire classique. Il faut préciser que leurs décisions ne sont pas à égalité avec la loi commune : c'est bien la loi du pays qui prime. Leurs jugements portent sur des questions de droit familial (divorce), querelles entre voisins, litiges mineurs au sein d'entreprises dirigées par deux personnes de la religion concernée... Il n'y a donc pas d'obligation légale de se conformer à leurs conclusions, bien que ces tribunaux soient parfaitement officiels. Cela ne résout pas pour autant les problèmes soulevés par leur existence. Si ces tribunaux sont si anciens, quel est le lien avec le multiculturalisme ? Dans les faits, ce sont les « tribunaux de la charia », la version islamique, qui posent de réelles questions aujourd'hui. Ils sont accusés de prendre des décisions souvent défavorables

aux femmes (la question du divorce et du consentement mutuel est particulièrement sensible), qui s'y plient afin de ne pas être exclues de la communauté. Sufiya Ahmed raconte dans *The Independent* l'histoire d'une femme de sa connaissance, pieuse, qui ne s'est mariée que religieusement car elle pensait qu'une union civile n'était pas nécessaire et parce que son mari ne voulait pas « laisser de traces administratives<sup>4</sup> ». Après de nombreuses infidélités de la part de celui-ci, elle décide de divorcer. Le problème est que, selon la charia, seul l'homme peut décider du divorce, en prononçant trois fois la phrase « Je divorce de toi ». Cette femme n'aurait donc pu l'obtenir que d'un tribunal religieux avec l'accord de son époux. Désormais, elle vit seule avec ses trois enfants et subvient entièrement à leurs besoins car son conjoint refuse de lui verser une pension alimentaire au motif qu'ils ne se sont pas mariés civilement. C'est donc le conservatisme religieux qui a primé, au détriment des droits de cette femme. Et l'a laissée sans recours matériel. Pourquoi n'avoir pas dès le début exigé une union civile ? Pourquoi ne pas s'être tournée vers un tribunal civil ? La pression de la communauté peut expliquer ces mauvais choix.

Le pouvoir de ces tribunaux est-il anecdotique ? Difficile à savoir. Leur nombre est estimé à environ quatre-vingt-cinq dans tout le Royaume-Uni, mais sans aucune certitude<sup>5</sup>. Et, de toute façon, le chiffre exact importe peu au regard du vrai problème qu'ils posent, celui de l'égalité en droit des citoyens. Si les arguments de ceux qui soutiennent le multiculturalisme sont que ces cours de justice permettent à chaque communauté de vivre selon ses coutumes, qu'elles sont rapides et peu coûteuses, alors les athées ou les agnostiques sont désavantagés. Si on regarde le fonctionnement réel de ces tribunaux, exerçant une justice fondée sur des principes conservateurs qui se fait la plupart du temps au détriment des femmes, alors l'existence de ces institutions crée aussi une inégalité, sinon en droit, du moins dans les faits. L'essayiste Kenan Malik pointe du doigt le problème dissimulé derrière une

intention qui se veut noble, celle de reconnaître l'existence des minorités : pour lui, les gouvernements ayant adopté des politiques multiculturalistes ont choisi comme interlocuteurs les leaders les plus conservateurs des communautés, car ils les voyaient comme étant les voix les « plus authentiques<sup>6</sup> ». De plus, il ajoute : « Les responsables politiques ont envisagé leur nation comme “une communauté de communautés”, pour reprendre les termes de l'important rapport Parekh sur le multiculturalisme, publié en 2000. Mais, ce faisant, ils ont eu tendance à traiter les communautés minoritaires comme des entités distinctes, singulières, homogènes et authentiques, composées de personnes parlant d'une seule voix et ayant la même vision de la culture et de la religion<sup>7</sup>. »

Pourtant, le principe qui consiste à ne pas accorder les mêmes droits à tous séduit, et se répand, dépassant de loin les frontières canadiennes ou britanniques. Prenons pour exemple les Jeux olympiques. Il est inscrit dans le règlement du Comité international olympique : « Aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique<sup>8</sup>. » Or, dès 1996, une athlète iranienne a participé voilée à une compétition de tir à la carabine. Depuis, le phénomène est croissant. Certains pays islamiques envoyant à la compétition des femmes à condition qu'elles puissent concourir voilées ont menacé, si on les obligeait à retirer ce symbole religieux, de retirer tous les athlètes de leur délégation, comme l'Arabie saoudite aux Jeux de Londres 2012<sup>9</sup>. Elle a obtenu gain de cause, l'un des arguments qui a été déterminant étant que laisser participer ces femmes était un progrès, puisque sans leur voile, leur pays ne les y aurait pas autorisées. Mais toutes les demandes de dérogation à la règle ne proviennent pas de théocraties : en 2016, à Rio, l'escrimeuse Ibtihaj Muhammad a obtenu la troisième place de la compétition en ayant combattu voilée. L'événement a été perçu de manière très positive à travers le monde, avec comme message que la sportive contribuait à faire évoluer les mentalités. Mais est-ce

vraiment le cas ? Rien n'est moins sûr : à quel type d'évolution pouvait-on s'attendre ? Aucun signe ne montre que les gens soient devenus plus ouverts d'esprit pour autant. Est-ce qu'un athlète sikh orthodoxe aurait pu participer à la même épreuve avec son kirpan ? Cela lui aurait fait deux armes, c'était peut-être beaucoup. De toute façon, le problème est bien toujours la différence de traitement entre les uns et les autres, tout cela au nom du progrès.

Qu'en est-il en France ? Le juriste canadien François Crépeau, dans le hors-série du *Monde L'Atlas des minorités*, écrit : « Le refus de la France de reconnaître l'existence de minorités au sein du "peuple français" paraît anachronique<sup>10</sup>. » La phrase est assez juste : en France, la loi ne reconnaît pas les communautés, et ne leur accorde aucun droit spécifique en tant que telles. Nous nous en tenons, dans les grandes lignes, au principe illustré par une déclaration désormais célèbre du député Stanislas de Clermont-Tonnerre en 1789 : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation, et accorder tout aux Juifs comme individus<sup>11</sup>. » Sans entrer dans les questions de l'époque, traduisons en termes plus larges et plus contemporains : la loi prend en compte les personnes et non les communautés. Nous évitons ainsi un problème, celui de « faire entrer les gens dans des cases ethniques et culturelles, qui ont ensuite été utilisées pour définir les besoins et les droits<sup>12</sup> ». Car, finalement, si chacun peut être traité en fonction de la communauté à laquelle il appartient, il se retrouve enfermé dans une case. C'est ce qu'illustre une image parfois employée pour décrire une gestion multiculturaliste de la société, le Rubik's Cube : « Une couleur sur chaque face, et toutes les faces se tournant le dos<sup>13</sup>. » Certes, les minorités trouvent une forme de reconnaissance avec une telle politique, qui est l'inverse de l'approche française, dite « universaliste ». Mais à quel prix ? Avec quelles implications ? À chacun de se faire son avis.

Un dernier piège se tend parfois quand on parle de multiculturalisme : il faut rester précis sur le sens des mots. D'où la nécessité de préciser que le

multiculturalisme n'est pas simplement le caractère « multiculturel » d'une société. Certains utilisent volontiers le rejet de ce qui est une politique effectivement très critiquable comme prétexte pour rejeter l'Autre dans sa globalité, l'étranger, l'immigré, le musulman... Il faut donc se méfier et regarder quels termes sont utilisés. On peut trouver inopérante la politique multiculturaliste, mais ce n'est pas la même chose que de déclarer, comme le fait Mathieu Bock-Côté, sociologue et contributeur régulier du conservateur *Figaro Vox* : « [...] Il devient nécessaire de reconnaître un péril lié à la société multiculturelle, comme c'est le cas avec [...] l'islamisme<sup>14</sup>. » Le glissement est presque subtil, mais pas tout à fait : multiculturel, ce n'est pas multiculturaliste. On lit donc bien que l'islamisme est lié au fait qu'il y ait plusieurs cultures au sein d'une même société. Il n'y aurait donc pas d'islamisme dans les sociétés qui n'ont qu'une culture ? Que l'islamisme représente un danger, soit, mais est-il lié à la coexistence de personnes d'origines diverses ? Voilà, à mots à peine voilés, une façon de jeter le discrédit sur la pluralité des cultures. Le terme multiculturalisme est donc piégé aussi parce qu'il ressemble à d'autres mots. Il vaut toujours mieux savoir de quoi on parle exactement.

# Antiracisme

« Il est impératif de dépasser l'antiracisme moral [...]. Il est urgent de renouer avec un antiracisme politique. »

Tribune dans *Libération*, 21 mai 2015

Êtes-vous antiracisme politique ou antiracisme moral ? La question est aussi déroutante qu'actuelle. Si l'antiracisme politique a plutôt bonne presse, c'est qu'il a créé l'antiracisme moral dans le but de le dénigrer. Ce qui n'empêche pas les partisans de l'antiracisme moral de s'autodésigner comme « antiracistes ». Comment s'y retrouver ? Quelle est la différence ?

D'abord, il est impossible d'être les deux à la fois. Pour les partisans de l'antiracisme politique, il faut mener un double combat : contre ce qu'ils appellent le « racisme institutionnel », systémique ou structurel, et parfois même « racisme d'État », et contre les « antiracistes moraux ». Le collectif Rosa-Parks, regroupement d'associations récent mais qui fait de plus en plus parler de lui, « [...] a deux ennemis : les racistes et les antiracistes de façade. Ceux qui, d'après lui, dénoncent une injustice dont ils sont en fait responsables. Comprendre, le pouvoir et les médias<sup>1</sup>. » Le collectif MWASI, sur la même ligne, déclare : « L'antiracisme moral nie l'existence du racisme structurel, n'évoque jamais le racisme d'État<sup>2</sup>. »

Quels sont donc ces différents types de luttes ? Le racisme systémique, ou structurel, pour ceux qui croient à son existence, fait référence à

l'organisation tout entière d'une société qui produit, sans que les individus en aient conscience, des comportements discriminatoires. Par exemple, l'accès à l'emploi ou au logement ne serait pas, ou pas uniquement, le fait de propriétaires ou de recruteurs racistes, mais un phénomène plus insidieux, qui serait inscrit dans les structures même de notre société. L'antiracisme moral, lui, ne se préoccuperait que de changer les mentalités des individus sur la question de la différence.

Le 29 décembre 2017, à Strasbourg, Naomi Musenga appelle le SAMU. Ressentant de fortes douleurs, elle est en train de faire un malaise. Trois opératrices se moquent successivement d'elle, ne la prenant pas au sérieux. Prise en charge trop tardivement, elle décède quelques heures après son admission à l'hôpital. De nombreux médias ont vu dans cet événement tragique une manifestation de racisme institutionnel : de *Slate*<sup>3</sup> à France TV Info<sup>4</sup>, jusqu'au *Quotidien du médecin*<sup>5</sup>. Pour le médecin généraliste Baptiste Beaulieu, l'explication de ces moqueries tient dans ce qu'il appelle le « syndrome méditerranéen<sup>6</sup> » : « Certains personnels soignants estiment que les personnes d'origine africaine ou maghrébine ont tendance à exagérer la manifestation de leurs symptômes, ce qui les conduit à ne pas entendre leur plainte. J'en ai été le témoin à plusieurs reprises au cours de ma carrière. C'est une forme de "racisme institutionnel". Dramatique, mais représentatif de la maltraitance que peut sécréter tout système, particulièrement dans le domaine de la santé. » Le médecin explique que ces comportements sont liés au fonctionnement du système de santé, qui, surchargé, « déshumanise » les personnels. S'en prendre aux trois opératrices individuellement ne résoudrait donc pas le problème.

Pour autant, peut-on généraliser et dire que toute la société est raciste dans ses structures ? C'est à prouver, mais la sociologue Colette Guillaumin l'affirme dès 1992 : « L'idée de race [...] s'est transformée au milieu de notre siècle *en moyen* d'entreprises étatiques de domination, d'exploitation, d'extermination. *Cela est de l'ordre des faits*<sup>7</sup> ». Est-ce vraiment le cas ? Le

racisme systémique s'exprime entre autres dans les microagressions : ce sont des manifestations de racisme (ou de sexisme) parfaitement inconscientes de la part de leurs auteurs, comme confondre deux personnes parce qu'elles sont les seules à avoir la même couleur de peau, demander à quelqu'un « d'où il vient vraiment » parce que sa couleur de peau peut suggérer une autre origine que française, s'adresser à une personne blanche en supposant qu'elle est forcément située plus haut dans la hiérarchie, etc. Le caractère systémique peut être envisagé ici. Peut-on pour autant en faire une généralité ?

En avril 2019, le syndicat enseignant Sud Éducation 93 a organisé un stage de formation à destination de tous les enseignants de l'académie de Créteil intitulé : « Entrer en pédagogie antiraciste ». La première édition du stage l'année précédente avait suscité une polémique importante, notamment en raison de certains ateliers « en non-mixité raciale » et de l'utilisation de l'expression « racisme d'État ». Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, avait même annoncé vouloir porter plainte contre le syndicat. Dès l'annonce d'une deuxième édition, je m'y suis inscrite pour comprendre les enjeux de l'antiracisme politique dont il était question.

Une professeure des écoles est intervenue dans une table ronde intitulée « Personnels éducatifs racisés, comment se défendre ? Comment être un soutien à ces personnels ? » Elle a témoigné de ce qu'elle percevait comme un racisme structurel à l'école, d'abord de la part de ses collègues mais aussi des inspecteurs. Il n'est pas question de nier ou de minimiser son expérience, mais d'en examiner certains détails. Cette professeure, d'origine brésilienne, était remplaçante en maternelle et changeait donc très souvent d'école. En réunion de maîtres, un collègue lui a expliqué ce qu'était une sortie scolaire alors qu'elle demandait simplement si le spectacle évoqué était adapté aux tout-petits. En classe, elle a reçu la visite d'une conseillère en éducation venue pour l'aider à améliorer sa pratique,

mais qui s'est adressée systématiquement à l'ATSEM<sup>8</sup> et non à elle. Par ailleurs, sa classe était dépourvue de matériel. Il est possible qu'il y ait eu une manifestation de racisme, mais cela peut aussi être dû à son statut de remplaçante. Quant à la classe vide, vu les moyens de l'Éducation nationale de nos jours, est-ce vraiment surprenant ? Et, malheureusement, sa maîtrise du français, parfois approximative, peut expliquer certaines réactions : elle a indiqué n'avoir reçu aucune « soutenance » de la part de ses collègues, et être traitée systématiquement comme une débutante alors qu'elle était « expérimentée ». Pourquoi mentionner cela ? Pas par moquerie, évidemment, mais pour souligner que la maîtrise de la langue est, effectivement, attendue pour un professeur des écoles. Faudrait-il donc baisser les exigences parce que la personne n'est pas blanche ? Qu'en penseraient les parents d'élèves ? Est-ce qu'il y avait là un racisme systémique ? Rien ne le montre.

Cela n'a pas empêché pour autant une autre professeure des écoles, une participante, d'émettre à la suite de la première intervention une idée pour lutter contre ce « racisme systémique ». D'après elle, comme certains enseignants demandent à travailler dans la même école pour mettre en œuvre un projet pédagogique spécifique, il faudrait que les enseignants racisés (non blancs) demandent à être mutés dans la même école, de préférence un établissement peu demandé, pour être regroupés et ne pas subir le racisme. Cette collègue était donc à deux doigts d'inventer... le ghetto.

Une autre conférence plénière de ce stage s'intitulait « L'histoire décoloniale ou déconstruire le roman national dans une école raciste et libérale ». Donc, l'école elle-même serait raciste. On peut comprendre l'émotion ministérielle suscitée par ce type de propos, ainsi que par l'emploi de la formulation « racisme d'État », qui semble supposer une volonté politique semblable à celle de l'apartheid en Afrique du Sud ou de la ségrégation aux États-Unis, alors qu'il n'en est rien. La preuve : la plainte du ministre Blanquer a été classée sans suite, et heureusement, car cela

aurait été un vrai problème pour la liberté d'expression. C'est donc qu'il n'était pas soutenu par l'État. Bien sûr, les organisateurs de cette formation argueront du fait qu'en 2019 le recteur a tenté d'empêcher les enseignants de se rendre à ce stage, et que c'est donc une manifestation de racisme d'État. Si c'était le cas, il l'aurait simplement fait interdire. Mais il n'en avait pas les moyens légaux. Certains professeurs n'ont effectivement pas eu le droit d'assister au stage sur leur temps de travail, mais pas tous. Que ce soit en 2018 ou en 2019, le syndicat Sud Éducation 93 s'est donc retrouvé... du côté de la loi !

La lutte contre le « racisme d'État » en France semble donc sans objet véritable. Pour autant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'actes racistes émanant de l'État. Par exemple, l'ancien ministre de l'Intérieur Manuel Valls, qui pourtant dénonçait en 2015 l'existence d'un « apartheid, social, territorial, ethnique », a décidé en 2012 de ne pas mettre en place les récépissés de contrôle d'identité, qui étaient une promesse de campagne de François Hollande, afin d'éviter certaines tensions entre policiers et jeunes qui avaient tendance à se faire contrôler plusieurs fois dans la même journée, accréditant l'idée de contrôle au faciès. Pour éviter des lourdeurs administratives, M. Valls a décidé de ne pas honorer la promesse. On ne peut pas dire pour autant que cette trahison est une décision se voulant raciste, c'est plutôt le choix de ne pas lutter contre le racisme là où il a été identifié. Non pas pour brimer les victimes de discrimination, mais pour d'autres raisons : par manque de volonté, ou peut-être pour ne pas s'aliéner le soutien des forces de l'ordre ou d'une partie de l'électorat, par exemple. Parler de « racisme d'État » en France relèverait de ce qu'on appelle le biais d'intentionnalité, c'est-à-dire voir une volonté délibérée là où il n'y en a pas.

C'est ce que font les « Rosa Parks musulmanes », pas celles du collectif déjà mentionné, mais un groupe de femmes qui, en mai 2019, ont décidé de mettre un burkini, tenue recouvrant tout le corps sauf les mains, les pieds et

le visage, pour nager dans une piscine municipale à Grenoble. L'opération a été fortement médiatisée, ce qui était le but. Il s'agissait là encore de lutter contre le racisme d'État. Mais, premièrement, cette tenue n'a rien à voir avec la couleur de peau ou l'origine, et ensuite, quand bien même on parlerait de racisme antimusulmans, elle n'est pas portée par toutes les femmes de confession musulmane. Enfin, le burkini est interdit uniquement pour des raisons d'hygiène. Ni le short ni les autres vêtements que le slip de bain ou le maillot de bain ne sont autorisés dans les piscines municipales. Ces femmes n'ont pourtant pas hésité à convoquer la figure de Rosa Parks, qui, elle, luttait vraiment contre un État où le racisme faisait loi. À ce jour, aucune plainte n'a été déposée contre elles, et elles n'ont pas fini en prison comme Rosa Parks.

Encore sur le même sujet, certains maintiendront qu'il s'agit de racisme d'État en invoquant les « arrêtés anti-burkinis » votés par une trentaine de municipalités pendant l'été 2016 et interdisant cette tenue sur les plages. Le Conseil d'État les a invalidés. Toujours pas de racisme d'État, donc. En revanche, il faut peut-être revenir à l'autre collectif Rosa-Parks. Parmi les associations qui le composent, on trouve « Palestine vaincra », qui œuvre « pour la libération de toute la Palestine de la mer au Jourdain<sup>9</sup> », et soutient toute forme de résistance palestinienne à Israël, « y compris armée<sup>10</sup> ». Le sens de ce slogan est désormais assez connu : si la Palestine doit s'étendre de la mer au Jourdain, cela signifie la disparition d'Israël. Quel est le lien avec l'antiracisme politique ? Malheureusement, certains de ses partisans flirtent dangereusement avec l'antisémitisme.

Dans sa représentation la plus outrancière, le Parti des Indigènes de la République (PIR) parle de « philosémitisme d'État » : ce dernier favoriserait les Juifs notamment en soutenant Israël et utiliserait la lutte contre l'antisémitisme pour stigmatiser les citoyens de confession musulmane. La porte-parole du PIR, Houria Bouteldja, en décembre 2018, « a encore une fois affirmé que le philosémitisme d'État était utile à la

propagation d'un "racisme d'État" contre l'islam<sup>11</sup> ». Ainsi, les musulmans seraient visés comme étant particulièrement antisémites et l'État récupérerait et monterait en épingle des manifestations d'antisémitisme afin de donner une mauvaise image des musulmans.

Le « camp d'été décolonial » organisé en 2016 à Reims était un projet antiraciste politique. Que s'est-il passé dans ce festival ? Selon Sihame Assbague, la co-organisatrice : « Nous avons [...] étudié les différents racismes : la négrophobie, l'islamophobie, la romophobie, le racisme anti-asiatique, l'antisémitisme, etc. Et notamment la manière dont l'antisémitisme et le racisme anti-asiatique sont instrumentalisés par l'État français pour opposer les minorités les unes aux autres<sup>12</sup>. » Pourquoi appliquer ce prisme seulement à l'antisémitisme (et au racisme anti-asiatique) ? C'est là, malheureusement, un des points sensibles de l'antiracisme politique. Tous ses partisans ne franchissent pas cette ligne et ne sont pas aussi explicites que le PIR. Pourtant, ce type d'analyse est suffisamment fréquent au sein du mouvement pour qu'on se questionne. Il ne s'agira pas non plus forcément d'antisémitisme explicite, mais parfois de minimisation de l'antisémitisme.

L'antiracisme politique a lancé une véritable OPA sur l'antiracisme en France, avec succès. Il faut dire qu'il a eu des appuis de choix, comme celui d'Angela Davis, figure majeure de la lutte contre le racisme aux États-Unis, poursuivie par la justice, ayant été emprisonnée pour ses combats. Elle est en effet un soutien du MAFED, la Marche des femmes pour la dignité, le groupe antiraciste politique qui a organisé en 2015 la première « Marche de la dignité » pour lutter contre les violences policières<sup>13</sup>. L'idée de cette manifestation était de protester contre les discriminations racistes : « Contre l'islamophobie, la négrophobie, la romophobie, galopantes, contre les crimes policiers, s'impose une nouvelle marche : la Marche de la dignité<sup>14</sup>. » Mais où est l'antisémitisme ? Existe-t-il seulement pour ces gens-là ? Ah non, c'est vrai : l'un des soutiens de la manifestation était le

PIR. Mais de toute façon, qui songerait à remettre en question un mouvement soutenu par Angela Davis ?

Même en sortant du cadre militant associatif, l'antiracisme politique semble avoir gagné une bonne partie de la gauche. La France insoumise, par exemple, a été le théâtre d'un conflit passé presque inaperçu pour le grand public mais pourtant significatif. Le 9 novembre 2018, dans un café du dix-huitième arrondissement, le « groupe d'appui JR Hébert » de La France insoumise organisait une soirée thématique intitulée « L'entrisme islamiste dans les syndicats ». Après avoir entendu dire que cet événement faisait débat sur le Discord (service de messagerie instantané) du groupe politique, je m'y suis rendue en personne. Devant le bar, essayant de faire pression sur ceux qui souhaitaient entrer en distribuant des tracts et en apostrophant les gens, en dénonçant la tenue de la conférence... le collectif Rosa-Parks ! Pas celui du burkini, l'autre, il faut suivre. Pour les militants présents, le thème de la soirée était islamophobe et raciste. Peu importe qu'ils aient été invités à entrer pour juger par eux-mêmes (cela ne les intéressait pas). Peu importe qu'aucun propos raciste n'ait été tenu, ou que les syndicalistes qui dénonçaient l'infiltration des syndicats par les islamistes aient avancé de solides arguments, ni qu'ils aient été, eux-mêmes, pour une bonne partie, originaires d'Afrique du Nord. Le sujet était clos. Pour ces militants de l'antiracisme politique, évoquer l'islamisme vous range automatiquement dans la catégorie « raciste ». L'OPA est un succès. Les associations antiracistes historiques comme SOS Racisme ou la Licra sont dépassées, ringardisées, voire diabolisées comme « ennemis ». Il semblerait que les antiracistes politiques puissent désormais dire « l'antiracisme, c'est nous ». Quitte à charrier avec eux des idées dangereuses... et racistes.

# Décolonial

« Le 19 octobre marquera le lancement d'une balade décoloniale dans les rues parisiennes, qui se penchera sur l'héritage colonial de la France. »

Lucie Mamouni, *Les Inrockuptibles*, 3 octobre 2019

L'idéologie « décoloniale » a gagné sa notoriété auprès du grand public en août 2016, lors de la tenue à Reims du « camp d'été décolonial », dont il a déjà été question plus tôt, et qui avait pour but de lutter en « non-mixité » contre le racisme. Sihame Assbague et Fania Noël en étaient les organisatrices. C'est la « non-mixité » qui a déclenché la tempête médiatique. Les médias, de droite comme de gauche, se sont plutôt montrés critiques, mais aussi parfois complaisants ou carrément enthousiastes. Par exemple, *Vice* a interviewé les deux militantes et les décrit comme : « Les deux jeunes femmes qui ont foutu les boules aux racistes de tous bords cet été<sup>1</sup>. »

Le mot « décolonial », maintenant présent dans le débat public, vient plutôt des cercles universitaires, mais il est arrivé en France *via* l'Amérique latine et les États-Unis. Mais, si l'Hexagone n'a plus de colonies, à quoi sert le militantisme décolonial ? C'est qu'il faut distinguer, pour Françoise Vergès, universitaire et auteure d'*Un féminisme décolonial* et présidente de l'association Décoloniser les arts, la colonisation, qui est une période de

l'Histoire, et le colonialisme, ce dernier étant « un processus/mouvement, un mouvement social total dont la perpétuation s'explique par la persistance des formations sociales issues de ces séquences<sup>2</sup> ». Pour dire les choses plus simplement, l'idée est que la mentalité coloniale imprègne encore aujourd'hui la société française. Le combat décolonial étant souvent associé au féminisme, cette association nous aide à le comprendre.

Dans son ouvrage, Françoise Vergès critique principalement le « féminisme blanc », qui est le contraire du féminisme décolonial, mais d'une manière plus large, elle semble viser les femmes blanches dans leur ensemble : « On le sait, les femmes blanches n'aiment pas qu'on leur dise qu'elles sont blanches<sup>3</sup>. » L'affirmation est pour le moins péremptoire et généralisante, en plus de n'être pas étayée. Elle poursuit : « Il est pratiquement impossible de faire reconnaître à une Blanche qu'elle est blanche. Vous le lui dites, elle est bouleversée, agressive, horrifiée, pratiquement en larmes. Elle trouve votre remarque "raciste"<sup>4</sup>. » Voilà l'un des problèmes identifiés : le propos, tenu par une universitaire, est clairement militant. Quelques pages plus loin, elle écrit : « Le sentiment d'être innocente est au cœur de cette incapacité à se voir comme blanche<sup>5</sup>. » Pour l'autrice, le problème des femmes blanches féministes est qu'elles refusent de reconnaître l'existence du racisme. D'après elle, les femmes blanches voient l'Europe comme un « continent exempt de tout racisme<sup>6</sup> ».

Comment en est-elle arrivée là ? Et pourquoi des féministes sont-elles accusées de « colonialité » (et non pas de colonialisme) ? Elle s'appuie sur des faits réels. Notamment sur l'analyse de propos tenus par la figure emblématique du féminisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, Hubertine Auclert. Cette militante s'est battue pour le droit de vote des femmes, et a d'ailleurs donné son nom au centre francilien pour l'égalité femmes-hommes. L'un de ses arguments prônait qu'il était scandaleux que des femmes blanches aient moins de droits que des hommes indigènes<sup>7</sup>. Effectivement, aujourd'hui, un tel propos serait évidemment

raciste et inacceptable. Mais à l'époque, même s'il y avait des opposants à la colonisation, cela n'aurait pas forcément choqué. De nos jours, les militants décoloniaux dénoncent la persistance de cette manière de penser dans nos sociétés actuelles... parfois jusqu'à l'extrême. La militante Saira Rao et la sociologue Robin DiAngelo, aux États-Unis, poussent les choses plus loin. La première, partant de l'idée que toute femme blanche est plus ou moins une suprémaciste blanche, parce que femme blanche, a créé une entreprise pour les femmes blanches qui désireraient s'améliorer dans ce domaine et prendre conscience de leur racisme lors de dîners thématiques. Robin DiAngelo, elle, a formalisé cette pensée dans son ouvrage *La Fragilité blanche*<sup>8</sup> : toute personne blanche est raciste car elle bénéficie d'un système qui l'avantage. Elle fait preuve d'une certaine cohérence en se considérant elle-même comme raciste, mais sous-entend ainsi qu'il n'y a pas de rédemption pour les Blancs<sup>9</sup>.

Si cela semble *a priori* être un champ d'étude plutôt étroit et réservé à des spécialistes, à des universitaires, la diffusion de l'idéologie décoloniale est bien plus floue et pas toujours facile à identifier comme telle. Les « décoloniaux » qui font couler le plus d'encre sont membres du Parti des Indigènes de la République (PIR), qui, comme leur nom l'indique, se voient comme des colonisés. Leur porte-parole, la très médiatique Houria Bouteldja, est de toutes les controverses. Plutôt que d'en faire la liste, essayons d'en commenter deux, mais qui suffisent à apporter un éclairage sur la pensée décoloniale « indigéniste ».

Houria Bouteldja a publié sur le site du PIR, en 2012, un billet intitulé « Mohamed Merah et moi », presque unanimement critiqué par la presse à l'époque. Elle répète tout au long du texte : « Mohamed Merah, c'est moi. » Au-delà de la provocation, que dit-elle ? Elle se livre à une véritable victimisation de Merah, voire, à mots couverts, à une justification de ses actes : « Tous les deux, lui et moi, moi et lui, nous avons subi impuissants la deuxième affaire du voile, l'exclusion et l'humiliation de nos sœurs à

l'école. On a vu comment le pouvoir, toute honte bue, avait transformé un principe fondamental de la République, la laïcité, en arme de combat contre nous. On a vécu les bombardements de Gaza, et les révoltes populaires de 2005, suite à la mort de Zied [sic] et Bouna<sup>10</sup>. » Pis encore elle finit par dire « Mohamed Merah, c'est moi et ça n'est pas moi<sup>11</sup> ». À la différence de Merah, elle se définit comme « [...] un citoyen entier de son humanité. C'est celui qui refuse d'agir comme son ennemi et de s'identifier à lui. Car notre ennemi est un barbare ». Donc, à la lire, la différence avec Merah, c'est que lui a accepté d'agir « comme son ennemi », qui est le « barbare ». Parle-t-elle donc des enfants juifs tués par Merah ou des militaires français qu'il a assassinés, qui seraient donc implicitement des « colonialistes » ? Si ce n'est pas une justification, cela y ressemble, et le moins qu'on puisse dire, c'est que le propos est aussi dérangeant que le titre.

Un autre effet surprenant de la colonialité selon cette militante est de susciter la haine contre les homosexuels. Dans un autre billet du site du PIR, elle revient sur les propos polémiques qu'elle a tenus sur le plateau de l'émission télévisée « Ce soir ou jamais » en décembre 2012, lorsqu'elle a été invitée à s'exprimer sur le mariage pour tous. « Je suis même en dehors de tout ça puisque ma parole est située quelque part politiquement. Je suis située dans l'histoire de l'immigration post-coloniale et dans les quartiers populaires. » Accusée de complaisance avec l'homophobie, elle justifie sa critique de l'« internationale gay » ainsi : « Il serait temps, une bonne fois pour toutes, de comprendre que l'impérialisme – sous toutes ses formes – ensauvage l'indigène : à l'internationale gay, les sociétés du Sud répondent par une sécrétion de haine contre les homosexuels là où elle n'existait pas ou par un regain d'homophobie là où elle existait déjà [...]. C'est pourquoi, de façon analogue, les quartiers populaires répondent à l'homoracialisme par un virilisme identitaire et... toujours plus d'homophobie<sup>12</sup>. » Tout est clair : s'il y a de l'homophobie et du sexisme dans les pays du Sud anciennement colonisés ou dans les quartiers populaires... c'est de la faute

de l'Occident, qui, en défendant des valeurs progressistes, pousse les « indigènes » vers des idées réactionnaires. Ces derniers sont donc totalement exonérés de leurs responsabilités.

Pourtant, on pourrait toujours dire que Houria Bouteldja est caricaturale, que ses propos outranciers ne représentent pas tous les militants décoloniaux. Il y a sûrement du vrai dans tout cela, mais il y a aussi des éléments plus dérangeants : Houria Bouteldja a des soutiens implicites, et ils sont nombreux. Pour compliquer les choses, ils appartiennent pour certains au milieu universitaire et servent souvent de caution intellectuelle aux débats télévisés ou radiophoniques sur les questions de discriminations racistes ou sexistes. Par exemple, Nacira Guénif, présentée comme sociologue, apparaît régulièrement dans les médias. C'est vrai, mais il serait plus honnête d'ajouter qu'elle est aussi un soutien du PIR, depuis sa signature de l'appel fondateur du parti « Nous sommes les Indigènes de la République », en 2005. Maboula Soumahoro, maîtresse de conférences en civilisation américaine, commence également à gagner une forme de notoriété. La journaliste Lauren Bastide l'a même interviewée pour son podcast Les Savantes, sur la grille d'été de France Inter, et a tweeté pour présenter l'émission : « Je me suis fait plaisir en invitant les plus badass des penseuses féministes intersectionnelles comme Maboula Soumahoro. » Sans être membre du PIR, elle soutient également Houria Bouteldja<sup>13</sup>. Le problème vient tout autant du mélange entre militantisme et autorité universitaire que dans le fait de ne pas rendre explicite cette double appartenance.

Tout est-il donc à jeter dans la pensée décoloniale ? Faut-il nécessairement se méfier ? Pas entièrement, pas toujours. Revenons au *Féminisme décolonial*, de Françoise Vergès, qui souligne que les avancées des femmes (en majeure partie) blanches en matière de carrière se font grâce au travail précaire d'autres femmes, en très grande majorité non blanches, qui s'occupent par exemple de la garde des enfants ou du ménage.

Bien sûr, il n'est pas question de faire des généralités ou de tenir les femmes blanches pour seules responsables de cette situation. Néanmoins l'idée vaut d'être entendue. La même Françoise Vergès a également proposé une étude qu'elle appelle « décoloniale » à destination d'élèves visitant le Louvre. Si on va au-delà du problématique mot « décolonial », et si on isole l'argument, l'idée mérite qu'on s'y attarde. Elle rappelle que l'esclavage est présent, en creux, dans l'art de son époque. Par exemple, un tableau représentant un homme fumant une pipe. La représentation iconographique européenne montre les produits qui ont transformé la vie de l'Europe sans montrer ce qui a permis cette transformation : l'esclavage, qui a apporté le tabac. C'est pourquoi, d'après elle, si la peinture de l'époque ne montre pas littéralement la réalité de l'esclavage, cette dernière transparait si l'on est attentif<sup>14</sup>. Cette approche est à la fois originale et intéressante : elle montre vraiment un côté de l'histoire qui n'est pas le premier auquel on pense en contemplant ces tableaux.

Sur le fond, la pensée décoloniale est problématique. On ne peut pas envisager la société divisée, pour toujours, figée de cette manière, donnant aux minorités un « statut de victime héréditaire<sup>15</sup> ». L'historien Gérard Noiriel a signé en 2005 une pétition contre le texte de loi très décrié selon lequel les programmes scolaires devaient reconnaître le « rôle positif de la présence française en Outre-mer, notamment en Afrique du Nord ». La pétition contribua à faire abroger cette loi, difficile donc de soupçonner Gérard Noiriel d'avoir une « mentalité coloniale ». Pourtant, il est très clair sur la question de la supposée « colonialité » qui diviserait la France d'aujourd'hui en colons et en indigènes : « Bien que mes propres engagements civiques m'aient toujours situé du côté des victimes de la domination coloniale, en tant qu'historien il ne m'était pas possible de critiquer ceux qui se réclament de "nos ancêtres les Gaulois" et de soutenir ceux qui leur opposent "nos ancêtres les esclaves<sup>16</sup>". »

# Racisé

« Ce sont en effet ces femmes et ces hommes, racisé·e·s pour la plupart, qui sont envoyés majoritairement au travail, bondant les lignes de transport au départ de la Seine-Saint-Denis, assurant le recyclage des déchets, l'aseptisation des bâtiments ou la livraison de plats cuisinés. »

Élise Megret et Thibaud Pombet,  
*Le HuffPost*, 17 avril 2020

Le mot « racisé » a le vent en poupe, mais il est loin d'être nouveau. Dans *L'Idéologie raciste*, publiée en 1972, la sociologue Colette Guillaumin a défini ce qu'elle appelle le processus de « racisation », c'est-à-dire, pour simplifier un peu son propos, le fait d'assigner une personne à une « race ». Elle n'établit pas par là l'existence de races au sein de l'espèce humaine, mais plutôt que la « race » est une construction dans l'esprit de celui qui « racise » l'autre. Cela revient par exemple à prêter à un individu tel ou tel trait de caractère ou attribut, qui serait propre à toutes les personnes d'une même origine. La sociologue a commencé par étudier la notion de race et sa construction depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Selon elle : « La perception de l'autre comme *essentiellement* différent n'existait pas en Europe avant le XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. » On notait les différences entre les individus de diverses origines, mais cela n'allait pas

au-delà, comme en attestent les récits de voyageurs tels Marco Polo. L'autre était différent mais pas d'une nature différente. La racisation consiste précisément à voir celui qui a une autre couleur de peau comme différent dans son essence même.

Le mot « racisation » est donc utile, puisqu'il décrit clairement le fonctionnement du racisme : commencer par considérer qu'il existe des races puis classer les individus en fonction de ces divisions en un groupe à part, distinct de la majorité, le racisé étant considéré par ceux qui le racisent comme inférieur. Si on s'en tient là, parler de racisation a une réelle utilité, et le terme devrait faire partie du vocabulaire antiraciste. Mais un glissement s'est opéré et le processus est devenu un adjectif (les « personnes racisées ») puis un nom pour désigner des individus : les « racisés ». Pour étudier et déconstruire les mécanismes du racisme structurel afin de le combattre, le mot « racisé » est-il un bon outil ? Pas forcément, car il a ses limites et peut même avoir des effets contraires aux intentions de départ.

En effet, le terme « racisé » désigne plus une identité sociale qu'une identité biologique, qui découle du racisme. Ce qui conduit à diviser le monde actuel entre les « racisés » et les « Blancs » ou « souchiens<sup>2</sup> ». Mais est-ce que tout individu non blanc est nécessairement racisé, partout et en tout temps ? Un Marocain, par exemple, en France, sera probablement victime de « racisation » lorsqu'il croisera la route de racistes, mais s'il est au Maroc ? Est-il racisé quoi qu'il arrive ? Ou alors la racisation est-elle uniquement le fait des Blancs ? Si c'est le cas, comment expliquer alors le phénomène assez bien documenté de racisme anti-Noirs au Maghreb ? Des migrants d'origine subsaharienne sont en effet de manière récurrente victimes de discrimination dans les pays du Maghreb<sup>3</sup>. Le mot « racisé » tel qu'il est compris aujourd'hui postule que les Blancs sont, quoi qu'il arrive, en position de force, ce qui explique que, pour ceux qui l'emploient, le monde se divise en deux catégories : les dominants et les dominés. Ces

derniers sont victimes parce qu'ils sont économiquement désavantagés, mais cette forme de domination procède du racisme. Pourtant, dans l'exemple des Noirs au Maghreb, les racisés sont effectivement dominés, mais les dominants ne sont pas, techniquement, racisés ! De plus, les époques et les contextes changent : est-on racisé pour toujours ? Les Italiens, par exemple, étaient les « racisés » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de la vague d'immigration, car en situation précaire : les « Macaronis » d'hier se sont intégrés à la population française. Les désignerait-on aujourd'hui comme des « racisés » ? Ils ont acquis ce que certains en sciences sociales nomment la blanchité. Le concept ne renvoie pas uniquement à la couleur de peau mais plutôt à un statut social supérieur, réservé aux Blancs. Importé des États-Unis, il est discutable : que penser, par exemple, d'une personne dite racisée qui aurait une position économique et sociale privilégiée et ne s'estimerait absolument pas victime de racisme ? A-t-elle acquis la *blanchité* ? Qui peut en décider ?

Dans le même esprit qui peut parler de « racisé » ? En toute logique, seuls ceux qui sont victimes de « racisation » devraient pouvoir utiliser le mot, car au nom de quoi une personne non concernée pourrait-elle se prononcer ? Se dire « racisé » relève de l'expérience personnelle. À moins qu'on utilise le mot dans son sens plus large : pour désigner une personne non blanche. Mais à ce moment-là, les deux usages du mot semblent incompatibles. Lors du stage « Entrer en pédagogie antiraciste », destiné aux enseignants de l'académie de Créteil et organisé par le syndicat Sud en mai 2019, j'ai participé à un atelier intitulé « Décoloniser les manuels scolaires ». La première activité a consisté à prendre des manuels de plusieurs disciplines et à compter, sur deux chapitres, le nombre de personnes racisées dans les textes ou les illustrations. J'ai choisi un livre d'anglais. Le problème s'est rapidement présenté lorsque je suis tombée sur la photo de deux jeunes filles au teint mat, dont l'origine était parfaitement impossible à déterminer. Lorsque j'ai demandé à l'animatrice du stage si

elles étaient racisées, et s'il fallait les compter ou non, elle m'a répondu que c'était à moi de le déterminer. Sauf que je ne suis pas, personnellement, « racisée », ni dans le sens premier ni dans le sens le plus récent : je n'ai jamais été victime de « racisation » et je suis blanche. Était-ce donc à moi de décider ?

Enfin, le dernier problème est, pour le sens le plus contemporain du mot, « non blanc », la division de l'humanité en deux catégories. Cela ne revient-il pas, finalement, à raciser les non-racisés ? Les Blancs entrent-ils tous dans une seule et même catégorie ? Est-ce qu'une personne (racisée) peut nier à quelqu'un (un « Blanc ») le statut de racisé ? Par exemple, lors du même stage Sud, figuraient au programme des « ateliers en non-mixité raciale », donc interdits aux Blancs : il y a « eux » et « nous ». Les limites de l'exercice sont atteintes. C'est le même mécanisme à l'œuvre dans la fameuse étude du professeur d'université et critique Edward Saïd, *L'Orientalisme*<sup>4</sup>. Dans cet ouvrage qui a marqué la façon de penser l'altérité, il décrit l'Orient comme une construction de l'Occident. Selon l'auteur, les Occidentaux ont véritablement fabriqué une image de ce qu'ils pensent être l'Orient en fonction de leurs préjugés. Cette image est immuable et essentialiste. Mais, inévitablement, cela revient aussi à construire une image de l'« Occident » : le monde est encore une fois divisé en deux.

Finalement, le processus de « racisation » pensé par Colette Guillaumin est un bien meilleur outil que le terme « racisé » pour décrire le mécanisme de la pensée raciste. À partir du moment où on parle de « personne racisée » ou, étape suivante, d'un « racisé » pour désigner un « non-Blanc », l'intention initiale est inévitablement dévoyée et l'effet produit consiste non seulement à établir une distinction entre deux catégories de personnes, et seulement deux, mais aussi à produire, en miroir, une racisation.

# Identité

« L’offensive des obsédés de la race, du sexe, du genre, de l’identité... »

Une de *Marianne*, 11 avril 2019

La une de *Marianne* pourrait, si on s’en tenait à la couverture, nous induire en erreur : les « obsédés » de l’identité traditionnels, en France, sont d’extrême droite. On commence à les connaître et à le reconnaître sans peine grâce à leur nom évocateur : les Identitaires (anciennement Bloc identitaire) et leur branche jeunesse Génération identitaire, Français de souche (ou Fdesouche) ou le GUD (Groupe Union Défense). Leurs idées sont assez identifiables, ils revendiquent leur identité française et ses racines, exclusivement, d’après eux, blanches et catholiques (mais surtout blanches). Ils sont farouchement opposés à l’immigration. Certains sont même connus pour avoir commis des actions violentes (le GUD) ou des opérations coups-de-poing, comme les « patrouilles anti-racailles » de Génération identitaire où des membres du mouvement se sont déployés en 2014 dans les métros lillois et parisiens, au prétexte de « lutter contre les racailles », en réalité avec l’intention d’en découdre avec des immigrés, si l’occasion se présentait. Ce même groupe est aussi à l’origine d’une opération d’intimidation contre les migrants dans les Alpes au printemps 2018<sup>1</sup>. Mais le plus grand ennemi des identitaires d’extrême droite, c’est

probablement le métissage : ils ont peur que leur identité se retrouve diluée ou altérée. Pourtant, ce ne sont pas à ces identitaires-là que *Marianne* a consacré un numéro. Ces « obsédés » sont eux bien ancrés à gauche.

En quoi consiste-t-elle, cette obsession, et qu'a-t-elle en commun avec celle de l'autre bord ? Elle est originaire des États-Unis, où il est même question de « politique de l'identité », ou « politique identitaire » en fonction de la traduction. C'est un phénomène relativement ancien, qui a mis du temps à émerger en France. L'un des éléments clés est la fameuse *affirmative action*, cette politique qui a permis d'augmenter le pourcentage d'étudiants d'origine autre que « caucasienne ». L'idée est de favoriser leurs dossiers (à niveau égal avec le dossier d'un étudiant caucasien) et de proposer des bourses universitaires qui leur seraient dédiées, pour payer les frais de scolarité qui autrement seraient prohibitifs. La notion maîtresse est la « représentation ». Dès les années 1980, les minorités ont combattu dans toutes les sphères de la société pour être davantage représentées, car elles étaient largement invisibles jusque-là. L'intention est bonne et nécessaire car, sans une réelle volonté, voire un militantisme, les choses n'auraient probablement pas évolué. Le chemin est d'ailleurs encore long, comme en témoigne le mouvement Oscars So White, lancé en 2015 sur Twitter, pour dénoncer l'absence de diversité d'origines ou de couleurs de peau des acteurs et réalisateurs nommés.

En France, la volonté de représentation est apparue récemment sur le devant de la scène. Puisque le mouvement est parti du monde universitaire américain, regardons ce qu'il en est dans l'Hexagone. Les politiques d'*affirmative action* n'ont pas comme critère l'origine mais le milieu social. Le dispositif de Sciences Po Convention éducation prioritaire visait, jusqu'en 2020, grâce à une procédure d'admission parallèle, à favoriser l'entrée dans l'école d'étudiants d'origine modeste, que l'on identifiait grâce à leur lycée d'origine avec lequel une convention était signée. La couleur de peau n'entrant pas en ligne de compte, ce n'est donc pas une

politique identitaire. Cependant, toujours à Sciences Po, on trouve quelque chose d'intéressant. En septembre 2016, des étudiantes ont fondé l'association Science Curls, destinée à « ouvrir la réflexion autour de ce qu'[elles] appellent le “cheveux (*sic*) texturé”, les cheveux de bouclés à crépus<sup>2</sup> ». Selon l'une des fondatrices, le groupe se donne pour but de « réconcilier les personnes avec leurs cheveux, de les libérer<sup>3</sup> ». On comprend vite qu'il est question des cheveux des personnes non blanches et non de celles qui auraient simplement les cheveux bouclés. Pourquoi pas ? Dans un contexte où on estime que l'image de soi peut être altérée par l'hégémonie de visages stéréotypés dans les magazines ou les publicités, l'idée a du sens. De nos jours, la représentation des identités se joue aussi sur le terrain des objets : outre les bonnets de bain pour cheveux afro (adaptés à l'épaisseur de la masse capillaire), on trouve désormais des chaussons de danse de couleur foncée, ou les pansements spéciaux pour peau noire (qui furent un flop commercial). Aucun de ces objets ne provient de France, mais leur existence a été relayée chez nous sur les réseaux sociaux, donnant parfois lieu à des débats enflammés entre les pro, qui trouvent qu'enfin les Noirs peuvent acheter des produits pensés pour eux, et les anti, qui trouvent que ces derniers en font trop. La militante et journaliste Rokhaya Diallo, notamment, s'est enthousiasmée pour ces produits. Elle en a parlé sur Twitter : « Les ballerines pour peaux noires arrivent enfin après deux cents ans de ballerines blanches. Les danseuses noires n'auront plus à les teindre ou à les couvrir pour les faire correspondre à leur carnation<sup>4</sup> » ; « Sur les peaux blanches, elle [la plaie] peut être masquée quand l'adhésif est rose pâle. Vous êtes tellement ethnocentré que vous ne parvenez même pas à comprendre<sup>5</sup> ». L'idée, derrière l'engouement pour la représentation des minorités, est qu'elle permettrait de faire avancer la cause de l'antiracisme, un thème traditionnellement de gauche.

On est tenté de dire : et finalement, quel est le problème ? À qui cela fait-il du mal ? Ces produits ne causent de tort à personne et satisfont ceux

qui les achètent. Pourtant, il y a un problème, identifié entre autres par la journaliste altermondialiste canadienne Naomi Klein, en 2000, dans *No logo : la tyrannie des marques*. Le chapitre intitulé « Papa cool » (la traduction pas très heureuse de « *Daddy cool* ») met le doigt sur l'écueil en expliquant que les politiques identitaires aux États-Unis et au Canada ont subverti le combat de la gauche contre les inégalités sociales, et plus largement, contre le capitalisme. Naomi Klein elle-même a été enthousiasmée par ces politiques dans les années quatre-vingt : « [...] La représentation n'était plus un outil parmi tant d'autres, mais la clé de toute chose. Faute d'une stratégie juridique ou politique claire, nous faisons remonter presque tous les problèmes de la société aux médias et aux programmes universitaires, soit qu'ils perpétuent les stéréotypes négatifs, soit que tout simplement ils pèchent par omission. À cause d'eux, les Asiatiques et les lesbiennes se sentaient "invisibles", les gays étaient assimilés à des déviants, les Noirs à des criminels, et les femmes à des êtres faibles et inférieurs : une prédiction créatrice qui est responsable de presque toutes les inégalités du monde réel. Nous, enfants des médias, nous étions scandalisés à ce point par les descriptions réductrices des magazines, des livres et de la télévision, que nous étions convaincus que si ces images stéréotypées et ce langage biaisé changeaient, la réalité suivrait. Nous pensions trouver le salut dans la réforme de MTV, de CNN et de Calvin Klein<sup>6</sup>. »

Elle a fini par déchanter en comprenant que la représentation des identités ne résolvait pas le problème principal des inégalités économiques, et finissait même par occulter ce combat : « Plus nous donnions un rôle central aux questions de représentation, plus elles semblaient vouloir acquérir un rôle central dans nos vies – peut-être parce que faute d'objectifs politiques plus tangibles, tout mouvement de lutte pour obtenir des miroirs sociaux plus satisfaisants finirait inévitablement par être victime de son propre narcissisme<sup>7</sup>. » Pourtant, Naomi Klein reconnaît à ces luttes un point

positif : elles énervaient les conservateurs, ce qui donnait l'impression que le combat était le bon. Mais c'était une illusion. Elle évoque Nike qui montrait des athlètes noirs dans ses publicités : « Lancez-leur quelques clichés gauchistes et hop ! vous n'êtes plus seulement un produit, mais un allié dans la lutte<sup>8</sup>. » Elle ne dit pourtant pas que toutes les marques sont cyniques et parle du rôle positif de Body Shop dans la représentation des différents types de physiques. Pourtant, non seulement cela n'a pas été suffisant, mais le capitalisme, ennemi de la gauche, s'en est trouvé renforcé : « La politique identitaire ne combattait pas le système, elle n'était même pas subversive. Elle alimentait la vaste et nouvelle industrie du *branding* des grandes entreprises<sup>9</sup>. » Cette forme de lutte contre les discriminations est donc dépolitisée.

Qu'en est-il en France ? L'un des rares à avoir vu le problème est l'essayiste et docteur en sciences politiques Nedjib Sidi Moussa, dans son ouvrage *La Fabrique du musulman*<sup>10</sup>. Il explique comment la figure du musulman et celle du « colonisé » (celui qui se définit ainsi alors qu'il n'a jamais été colonisé, mais que ses ancêtres l'ont été) ont remplacé celle de l'immigré depuis une quinzaine d'années dans le prisme de lecture du réel de la gauche de la gauche. D'après lui : « On voit bien que cette notion [colonisé] sert à remplacer l'analyse de la conflictualité sociale à travers la lutte des classes par une nouvelle grille de lecture post-coloniale. » L'un des problèmes est que ce glissement, pour lui, n'aurait jamais pu se faire sans le soutien de militants de gauche. Ce phénomène s'est manifesté par l'émergence de la cause de l'« islamophobie », créant ainsi une sorte d'équivalence entre le fait de critiquer ou dénigrer une religion et celui d'insulter des personnes, ce qui n'est évidemment pas la même chose. Ce changement a donné lieu à un raidissement des identités, qui se manifeste, entre autres, par la forte progression du marché du halal (plus de 15 % par an depuis 1998<sup>11</sup>). Cela rejoint exactement ce que dit Naomi Klein : mettre au premier plan les questions de représentation se fait inévitablement au

détriment du social et revient à déplacer les meubles quand la maison brûle, selon sa formule. Même Bobby Seale, militant des Black Panthers, avertissait au sein de son organisation : « Nous ne combattons pas l'exploitation capitaliste par un capitalisme noir. Nous combattons le capitalisme par le socialisme<sup>12</sup>. » Voilà un propos qui résonne étrangement, quand on regarde, par exemple, la série documentaire, sur Netflix : *Trigger Warning With Killer Mike*. Dans l'un des épisodes, le rappeur Killer Mike décide de ne consommer, pendant vingt-quatre heures, que des biens et des services vendus dans des entreprises possédées par des Noirs. Il se retrouve à commander de la nourriture dans un fast-food, est servi par des Noirs, mais se voit contraint de renoncer à son repas quand il apprend que le propriétaire du restaurant est blanc.

Finalement, ces identitaires « de gauche » sont-ils vraiment de gauche ? Pour l'universitaire Walter Benn Michaels, la réponse est non car il constate qu'à part s'opposer entre eux en tentant de définir ce qui est de gauche et ce qui est de droite, ils en oublient qu'ils n'ont justement pas de gauche, mais « plusieurs variétés de droite<sup>13</sup> ». Pour lui, le piège est double : abandonner la lutte sociale et finir par rigidifier les identités au point de les figer. Il précise : « [...] Manifester son respect pour les gens – pour leur culture, leur histoire, leur sexualité, leurs goûts vestimentaires, et ainsi de suite –, tout cela revient bien moins cher que de leur verser un salaire décent [...]. Cette manière d'envisager la culture ne fait que transposer dans le domaine culturel la vieille pratique du stéréotype telle qu'on l'utilisait auparavant dans le domaine racial. »

Mais finalement, est-ce que ce figement de l'identité ne serait pas le lieu où les identitaires de droite comme de « gauche » (on peut mettre des guillemets) se retrouvent ? Dans une certaine mesure et dans ce que ces positions de gauche ont d'extrême, oui. Certes, la plupart des « obsédés de l'identité » qui se disent de gauche n'ont rien contre le métissage, ce qui est une vraie différence avec ceux d'extrême droite. On en trouve pourtant qui

sont opposés au mélange, comme la militante Houria Bouteldja, du Parti des Indigènes de la République, qui a une opinion pour le moins ambiguë sur la question : « [...] Je n'ai jamais condamné les mariages mixtes. J'ai en revanche critiqué non pas le métissage, mais l'idéologie du métissage comme solution au racisme [...] <sup>14</sup> » : elle est en effet également connue pour avoir écrit : « J'appartiens à ma famille, mon clan, à mon quartier, à ma race, à l'Algérie, à l'islam <sup>15</sup>. »

C'est le problème du lien entre l'identité et l'appartenance, qui peut devenir une aliénation. Que faire alors des identités multiples et parfois contradictoires ? Un croyant (de l'une des trois religions monothéistes) homosexuel est-il les deux à la fois, sachant qu'historiquement, aucune des trois religions n'est particulièrement connue pour sa sympathie envers les homosexuels ? C'est discutable : il existe des associations d'homosexuels catholiques et juifs (David et Jonathan, qui ont choisi le second degré pour leur nom, et Beith Averim), mais elles sont très loin de faire l'unanimité au sein des fidèles et restent assez marginales. Il a également existé une association de musulmans homosexuels, HM2F, créée en 2010, mais elle n'existe plus, vraisemblablement par manque d'adhérents... ou bien s'agit-il d'une difficulté à cumuler des identités qui sont rendues incompatibles par la majorité, dans les deux camps ?

La revendication identitaire a une vraie légitimité lorsqu'elle concerne des personnes dont cette identité a été longtemps niée ou invisibilisée, ou encore dénigrée. Elle pourrait donc à ce titre faire partie du corpus idéologique de la gauche. Mais l'évolution qu'elle a connue hier aux États-Unis et qui se propage aujourd'hui en France montre qu'elle devient un double écueil quand elle prend le pas sur tout le reste : les luttes sociales sont oubliées et les individus figés et essentialisés.

UN FÉMINISME PEUT-IL  
EN CACHER UN AUTRE ?

# Masculinisme

« Le mot “masculinisme” est apparu ces dernières semaines sans que l’on sache vraiment ce qu’il signifie, après qu’un homme, Serge Charnay, fut monté sur une grue à Nantes pour mobiliser les médias. »

Charlotte Lazimi,  
*L'Express*, 22 avril 2013

Le mot « masculinisme » existe depuis le début du  $xx^e$  siècle et désigne des réalités très différentes. D’après l’historienne Christine Bard, ce terme « a d’abord été utilisé par les féministes pour nommer la domination masculine<sup>1</sup> », mais il pouvait aussi, dès les années 1930, « faire référence à ces féministes qui chercheraient à transformer les femmes en hommes<sup>2</sup> ». C’est à partir des années 1980 que le sens du mot a commencé à se fixer, d’abord au Québec pour caractériser des mouvements de pères divorcés (même si tous ne revendiquent pas l’étiquette) trouvant que la justice privilégiait les mères. Par la suite, le masculinisme a évolué en protestation plus globale contre le féminisme.

Sans *a priori*, on pourrait se dire « pourquoi pas ? ». La cause des pères divorcés attire particulièrement la sympathie. D’abord, il semble réjouissant de voir que des pères souhaitent avoir plus de droits, et obtenir la garde de leurs enfants... tout cela va dans le sens d’une société plus égalitaire, dans laquelle les femmes n’assumeraient pas la part la plus importante de

l'éducation des enfants. L'association française SOS Papas soutient « les [...] lois, tel le projet de loi actuel sur la résidence alternée de plein droit, qui prennent en compte l'évolution de la famille, les intérêts réels de l'enfant et l'égalité des droits de chacun des parents, conduisant à l'apaisement des tensions de la séparation<sup>3</sup> ». Voilà qui semble raisonnable et progressiste. Pourtant, à regarder de plus près le reste de l'argumentaire, un mot peut faire sourciller : le reste de la déclaration évoque « l'arbitraire des magistrats dans les procédures où l'obscurantisme social et le sexisme peuvent influencer gravement sur les décisions rendues ». Les décisions de justice seraient donc sexistes. C'est là le cœur de l'argumentaire des groupes masculinistes : la loi serait du côté des femmes.

Mais allons plus loin. Le masculinisme ne se contente pas de nier la domination masculine, ce qui le définit déjà comme un antiféminisme, il renverse la situation : les hommes seraient victimes d'une société discriminante ouvertement pro-femmes. La chercheuse Mélanie Gourarier, dans *Alpha Mâle, séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, désigne par masculinisme « tout groupe organisé autour de la défense de la "cause des hommes" dans une confrontation/rivalité avec le féminisme et les femmes<sup>4</sup> ».

La spécificité des masculinistes consiste à faire des femmes les responsables de tous leurs problèmes, en matière de garde d'enfants comme dans le monde du travail : de nombreux groupes nient par exemple les inégalités salariales entre sexes et prétendent même que les hommes seraient globalement moins bien payés. Le masculinisme va donc au-delà de l'antiféminisme « car, si toute pensée masculiniste est conséquemment antiféministe, l'antiféminisme n'est pas toujours masculiniste<sup>5</sup> ».

Mais c'est dans le domaine des relations amoureuses que les masculinistes expriment le plus leur ressentiment. Dès les années 1980, aux États-Unis, une nouvelle communauté a émergé : les *pick-up artists*, littéralement « artistes de la drague ». Leurs méthodes sont devenues

célèbres au début des années 2000 et continuent de faire recette, notamment, en France, où se sont multipliés les « coachs en séduction ». Il ne s'agit pas simplement d'apprendre aux hommes à séduire des femmes. Ils révèlent, à travers leurs pratiques, une vision masculiniste des femmes au sens où ils inversent les rôles : selon leur vision des relations entre les deux sexes, à cause du féminisme, les femmes sont avantagées dans la vie en général et surtout dans les relations amoureuses, ce qui les conduit à se comporter comme si elles étaient supérieures aux hommes. Pour trouver un partenaire sexuel, elles n'ont que l'embarras du choix et sélectionnent les plus attirants, ceux qui ont le plus confiance en eux. Les timides au physique ordinaire doivent donc faire appel à une stratégie particulière pour arriver à leurs fins, surtout si la femme n'est pas réceptive aux tentatives d'approche et active son *bitch shield*, ou « bouclier de s\*\*\* ». Il s'agit donc de revenir à une répartition des rôles entre les sexes qui leur convient, c'est-à-dire qui avantage les hommes.

Selon le site de séduction [www.pickupalliance.com](http://www.pickupalliance.com), une conversation avec une « cible » doit par exemple commencer systématiquement par un « neg » : le neg « n'est pas une insulte ni une remarque blessante, c'est simplement une observation, une remarque [...] innocente et déstabilisante [...] sur un défaut ou une particularité due à son physique ou à son comportement<sup>6</sup> ». Par exemple : « J'adore ta jupe. Dommage pour le haut<sup>7</sup>. »

Ces groupes de soutien sont à rapprocher de leurs cousins les *incels* (ou *involuntary celibates*), pour qui le monde est divisé en « Chads » (hommes attirants) et en « Stacys » (femmes séduisantes qui choisissent invariablement les Chads comme partenaires), les *incels* étant de fait exclus du jeu de la séduction. On trouve les *incels* sur 4chan (le forum r9k) ou, en France, sur le forum 18-25 de jeuxvideo.com<sup>8</sup>. Si les *incels* ont en commun avec les *pick-up artists* une vision primaire des relations de séduction, ils franchissent une étape supplémentaire : leur but n'est pas de plaire à la gent

féminine, mais plutôt d'épancher leur frustration, leur haine des femmes en général et leur désir de retour à une époque où les relations entre les sexes n'avaient pas encore été gâchées par le féminisme. Nostalgie d'un âge d'or où les femmes étaient vues comme des objets, réparties entre les hommes à parts égales, puisque ces derniers disposaient d'elles sans leur demander leur avis...

Parfois, la haine va jusqu'au meurtre, comme le 23 avril 2018, où Alek Minassian, à Toronto, se réclamant de l'idéologie *incel*, a tué dix piétons au volant d'une camionnette bélier<sup>9</sup>. L'exemple est loin d'être unique, et même si pour l'instant la France est épargnée par ces crimes, la notion de féminicide est désormais connue du grand public : le mot a fait son entrée dans le Larousse sept ans après le Petit Robert.

Nous avons aussi d'autres énergumènes bien français, d'un genre différent : les Hommen (néologisme créé en opposition aux Femen). Masculinistes assumés, les Hommen revendiquent une « défense des valeurs de la famille et de la France<sup>10</sup> ». Le mouvement naît du rejet de la loi Taubira sur le mariage des couples de même sexe, dont il réclame l'abrogation. Il s'inspire des codes visuels et des happenings du groupe féministe Femen, où les membres manifestent seins nus. Les Hommen ont notamment perturbé le tournoi de Roland-Garros en 2013. Mais, s'ils souhaitent créer un effet miroir, les Hommen sont loin de s'être exposés autant que leurs « modèles » : manifester torse nu, pour un homme, n'a pas le même caractère transgressif que pour une femme. Et surtout, contrairement aux Femen, eux portaient des masques. Courageux, donc, mais pas téméraires.

Si l'influence de ces groupes masculinistes est marginale, voire dans le cas des Hommen, purement anecdotique, pourquoi s'y intéresser ? Parce que derrière leur discours se cache une théorisation des relations hommes-femmes qui objective les femmes et réfute le principe d'égalité des sexes. Ces idées débordent désormais du cadre de forums de discussion un peu

obscur pour s'exprimer avec de moins en moins de retenue sur l'ensemble des réseaux sociaux, quand ce n'est pas sur certains plateaux télé : haine du féminisme, parfois des femmes en général, récurrence du « c'était mieux avant » sont les mantras de ce masculinisme qui infuse de plus en plus dangereusement dans la société.

Certains cas de harcèlement de femmes médiatiques, comme celui, en 2018, dont a été victime la journaliste Nadia Daam<sup>11</sup>, chroniqueuse à Europe 1 et sur Arte, découlent directement de ce courant de pensée masculiniste. La journaliste avait osé railler les membres du forum 18-25 de jeuxvideo.com qui, sous couvert d'anonymat, avaient volontairement saturé le « numéro anti-relous », une ligne téléphonique mise en place pour lutter contre le harcèlement de rue. Une indignation qui lui a valu un tombereau de menaces de viol et de mort sur les réseaux sociaux.

Dans un autre registre, en janvier 2018, une centaine de femmes ont publié une tribune dans *Le Monde* où elles défendaient la « liberté d'importuner », en réaction au mouvement #metoo, qui dénonçait le harcèlement des femmes. D'après les signataires, les hommes qui « n'ont eu pour seul tort que d'avoir touché un genou, tenté de voler un baiser, parlé de choses "intimes" lors d'un dîner professionnel ou d'avoir envoyé des messages à connotation sexuelle à une femme chez qui l'attirance n'était pas réciproque<sup>12</sup> » seraient victimes « d'un certain féminisme qui exprime une "haine des hommes"<sup>13</sup> ». Cette « liberté d'importuner », l'écrivain Kamel Daoud la dénoncera, critiquant la tribune avec une formule lapidaire : ce n'est rien d'autre qu'un « droit de cuissage soft<sup>14</sup> ».

Si le masculinisme peut même s'exprimer sous la plume de femmes célèbres, on peut craindre qu'il ait encore de beaux jours devant lui.

# Féminazie

« En faveur du port d'armes et de l'élargissement du concept de légitime défense, partisan de l'expulsion immédiate des immigrés sans-papiers, pourfendeur des féministes qualifiées de "féminazies", [...] à quelques semaines des élections législatives espagnoles [...], le parti d'extrême droite Vox joue la stratégie du tapage permanent. »

*Les Échos*, mars 2019

Le féminisme peut-il être un extrémisme ? C'est ce que sous-entend l'emploi de plus en plus répandu de l'expression « féminazie ». Les premiers usages répertoriés par Googlebooks de ce mot-valise (contraction des mots « féministe » et « nazi ») datent de 1985. Mais c'est sans conteste Rush Limbaugh, un célèbre animateur radio, connu aux États-Unis pour son conservatisme outrancier, qui l'a popularisé dans son ouvrage *The Way Things Ought to Be*<sup>1</sup> (« Comment les choses devraient être » : tout un programme !). Le terme désigne alors les féministes qui défendent le droit à l'avortement : « Je l'utilise souvent pour décrire les femmes obsédées par le fait de perpétuer un holocauste des temps modernes [...]. Il y a 1,5 million d'avortements par an, et certaines féministes semblent se réjouir de ce chiffre. Il n'y en a pas beaucoup, mais elles méritent qu'on les appelle féminazies<sup>2</sup>. » Le décor est planté.

Ce mot a donc d'abord servi de réplique au mouvement *Pro-choice*, de façon particulièrement agressive, mais très ciblée. De nos jours, un glissement sémantique s'est opéré puisque son usage déborde largement la question de l'avortement en caractérisant toute femme qui affirme des revendications féministes. Une simple recherche sur Twitter du hashtag « Feminazi(e) » fait apparaître des milliers d'occurrences, dans plusieurs langues, et à tout propos (« Les féminazi ont toujours des gueules haineuses dégueulasses. Aucun homme les touche [sic] donc elles sont aigries. #Balancetatruie<sup>3</sup> »). Le plus souvent, le terme désigne des positions féministes jugées radicales, et à l'origine de la guerre des sexes.

Revenons à la question de départ : peut-on rapprocher, d'une manière ou d'une autre, féministes et nazis ? C'est ce qu'affirment certains usagers, soi-disant modérés, des réseaux sociaux, soucieux de combattre des positions excessives. Une erreur de raisonnement proche du « sophisme du juste milieu » : l'idée que la vérité se trouve quelque part entre deux extrêmes, dont il faudrait se méfier. Cette façon de penser n'a parfois aucun fondement, car ce n'est pas parce qu'une idée est modérée ou extrême qu'elle est vraie ou fausse.

Pour ceux qui défendent l'emploi du mot « féminazie », on peut donc être féministe, mais pas trop, sinon c'est qu'on déteste les hommes. Cela va avec un mouvement global de réaction contre le féminisme, qui se manifeste de diverses manières, mais toujours avec une visée antiféministe. Parallèlement à la diffusion du terme « féminazie » se développent des campagnes telles que *I don't need feminism because...* (« Je n'ai pas besoin du féminisme parce que... »), lancée sur les réseaux sociaux en 2014, qui invite les femmes à se prendre en photo avec une pancarte sur laquelle elles complètent le slogan : « parce que nous avons déjà atteint l'égalité », ou « parce que je ne hais pas les hommes ». Les magazines *Causeur* et *Valeurs actuelles* ont tous les deux fait leur une, à quatre ans d'intervalle, sur « La nouvelle terreur féministe », dénonçant une même « inquisition ». En sous-

titre, *Valeurs actuelles* fustige « actions violentes, théorie du genre, PMA, parité, écriture inclusive<sup>4</sup> ». Des mesures désormais aussi largement acceptées dans la société que la parité ou la PMA sont mises sur le même plan que des « actions violentes » : on a bien là affaire à un rejet en bloc du féminisme.

Comment en est-on arrivé à mobiliser trois périodes particulièrement sombres de l'histoire – l'Inquisition, la Terreur et la Shoah – pour faire référence à des revendications d'égalité ? Les « actions violentes » de certaines féministes en sont-elles responsables ? Le qualificatif « féminazie » est souvent appliqué à deux types d'activistes : le groupe Femen et les instigatrices du slogan *Men are trash* (« les hommes sont des ordures »), très populaire sur les réseaux sociaux dans certaines sphères féministes. En effet, mimer un avortement avec un morceau de foie de veau, puis uriner dans l'église de la Madeleine (comme les Femen l'ont fait en 2013 pour dénoncer les prises de position de l'Église catholique sur l'IVG) peut choquer, et porter une charge symbolique violente (c'est même le but recherché), mais en définitive, personne n'a été tué ni violenté. Quant au slogan *Men are trash*, on lui reproche de prendre pour cibles tous les hommes, sans distinction. Au pied de la lettre, le slogan est en effet insultant et généralisateur, on pourrait dire essentialiste, bien qu'il procède d'une colère contre des stéréotypes sexistes eux aussi généralisés et violents. Mais, si l'ambiguïté de la formulation peut laisser croire en effet qu'elle dénonce les hommes dans leur ensemble, là encore, en l'absence d'incitation à l'extermination d'êtres humains, le mot « nazi » est-il vraiment approprié ? N'est-il pas lui aussi légèrement « excessif » ?

Par son outrance, et en s'attaquant au féminisme de manière générale, le terme « féminazie » procède en réalité d'un stratagème fallacieux, le *reductio ad hitlerum*, un pseudo-argument qui consiste à disqualifier son adversaire en l'assimilant à Hitler ou aux nazis<sup>5</sup>. Même injustifiée, la

comparaison permet, en un seul mot, de présenter le féminisme comme un épouvantail haineux.

# Féminisme intégral

« Le féminisme intégral [...] veut défendre les femmes intégralement, sans nier leurs spécificités et leurs vulnérabilités particulières. »

Marianne Durano, entretien pour *Figaro Vox*, 20 octobre 2017

La notion est apparue sur les réseaux sociaux en novembre 2017, à l'occasion de la parution de la revue d'inspiration chrétienne *Limite*, titrant à sa une : « Osez le féminisme intégral ». En couverture, une jeune femme très bien maquillée, lève haut les sourcils et affiche l'air très surpris d'avoir cueilli une tomate. La rédactrice en chef du trimestriel, Eugénie Bastié, et sa collaboratrice régulière, la philosophe Marianne Durano, ont exposé, durant une rencontre organisée dans une église parisienne, ce qu'elles entendaient par ce concept.

En dehors des mille deux cents personnes ayant assisté à cet événement fondateur, certains sites internet catholiques et médias étiquetés à droite se sont enthousiasmés pour ce nouveau courant féministe lancé par deux jeunes femmes dynamiques et très déterminées. Mais déterminées à quoi exactement ? Le site d'informations *Aleteia*<sup>1</sup>, qui propose « un regard chrétien sur l'actualité, la spiritualité et le *lifestyle* », y voit une possible « réconciliation des femmes avec leur féminité<sup>2</sup> ». Sur Radio Notre-Dame, une chroniqueuse vante avec exaltation cette soirée de lancement qui

« sortait des stéréotypes imposés [...] invitait à réfléchir, à frais nouveaux, sur de vraies questions [...] trop souvent escamotées<sup>3</sup> ».

Le féminisme intégral propose de « défendre un féminisme qui considère la femme entièrement<sup>4</sup> », déclare Marianne Durano. Le côté entier et radical de cette déclaration a certes de quoi séduire de prime abord, puisqu'on suppose qu'il s'agit d'une nouvelle approche, peut-être plus *complète*. Mais les autres féminismes ne considèreraient-ils « la femme » que *partiellement* ? D'ailleurs, qui est « la femme » au juste ? Tout cela reste un peu flou. Que recouvre en réalité l'adjectif « intégral » ?

Si vous pensiez que le féminisme faisait avancer la cause des femmes toujours plus loin, là, c'est un virage à 180 degrés retour vers l'époque où *la* femme était avant tout considérée comme une mère. « Défendre les femmes intégralement, sans nier leurs spécificités et leurs vulnérabilités particulières » est ni plus ni moins l'expression de ce qu'on appelle de l'essentialisme : les goûts et aptitudes des femmes seraient conditionnés par une nature immuable (leur sexe biologique), et elles seraient donc « par essence » vulnérables, et plus intéressées que les hommes par leur progéniture. Pour Eugénie Bastié, « *de facto*, la mère a plus envie de s'occuper de ses enfants. C'est une réalité dans toutes les enquêtes d'opinion. Aujourd'hui, encore un tiers des femmes voudraient être mères au foyer, parce qu'il y a un lien particulier entre la mère et l'enfant<sup>5</sup> ». Au-delà de la référence un peu imprécise à « toutes les enquêtes d'opinion » (encore faudrait-il savoir lesquelles, et dans quelles conditions elles ont été effectuées), c'est surtout la sienne, d'opinion, que défend Eugénie Bastié.

L'adjectif « intégral » indique, selon les initiatrices de ce mouvement, qu'il faut considérer la place des femmes comme faisant partie intégrante de la nature (tiens, tiens, et pas les hommes ?). Tout comme le capitalisme et le consumérisme participent à la dégradation de la planète, ils seraient aussi dommageables aux femmes car la productivité prend le pas sur la fonction reproductrice : Marianne Durano dénonce ainsi « celles qui ont eu le tort de

privilégier leur carrière ». Résultat : « Cela implique le sacrifice d'une maternité épanouie – éternelles célibataires, mères frustrées ou quadragénaires [... alors qu'] on nous fait croire que c'est le prix de la liberté<sup>6</sup>. » Les femmes qui accordent de l'importance à leur carrière ou ne souhaitent pas avoir d'enfant seraient-elles donc moins « épanouies » que les autres ?

Allons un peu plus loin. Selon le féminisme intégral, le capitalisme, par le biais des techniques de procréation médicalement assistée, serait une menace pour la condition féminine. Marianne Durano dénonce en effet « le trafic d'ovules et d'utérus qu'implique l'extension des PMA ». Une opposition claire et nette au projet de loi donnant accès aux femmes célibataires et aux couples de femmes à la PMA. Si l'on peut à juste titre s'interroger sur la gestation pour autrui (GPA), qui, non encadrée, peut effectivement donner lieu à des « locations d'utérus », la PMA en elle-même n'implique aucun trafic. Sauf en cas de problèmes de fertilité, les femmes utilisent leurs propres ovules et utérus pour tomber enceintes grâce au don de sperme, rien de nouveau sous le soleil. Serait-ce alors le mot « extension » qui pose problème ? La défense de la famille traditionnelle, « un papa, une maman », façon Manif pour tous n'est pas loin...

Enfin, Marianne Durano avoue son admiration pour Simone de Beauvoir et *Le Deuxième Sexe*, tout en considérant que « ce livre est à l'origine de bien des maux dont souffrent les femmes d'aujourd'hui<sup>7</sup> ». Par quelque bout qu'on le prenne, le féminisme intégral a donc tout d'un antiféminisme. Et seul le regain d'intérêt pour le féminisme semble avoir guidé le choix d'Eugénie Bastié et Marianne Durano de détourner ce terme pour lui donner un sens... très particulier !

En somme, si le féminisme intégral « n'entend [...] ni incarner un mouvement religieux ni un mouvement politique<sup>8</sup> », c'est raté : réduire les femmes à leur fonction reproductrice renvoie bien à la fois à une conception

archaïque de la société et à une conception traditionaliste chrétienne de la famille.

Il est amusant de remonter un siècle en arrière, jusqu'à l'une des premières utilisations de l'expression « féministe intégrale » pour désigner une femme médecin nommée Madeleine Pelletier, qui s'habillait en homme et souhaitait même la suppression du vestiaire féminin, symbole d'oppression. De plus, elle pratiquait des avortements clandestins. J'ai demandé à Eugénie Bastié et Marianne Durano si la référence était voulue. Elle était bien évidemment fortuite, ce qui est d'autant plus savoureux.

Madeleine Pelletier : bien plus féministe et intégrale que celles d'aujourd'hui.

# Féminisme musulman

« “Féminisme musulman ?” L’expression, en France, fait figure d’oxymore. »

Dounia Hadni, *Libération*,  
19 décembre 2017

Le féminisme musulman, aussi appelé féminisme islamique, fait parler de lui depuis quelques années en France, après être resté longtemps limité aux cercles universitaires, principalement anglo-saxons. L’expression n’est pas nouvelle, elle est née dans certains pays de culture et de religion musulmanes au début des années 1990 (Iran, Égypte, Arabie saoudite<sup>1</sup>) et recouvre d’abord un courant de pensée qui souhaite à la fois démontrer que l’islam est une religion féministe et proposer une réinterprétation du Coran. Chez les féministes islamiques, le féminisme doit prendre sa source dans le texte sacré car toutes les interprétations justifiant des comportements sexistes seraient en réalité erronées. D’autre part, ces premières théoriciennes du féminisme musulman souhaitent s’opposer à ce qu’elles appellent le « féminisme blanc » ou « féminisme occidental », dans lequel elles ne se reconnaissent pas. Pourquoi ce féminisme musulman est-il revenu récemment sur le devant de la scène et que recouvre-t-il exactement ?

Depuis environ trois ans, sa vitrine française, l'association Lallab, fait beaucoup parler d'elle dans les médias, suscitant simultanément adhésion et rejet. Son but ? « Faire entendre les voix des femmes musulmanes pour lutter contre les oppressions racistes et sexistes. Nous façonnons un monde dans lequel les femmes choisissent en toute liberté les armes de leur émancipation<sup>2</sup>. » Sur le papier, Lallab a tout pour plaire. D'abord, cette association se veut rassurante pour les non-musulmans : sur son site, elle se revendique même « apolitique et areligieuse<sup>3</sup> ». Passons sur la contradiction. Ensuite, elle rend le féminisme musulman sympathique, jeune et moderne. Pour son troisième anniversaire, en avril 2019, elle a par exemple invité tous ceux qui le souhaitent à la Bellevilloise (un lieu artistique et festif à Paris), à venir « prendre un *shot* intensif d'inspiration, de sororité, d'amour, d'émotions et de bienveillance<sup>4</sup> ».

Quelle raison aurait-on d'avoir peur du féminisme musulman, s'il n'est qu'amour, émotions et bienveillance ? Par ailleurs, le site de l'association vise clairement un public de millenials. Sous l'onglet « Dossiers », sur les cinquante-quatre premiers articles, dix-sept sont des « listicles » (contraction de « liste » et « article »), attrayants, vite lus (les mauvaises langues disent « vite écrits »), qui connaissent un énorme succès auprès des jeunes, notamment sur des sites comme BuzzFeed. On y trouve par exemple des articles du style : « Pourquoi il est important de se souhaiter un bon Aïd ! » ou « Huit bonnes habitudes prises pendant le ramadan à garder toute l'année » (sans doute pour souligner le côté « areligieux » de Lallab...).

Le féminisme islamique séduit aussi et surtout par son message positif : il serait la voie de l'émancipation pour les musulmanes, émancipation qui passerait par la manière de se vêtir, et surtout par la revendication du port du voile. La « mode pudique » permet à celles qui le souhaitent de bien s'habiller ou de pratiquer des activités sportives sans renoncer à leur religion. Du moins, c'est le discours officiel. Chez H&M (ou chez Dolce&Gabbana, si vos finances vous le permettent et si le style italien un

peu clinquant ne vous rebute pas), vous pouvez trouver des hijabs, chez Marks&Spencer des burkinis, et, pour les sportives, Decathlon a proposé des hijabs de course à pied avant de les retirer à la suite de la polémique qu'ils ont suscitée. À Sciences Po, quelques étudiants ont même organisé le « *hijab day* », une journée où tout le monde est incité à porter un voile pour comprendre les discriminations subies par celles qui le portent au quotidien.

En théorie, tout va bien, c'est un beau message de tolérance : même le Planning familial de Marseille s'y est mis, en postant sur sa page Facebook en septembre 2018 une affiche montrant une femme nue et une femme voilée, deux « choix » présentés comme équivalents, accompagnée d'une explication : « La nudité *empouvoir* certaines femmes, la modestie *empouvoir* certaines femmes. Le féminisme représente leur droit de choisir<sup>5</sup>. » Le traducteur devait être fatigué ce jour-là, mais si on décode ses anglicismes, il faut comprendre : « La pudeur permet à certaines femmes de prendre le pouvoir. »

Sauf que les choses ne sont pas si simples. La question du port du voile est omniprésente dans le discours du féminisme musulman. Porter le voile est présenté comme un choix personnel et rien d'autre, au même titre que ne pas le porter. Pourtant, parmi les fameux « listicles » de Lallab, on trouve « Huit preuves que les arguments contre le voile sont bidon », et même « Quatre raisons pour lesquelles la loi de 2004<sup>6</sup> est antiféministe ». Est-ce vraiment au choix, donc ?

Asma Lamrabet, auteure de *Musulmane tout simplement*<sup>7</sup>, sorte de manifeste du féminisme islamique, est l'une des « plus grandes sources d'inspiration<sup>8</sup> » de Lallab. Elle écrit : « La prescription divine de porter le voile et de couvrir son corps de façon correcte est une certitude incontestable, que tout musulman et toute musulmane se doivent de connaître. » On est donc libre de ne pas porter le voile, mais il faut quand même savoir qu'on a tort. Puis plus loin : « Le voile, c'est d'abord avoir assimilé de façon sage et sereine le message que Dieu a délivré aux

hommes et aux femmes. » Mais surtout aux femmes, quand même. Il y a de quoi se demander si, chez Lallab, on a bien lu sa « grande source d'inspiration »... Ou alors, peut-on parler d'incohérence ? d'hypocrisie ? Chacun se fera sa propre opinion.

Pour Asma Lamrabet et certaines de ses consœurs théoriciennes du féminisme musulman, l'islam est une religion qui promeut l'égalité. D'ailleurs, c'est écrit dans le Coran. Mais lisons un autre passage de l'ouvrage d'Asma Lamrabet, à propos d'un verset coranique controversé sur le droit pour un mari de frapper sa femme : « [...] l'expression "frappez-les" signifie donner une tape légère sur le corps, sans aucune violence et comme dernier recours. [...] Cette mesure décrite plus précisément [...] comme étant une petite tape sur le corps est en fait une mesure plus symbolique que punitive. La loi musulmane précise qu'y recourir est exceptionnel et est soumis à des restrictions claires. Il est bien entendu que s'agissant d'une petite tape, elle ne doit en aucun cas être sévère au point de causer des blessures ou même laisser une marque sur le corps. » Après le *shot* de bienveillance et d'amour, voilà qui refroidit l'ambiance. Poursuivons la lecture : « La liberté sexuelle et ses conséquences désastreuses sur la santé humaine, les statistiques relatives au sida et aux autres maladies vénériennes témoignent de l'effroyable ascension des maladies sexuellement transmissibles<sup>9</sup>. » Voilà pour l'émancipation. Puis « [...] La femme présentée comme un objet sexuel perd aux yeux de l'autre, c'est-à-dire l'homme, la considération et la dignité qui lui reviennent, ce qui aboutit à tous les excès de conduite commis contre elle<sup>10</sup> ».

Mais au-delà des références théoriques douteuses, quel est le véritable enjeu de Lallab ? Ses activités comprennent entre autres « des ateliers dans les lycées et les établissements du supérieur afin de sensibiliser et offrir des clés d'analyse pour comprendre et dépasser les discriminations multiples subies par les femmes musulmanes<sup>11</sup> ». À cette fin, l'association a bénéficié

de la réserve parlementaire de la sénatrice Esther Benbassa (EELV<sup>12</sup>) et reçu le « trophée du vivre-ensemble », remis par le milieu associatif. Elle se donne pour mission d'« améliorer le cadre juridico-légal pour lutter contre les discriminations et garantir la liberté de choisir des femmes<sup>13</sup> »... Reste à savoir par quels biais.

Le « féminisme musulman », tel qu'il est incarné par les associations mentionnées plus haut, semble en tout cas doué pour le *love-bombing*, cette technique souvent utilisée par les sectes et qui consiste à envoyer une forte dose d'affection à ceux qu'on cherche à recruter. Mais il faut toujours se méfier des « *shots* intensifs ».

# Intersectionnalité

« Peu connue du grand public, “l’intersectionnalité” fait aujourd’hui l’objet de multiples colloques universitaires et vient nourrir à nouveau les débats militants. »

Sonya Faure, *Libération*, 2 juillet 2015

Pour qui s’intéresse au féminisme et à la lutte contre les discriminations en général, l’intersectionnalité se trouve partout, des réseaux sociaux aux manifestations, comme sur cette banderole du Planning familial lors de la marche féministe « Nous toutes » du 24 novembre 2018 : « La lutte sera intersectionnelle ou ne sera pas ». Elle suscite des réactions extrêmes, de l’adhésion la plus enthousiaste au rejet total. L’origine du mot est à la fois militante et scientifique, et bien sûr, c’est dans le contexte militant que le mot est devenu omniprésent. D’ailleurs, cet effet de mode n’a pas échappé aux sociologues, la chercheuse Kathy Davis a publié un article intitulé : « L’intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d’une théorie féministe<sup>1</sup> ». Pour Marie Buscatto, professeure de sociologie, c’est un « concept (très) à la mode<sup>2</sup> ». Pourtant, il semblerait que tout le monde ne soit pas d’accord sur son sens. Alors, l’intersectionnalité est-elle l’avenir du féminisme ou son dévoiement dangereux ? ou quelque chose entre les deux ? Pour y voir plus clair, essayons de remonter aux origines.

Le mot a été créé par la juriste américaine Kimberlé Crenshaw, qui a travaillé, dans les années 1980, sur des jugements rendus dans des affaires de discrimination au sein d'entreprises, plus précisément dans des cas impliquant des femmes noires<sup>3</sup>. Elle a remarqué une dynamique qui avait tendance à se répéter. Dans un grand nombre d'affaires, les femmes noires avaient du mal à prouver qu'elles avaient été discriminées en tant que telles. Les choses se passaient toujours de la même façon : quand des femmes noires portaient en justice la discrimination dont elles avaient été victimes, elles étaient déboutées car, puisqu'elles étaient des femmes noires, les magistrats estimaient qu'elles ne pouvaient être représentatives de l'ensemble des femmes. Dans d'autres cas, leur double appartenance les empêchait, selon les juges, de représenter tous les travailleurs noirs d'une entreprise, puisqu'elles étaient des femmes. Donc, ce qui aurait pu être reconnu comme une double discrimination... empêchait toute action contre cette discrimination, excluant finalement les femmes des deux groupes auxquels elles appartenaient. C'est une particularité du droit américain qui oblige les victimes de discrimination à choisir un fondement unique de discrimination pour engager des poursuites, par exemple le sexe ou la couleur de peau. En d'autres termes, une femme blanche ou un homme noir pouvait obtenir gain de cause dans ce type d'action en justice, mais pas une femme noire.

Cela n'était pas nouveau aux États-Unis. L'universitaire Duchess Harris a étudié la commission présidentielle sur le statut de la femme, créée par le président John F. Kennedy, en 1961<sup>4</sup>. C'était une vraie avancée féministe, mais les femmes noires ont eu du mal à y trouver leur place ; et pourtant l'un des groupes de travail était composé de femmes noires. En 1963, le *New York Times* a publié toutes les conclusions et propositions de la commission... sauf celles de ce groupe précisément. La décennie suivante a mis en lumière une autre discrimination, celle de la question de la contraception, point de lutte majeur des droits des femmes, qui a créé une

controverse au sein des mouvements du Black Power. Pour certains militants (tous des hommes, évidemment), la pilule contraceptive était un « outil de l'opresseur blanc » visant à limiter la naissance d'enfants noirs. Il était donc hors de question de l'utiliser. Mais cela allait même plus loin : les femmes devaient rester à la maison et faire le plus d'enfants possible afin qu'ils viennent plus tard grossir les rangs en devenant des « révolutionnaires noirs<sup>5</sup> ».

Par la suite, des groupes de femmes noires se sont organisés de manière indépendante, précisément pour lutter contre le rejet dont elles faisaient l'objet dans leurs deux groupes d'appartenance. Elles ont été accusées de négliger la lutte contre le racisme et de « diviser la race », de promouvoir le patriarcat, de monter les hommes noirs contre les femmes blanches, et enfin, nouveauté, d'accepter l'homosexualité et la « visibilité des membres lesbiennes<sup>6</sup> ». Le dernier groupe étudié par Duchess Harris, le Combahee River Collective (CRC), était en plus anticapitaliste, socialiste et révolutionnaire<sup>7</sup>. Voilà ce qu'était la lutte intersectionnelle avant la lettre. Donner une place à tout le monde. Difficile d'en contester la légitimité.

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Malheureusement, à en voir les utilisations contemporaines, aux États-Unis comme en France, pas grand-chose. Le féminisme intersectionnel semble plutôt diviser que rassembler. L'un des points de discorde majeur porte sur la question du voile islamique. Pour les féministes intersectionnelles, la critique du voile équivaut à une discrimination « islamophobe » envers les femmes voilées. Par exemple, en mai 2015, toute l'antenne lyonnaise de l'association Osez le féminisme (OLF) a démissionné pour protester contre la position d'OLF sur le voile. Rima Achtouk, ancienne porte-parole d'Osez le féminisme, a déclaré : « Nous sommes une association laïque. Pour nous, les religions oppriment les femmes et font peser une quantité d'interdits sur elles. En tant qu'entité féministe et laïque, oui, on dit que le voile oppresse les femmes<sup>8</sup>. » Il

faudrait donc comprendre que la critique du voile est inacceptable, surtout si elle est émise par une personne qui n'est pas concernée.

Pourquoi ? Cela part sûrement d'une bonne intention, ou d'un souci de cohérence : le féminisme intersectionnel se voulant inclusif, il ne faut pas exclure les femmes voilées... quitte à renoncer à toute critique ou à s'aveugler sur la signification du voile. La militante intersectionnelle Rokhaya Diallo exprime les choses ainsi : « Est-ce qu'on va refuser une femme qui a des seins refaits parce que ce serait une forme de domination ? On n'a pas à dire quelle façon de s'habiller est féministe ou ne l'est pas<sup>9</sup> » ; la militante voit dans cette critique un « paternalisme<sup>10</sup> ». Mais finalement, supposer que les femmes qui revendiquent le voile ne pourraient soutenir la critique et débattre, n'est-ce pas là une vraie manifestation de condescendance ? Par ailleurs, on pourrait ajouter que dans le monde aucune femme n'a fini en prison pour avoir refusé de se faire poser des implants mammaires.

Allons regarder du côté des militantes plus radicales : le collectif intersectionnel afro-féministe MWASI a organisé en juillet 2017 un festival composé de quatre espaces, dont trois étaient « en non-mixité raciale », c'est-à-dire interdits aux Blancs. Les médias ont longuement commenté la controverse. Mais après tout, dans les années 1970, au MLF, certaines réunions étaient interdites aux hommes, qui lorsqu'ils étaient présents, monopolisaient la parole, alors pourquoi ne pas faire pareil avec la lutte antiraciste ? C'est que l'esprit n'est pas du tout le même, bien que cela y ressemble si on n'y regarde pas de trop près.

Attardons-nous. Dans le manifeste *Afrofem*, publié par le collectif MWASI<sup>11</sup>, un sous-chapitre s'intitule : « L'intersectionnalité n'est pas là pour les femmes blanches. » Les auteures reprennent une citation de Carmen Glover, rédactrice sur un blog intersectionnel : « L'intersectionnalité n'a jamais été et ne sera jamais pour les femmes blanches. Pourquoi ? Car celles-ci n'ont jamais dû porter le poids de

l'injonction à choisir entre leur genre et leur race, quand l'un et l'autre faisaient d'elles des proies<sup>12</sup>. »

Les femmes blanches dans leur ensemble sont bien exclues du mouvement intersectionnel. Au moins, les choses sont claires. MWASI clarifie même son propos dans le chapitre « Lettre au féminisme blanc » : « Tu fais partie de ce qu'on appelle le féminisme blanc ou féminisme mainstream. Un féminisme qui vise à défendre les intérêts des femmes blanches bourgeoises, afin que celles-ci accèdent aux mêmes positions que les hommes blancs bourgeois. En France, ton féminisme a soutenu l'État dans tous ses combats racistes et classistes : interdiction des signes religieux, campagnes d'expulsion du territoire dans les cas d'excision, suspicions de mariages forcés, guerres impérialistes<sup>13</sup>. » Il y a tellement à dire sur ces lignes... Parler d'« interdiction des signes religieux » sans préciser « ostensibles » et « à l'école » relève de la mauvaise foi et reformule le procès en islamophobie de toute critique du voile. Quant à l'allusion à la lutte contre les mutilations génitales féminines et les mariages forcés... elle est assimilée à un « combat raciste ». Pour ces militantes, l'excision serait-elle donc acceptable ? La phrase laisse planer le doute. Au minimum, elle donne l'impression que MWASI ne se sent pas concerné par ce combat. On pourrait aussi se demander en quoi cela représente les « intérêts des femmes blanches ».

Allons jusqu'au bout du chapitre avec une critique des femmes blanches qui adhèrent au féminisme intersectionnel : « Elles vont reconnaître que l'islamophobie c'est mal, mais vous dire que le niqab, c'est hors de question et ne pas serrer la main aux femmes aussi. » Interprétons : MWASI ne voit pas le problème avec le voile intégral et ne voit pas le sexisme dans le refus d'un homme de serrer la main à une femme pour des motifs religieux. Aucune discrimination dans tout cela, ce sont des débats de Blancs, donc illégitimes. Terminons la lecture : « Le fait que les femmes et groupes majoritairement blancs s'emparent de l'intersectionnalité est une

nouvelle démonstration d'un des ressorts de la négrophobie. » Quoi que fassent les Blancs, cela ne convient pas. On se demande finalement si le but du collectif est de faire avancer la lutte contre les discriminations ou de rester dans un entre-soi.

Le manifeste de MWASI fait aussi allusion à une controverse abondamment relayée par les médias. En 2010, le Sud-Africain Brett Bailey, plasticien et metteur en scène, a créé l'exposition *Exhibit B*, composée de tableaux tirés de l'époque coloniale. Il s'agissait d'une performance où des acteurs rejetaient les « zoos humains ». Ils étaient dans des positions humiliantes : « Une femme, dite la “Vénus noire”, tournant sur un podium, exhibée aux regards comme un phénomène de foire. Une “odalisque” assise nue sur le lit de la chambre d'un officier français à Brazzaville, chaîne au cou. Une autre femme, tenant dans ses mains un panier rempli des mains coupées par le colonisateur belge aux esclaves qui ne rapportaient pas leur quota de latex<sup>14</sup>... » Arrivée en novembre 2014 à Saint-Denis, au théâtre Gérard-Philippe, l'exposition a fait scandale et des manifestants ont bloqué l'accès au théâtre. Des représentations ont été annulées. Pourquoi ? Parce que le metteur en scène est blanc. Alors même que le but de l'exposition était de dénoncer le racisme en mettant volontairement le spectateur mal à l'aise, certains ont jugé qu'il n'avait aucune légitimité et, même, que la démarche était fondamentalement raciste, refusant catégoriquement d'entendre le discours de l'artiste. Sur Internet, une pétition demandant la déprogrammation lancée par celui qui se présente comme un « militant anticapitaliste », John Mullen, a récolté plus de 20 000 signatures<sup>15</sup>.

Il n'y a donc pas de débat possible : seuls ceux qui sont visés par une discrimination ont le droit de participer au combat et d'avoir un avis... et encore : « L'exposition n'a fait l'objet d'aucune controverse [...] en Afrique du Sud, [...] alors que les situations où un artiste blanc s'empare de la cause des Noirs y sont toujours observées de près<sup>16</sup>... » La « convergence des

luttons » recherchée par les militants de l'intersectionnalité est impossible dans sa version française. Le problème ne se pose pas dans la formation des mouvements intersectionnels américains depuis les années 1960. Ils sont réellement inclusifs. Cet avatar français et contemporain en est une trahison. L'idée de départ était de ne pas hiérarchiser les luttes, de se battre contre toutes les discriminations. Là, non seulement certains combats sont plus importants que d'autres, mais certains sujets deviennent tabous. On se demande où est passée la pensée critique, ou s'il ne reste que du dogmatisme.

Alors, faut-il être « intersectionnel » ? Les luttes des décennies précédentes aux États-Unis montrent qu'il y a un vrai problème de discriminations multiples, de rapports de domination qui s'additionnent, mais surtout s'imbriquent pour marginaliser celles et ceux qui en sont victimes. Alors, cette intersectionnalité-là peut être un outil indispensable. Mais, dans sa version simplificatrice et surtout dévoyée, elle ne sert qu'à enfermer les gens et à morceler les luttes. Force est de constater que l'historien Yuval Noah Harari est l'une des rares voix à exprimer un point de vue modéré sur la question, qui mérite d'être entendu : « L'un des travers de l'intersectionnalité serait donc de couper la voix au chapitre de ceux qui ne connaissent pas la situation de l'intérieur. Or, cela bloque la communication : comment peut-on débattre si l'on ne peut pas se comprendre parce que l'on ne partage pas la même expérience de vie ? Je pencherais pour une version modérée de l'intersectionnalité, qui serait de prendre conscience de la réalité des personnes différentes de soi en investissant du temps et des efforts pour se renseigner, pour écouter les personnes concernées<sup>17</sup>. »

À QUOI RECONNAÎT-ON  
UN BON CHARLATAN ?

# Étude scientifique

« Covid-19 : les États-Unis autorisent les traitements à base de remdesivir. Une étude chinoise constate l'inefficacité de la molécule, alors qu'un essai américain non publié fait état de résultats encourageants. Aux États-Unis, l'agence du médicament a accordé, vendredi, une autorisation. »

Hervé Morin, *Le Monde*, 30 avril 2020

Dans cet article du *Monde*, il est fait état d'une décision majeure en matière de santé publique prise sur la foi d'un simple essai clinique. Mais comment se fier à une étude scientifique ? Surtout, comme le rapporte cet article, quand on est face à deux études dont les résultats s'opposent ? Quelle perception le grand public a-t-il de cette confusion générale ? Quand on se penche sur le traitement médiatique en France de la crise du coronavirus au début de l'année 2020, il y a de quoi être inquiet pour la culture scientifique de nos concitoyens. Et on ne peut pas dire que les choix des responsables politiques ont beaucoup aidé à y voir clair.

On peut résumer le problème ainsi : en matière de science, le règne de l'opinion semble désormais prévaloir, que ce soit parmi le grand public ou chez les gouvernants. L'étude scientifique est brandie comme un argument ultime et absolu (souvent sans connaître la méthodologie utilisée, la taille de l'échantillon ou tous les paramètres qui peuvent nous renseigner sur la

crédibilité de l'étude), ce qui permet commodément de l'instrumentaliser pour servir son propos : « La science a dit que... », donc j'ai raison ! De même, le « scientifique iconoclaste », qui devient une superstar, omniprésent dans les médias, a quelque chose du chaman ou du sorcier : « Ce scientifique brillant est attaqué de toutes parts : il doit donc avoir raison. » Les deux démarches consistent finalement à traiter la science comme si c'était de la magie sans véritablement comprendre la méthode scientifique.

En avril 2020, deux maires de communes situées dans la Loire ont réalisé un sondage auprès de leurs administrés pour connaître leur avis sur la réouverture des écoles avant le mois de septembre<sup>1</sup>. Dans les deux cas, une majorité était défavorable (respectivement à 85 et 87 %). Mais une telle démarche est parfaitement absurde, sauf à considérer que le politique prime la santé. En effet, le grand public n'a évidemment pas tous les éléments en main pour répondre à cette question. Savoir si la réouverture des classes relancera la circulation du virus n'est pas de son ressort. La question porte en réalité sur les bienfaits de cette option sur l'économie nationale (les gens doivent ou veulent retourner travailler et ont besoin que leurs enfants soient gardés), pour les enfants eux-mêmes, afin qu'ils ne prennent pas trop de retard dans leur scolarité, pour leur équilibre personnel et familial (ils sont fatigués de devoir s'occuper de leurs enfants à temps plein) et enfin sur le degré d'anxiété ressenti face à cette crise sanitaire, mais celui-ci est subjectif.

Sur quels éléments le grand public peut-il s'appuyer pour se forger une opinion éclairée ? Jusqu'au 29 avril 2020, il avait à sa disposition une étude, celle du cas d'un enfant de neuf ans, vivant dans un cluster en Haute-Savoie, qui n'avait contaminé personne<sup>2</sup>. Ensuite, une autre étude est sortie le 29 avril (en attente de publication<sup>3</sup>) dont les résultats montraient une contagiosité des enfants identique à celles des adultes, ce qui, selon l'étude, serait lié au fait qu'ils auraient la même charge virale. L'échantillon était

composé de 3 712 enfants testés positifs au Covid-19, qui étaient donc porteurs d'une quantité aussi importante de virus que les adultes. Pas de distinction identifiée selon l'âge des enfants. Rappelons un point déjà mentionné dans le *Manuel d'autodéfense intellectuelle* : une seule étude ne montre pas grand-chose. Il en faut plusieurs pour arriver à ce qu'on appelle une méta-analyse et obtenir des résultats significatifs. Ici, avec un faible nombre d'études, il est impossible de tirer des conclusions, surtout avec deux méthodologies très différentes (l'étude d'un cas unique et d'un large échantillon).

Les deux études présentent des résultats diamétralement opposés quant au risque d'infection : pour l'une il est similaire, pour l'autre il est moins important. Toutefois les deux concluent que les enfants développent moins de symptômes. Finalement, le problème est bien résumé dans le titre d'un article du *HuffPost* au 30 avril 2020<sup>4</sup> : « Cette étude relance le débat sur enfants et école ». Comme s'il avait été tranché avant ! Cette façon de procéder n'est en rien conforme à la méthode scientifique.

Pourtant, la méconnaissance de cette méthode est seule en cause. Le 2 mai, le journal *Gala*, plutôt connu pour ses articles sur les *people*, mais dont la rubrique politique se propose de porter un regard « affûté » sur l'actualité, a effectivement eu la clairvoyance de souligner une étrange prise de position du ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, qui faisait « une question d'honneur<sup>5</sup> » de la réouverture des écoles. Notons que cette déclaration a été faite après que les médias ont publié les résultats de la seconde étude sur la contagiosité des enfants. Le ministre a donc décidé de se fier uniquement aux résultats de la première étude. On pourrait y voir un exemple de *cherry-picking*, ce procédé qui consiste à n'avancer comme arguments que les données qui vont dans notre sens et à occulter les autres ou simplement à ne pas en tenir compte. Un peu comme on cueillerait seulement des cerises non abîmées en prétendant ensuite que toutes celles qui étaient sur l'arbre étaient en parfait état. Pourquoi faire du *cherry-*

*picking* dans le cas de la réouverture des écoles ? Pour une « question d'honneur<sup>6</sup> » ? L'honneur de qui exactement ? de la France ? Vraisemblablement, il semble plus honorable de penser à la santé publique que de faire prendre un risque sanitaire dont on ignore les conséquences. Ou alors est-ce l'honneur de Jean-Michel Blanquer, et donc son ego, dont il est question, puisqu'il n'envisage pas de « faire marche arrière » ?

Cependant, dire que l'opinion a pris le pas sur la science n'est pas si simple. Ce serait occulter le fait que la figure du scientifique peut se retrouver mythifiée. L'exemple le plus évident est bien sûr celui du Pr Didier Raoult, connu pour avoir fait la promotion de l'hydroxychloroquine, un médicament antipaludique, comme remède au Covid-19, sur la base d'une étude vivement critiquée par la communauté scientifique. Sans discuter de l'efficacité de la molécule, c'est l'homme qui est intéressant. Chercheur célèbre, publiant régulièrement ses résultats dans des revues sérieuses, Didier Raoult est soudain devenu un gourou, communiquant directement avec le grand public par le biais d'une chaîne YouTube.

Le Pr Raoult était, avant la crise du coronavirus, un scientifique de renommée mondiale, reconnu par ses pairs, très loin de l'image de chevalier blanc qu'on lui connaît maintenant. Il a reçu le Grand Prix de l'Inserm (un établissement public : l'Institut national pour la santé et la recherche médicale) en 2010 et a obtenu la subvention la plus importante jamais accordée par l'ANR (Agence nationale de la recherche), soit plus de 72 millions d'euros.

Mais la crise du Covid-19 marque un glissement vers une médiatisation galopante, à tel point qu'il est devenu selon un sondage l'une des personnalités politiques préférées des Français, en mars 2020<sup>7</sup>. L'emploi de l'adjectif « politique » plutôt que « scientifique » illustre bien ce dérapage. Sur sa page Wikipedia, la liste de ses soutiens est édifiante : sont mentionnés en premier des personnalités et en second des médecins connus

du grand public. On trouve dans cette liste le comique Jean-Marie Bigard, le P.-D.G. de Tesla, Elon Musk, Dieudonné M'bala M'bala, Laeticia Hallyday et Éric Cantona. Cette information a-t-elle une quelconque pertinence dans la recherche d'un remède contre le coronavirus ? Tout dépend de la crédibilité que l'on accorde à ces gens en matière d'infectiologie. Ces personnes sont-elles légitimes pour s'exprimer sur la question ? La réponse est sans appel : non. Elles sont, en revanche, en partie responsables du comportement de ceux qu'elles ont pu influencer par leur prise de position.

Quelles sont les conséquences de cette médiatisation outrancière ? Et pourquoi les autres chercheurs qui ont travaillé d'arrache-pied sur ce virus n'ont-ils pas bénéficié du même traitement ? D'abord, cela produit une vision erronée de la recherche scientifique. Ce n'est pas ainsi qu'avance la science. D'une part, la science est le fruit d'un travail de validation collectif. D'où la méfiance que doit susciter toute figure médiatique dans ce domaine. D'autre part, elle avance par réfutation, et non par confirmation des hypothèses. La méthode de Didier Raoult est à l'opposé de ces deux postulats, et finit même par porter préjudice à une recherche d'importance vitale. On peut comprendre que la population, désespérée de trouver un remède, voie en Didier Raoult et en sa chloroquine la solution miracle, à tel point que le président Emmanuel Macron l'a rencontré en avril 2020. Était-ce sous la pression populaire ? Parce que l'efficacité de cette molécule lui paraissait possible ? Quoi qu'il en soit, encore une fois, cette médiatisation n'aurait pas dû, à tout le moins, se faire sans prendre les précautions d'usage à l'égard des études conduites par Didier Raoult... L'effet pervers qui en a découlé a été un véritable frein à la recherche scientifique. En effet, une étude qui devait tester l'efficacité de plusieurs remèdes contre le Covid-19 a connu un important revers : « Occupés depuis dimanche à recruter les 800 patients français (sur 3 100 Européens) destinés à participer à l'essai clinique européen Discovery, les médecins infectiologues de Bichat se sont

heurtés au refus de plusieurs malades. [...] Il y a un tel tapage médiatique irrationnel que certains patients refusent d'être enrôlés dans l'essai Discovery parce qu'ils ne veulent pour traitement que de l'hydroxychloroquine, peste le Pr Xavier Lescure, infectiologue à Bichat. Malgré tout le respect que j'ai pour lui, Raoult gêne la réalisation d'une recherche méthodologique robuste. On ne peut colporter des certitudes et jouer avec l'espoir des gens. Il nous fait perdre du temps<sup>8</sup>. » Certes, après quelques rebondissements (une étude du *Lancet* qui prétendait prouver que l'hydroxychloroquine était en réalité néfaste a depuis été retirée en raison de problèmes de méthodologie, mais après avoir fait beaucoup de bruit dans les médias), les espoirs qu'on plaçait dans Discovery ont depuis fait long feu. Mais cela aurait pu ne pas être le cas et provoquer un véritable ralentissement de la recherche du remède contre le Covid-19.

Mais que faire alors, quand on n'y connaît rien en science ? Peut-on tout de même se faire une opinion ? Pas sans prendre du recul. Lorsque l'on lit « une étude montre que... », quoi qu'elle montre, il est nécessaire de se dire que cela ne prouve pas forcément grand-chose. Mais le grand public est loin d'être seul à se montrer trop crédule. Si la culture scientifique est si pauvre, en France notamment, c'est en partie parce que les médias sont réducteurs dans leur façon de présenter les faits. Ce sont eux qui font leurs gros titres avec « Une étude prouve que... », ce sont eux qui façonnent les gourous. Le problème est double : les médias manquent de journalistes spécialisés en sciences et, quant aux journalistes généralistes, ils semblent souvent manquer d'un socle minimal de connaissances en la matière.

# Anthroposophie

« L'anthroposophie est-elle une secte ? »

*Libération*, 30 octobre 2018

En mai 2017, Françoise Nyssen est nommée ministre de la Culture par Emmanuel Macron. Quelques médias, blogs et personnalités (*Les Inrocks*<sup>1</sup>, *Le Club de Médiapart*<sup>2</sup>) s'interrogent. Jean-Luc Mélenchon déclare même qu'elle est « plus ou moins liée aux sectes<sup>3</sup> ». Mais qu'a-t-elle donc fait qui mérite une telle accusation ? Elle est membre d'un courant de pensée nommé anthroposophie, méconnu du grand public.

Qu'est-ce donc que l'anthroposophie ? Les racines du mot nous apprennent peu de chose : la connaissance des êtres humains ? Voilà qui est un peu vague. Pour comprendre, remontons jusqu'au fondateur de la Société anthroposophique universelle : Rudolf Steiner. Cet intellectuel autrichien né dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle est souvent présenté comme un philosophe, alors qu'il serait plus juste de le définir comme un occultiste. Il est difficile de classer la pensée de Steiner, tant il a écrit sur de nombreux sujets, de l'agriculture à la médecine, en passant par la pédagogie, les arts et l'économie (la liste n'est pas exhaustive ; il a même fait quelques emprunts du côté des religions : le karma pour l'hindouisme, la figure du Christ...). Il est l'auteur de pas moins de 354 livres et a donné

plus de 6 000 conférences à travers le monde. Selon Steiner, « la nature ultime de la réalité reposerait sur l'esprit<sup>4</sup> ». Pour le journaliste Jean-Baptiste Malet, qui a mené l'une des enquêtes journalistiques les plus fouillées sur l'anthroposophie, elle « naît d'une réaction à la modernité<sup>5</sup> ». Il nous apprend que selon l'intellectuel autrichien, « Mars serait une planète liquide, la Terre un crâne géant, la Lune un amas de corne vitrifiée, et tricoter donnerait de bonnes dents ; les îles et les continents flotteraient sur la mer, maintenus en place par la force des étoiles ; les planètes auraient une âme ; les minéraux proviendraient des plantes ; les êtres clairvoyants pourraient détecter les athées, car ils seraient forcément malades ; initialement immobile, la Terre aurait été mise en rotation par le "je" humain<sup>6</sup> ».

C'est un peu obscur ? Effectivement.

Pour comprendre ce système de pensée, aidons-nous du témoignage de l'un de ses anciens membres. Grégoire Perra a commencé par être élève d'une école anthroposophique, avant d'y être professeur, pour enfin devenir un membre éminent de l'organisation Steiner. Il en est depuis devenu le critique le plus actif, à juste titre. Il a créé un blog pour raconter son expérience et alerter l'opinion publique<sup>7</sup>, et a également témoigné sur la chaîne YouTube La Tronche en biais<sup>8</sup>. Il y a donné la définition peut-être la plus exacte de l'anthroposophie : « Un fatras de croyances prises un peu partout<sup>9</sup>. » L'ancien adepte était scolarisé dans une école Steiner-Waldorf (du nom du propriétaire d'une usine de cigarettes qui demanda en 1919 à Steiner de créer une école pour ses ouvriers). Pour lui, la première duperie réside dans le nom de ces établissements : la plupart des gens ignorent de quoi il s'agit et pensent qu'on y pratique simplement une pédagogie alternative, loin des contraintes du système actuel, à l'instar des écoles Montessori ou Freinet. Les établissements Steiner-Waldorf bénéficient aussi de l'aura de sympathie de pédagogues reconnus, essentiellement en Allemagne<sup>10</sup>. D'ailleurs, il écrit sur son blog : c'est « une tromperie

organisée à l'égard des parents et des institutions, séduits par des discours sur la promotion de la créativité, la pratique des activités artistiques, une pédagogie aux apparences plus douces, moins coercitives et normatives que celle des établissements ordinaires<sup>11</sup> ». Il décrit une forme d'embrigadement assez effrayante, estimant qu'il a été privé de son libre arbitre durant sa scolarité.

Le contenu des enseignements est tout aussi problématique. Par exemple, enfant, il a appris en cours de biologie que l'Atlantide et ses habitants étaient une vérité à mettre sur le même plan que la théorie de l'évolution. Au niveau équivalent au CM1, les élèves étudient la zoologie. On pourrait s'en féliciter, mais on leur enseigne « qu'il faut mettre en relation l'Aigle avec la tête de l'Homme, la Vache avec son système métabolique (les membres) et le Lion avec son système rythmique (cœur, poumons<sup>12</sup>) ». Vous ne comprenez rien ? Normal, il faut l'éclairage anthroposophique pour décoder. Grégoire Perra nous explique : « Ainsi, l'enseignant pose-t-il des éléments doctrinaux fondamentaux de Rudolf Steiner, à savoir que l'Homme est un être tripartite possédant en lui à l'état latent les différents règnes animaux<sup>13</sup>. » Cela ne veut toujours pas forcément dire grand-chose, à part qu'on est aussi loin de la zoologie que l'Atlantide de la SVT. Serait-ce mieux en sciences physiques ? Pas tellement : « Ce serait merveilleux que vous arriviez à vous déshabituer de parler de la pesanteur. La pesanteur n'est qu'un slogan. » Pour les adeptes de l'anthroposophie, les sciences rationnelles comme les mathématiques ou la physique n'expliquent que la partie visible du monde. Alors qu'en réalité des esprits et des forces surnaturelles sont à l'œuvre dans un monde invisible. Cette « science de l'esprit » comme aiment à la définir ses croyants est le seul moyen selon eux de percevoir et de comprendre ce monde invisible. C'est obscur, quoi qu'il en soit.

Au-delà même du contenu des cours, les élèves observent tout au long de l'année de nombreux rituels ésotériques inspirés de plusieurs religions.

Mais les parents des élèves des 2 000 écoles Steiner-Waldorf dans le monde (22 en France) sont-ils vraiment informés du côté ésotérique, pour ne pas dire mystique, de ces établissements ? Pas vraiment, et c'est bien le problème. D'ailleurs, l'ancienne ministre de la Culture a récemment pris ses distances avec l'école qu'elle a fondée avec son mari, car, même si elle n'était pas labellisée Steiner-Waldorf, l'école Domaine du Possible, à Arles, prônait une pédagogie semblable et avait pour directeur, jusqu'en 2018, le délégué général de la Fédération des écoles Steiner-Waldorf<sup>14</sup>. Ces établissements sont dans le viseur de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), dont le rapport de 2016 est très clair : « S'agissant des écoles, la prise de distance avec la philosophie du fondateur n'est pas toujours claire et les parents qui y inscrivent leur enfant ne mesurent pas tous l'ensemble des fondements théoriques qui ne sont pas sans incidence sur l'enseignement dispensé<sup>15</sup>. » Donc, l'anthroposophie avance masquée, bien que ses dirigeants actuels s'en défendent. Mais, pour Steiner, c'est une stratégie parfaitement assumée : « Nous devons laisser [le mot] anthroposophie de côté. [...] Il faut se faufiler. Il faut être conscient que c'est nécessaire au moins pour atteindre notre but, parler aux gens, et intérieurement les duper<sup>16</sup>. »

Vous trouvez cela effrayant ? Attendez de faire connaissance avec la médecine anthroposophique, autoproclamée « médecine alternative ». Son traitement le plus connu consiste en des injections d'un médicament composé d'extraits de gui (d'un mélange de gui d'été et de gui d'hiver pour être précis), car, comme l'explique Olivier Hertel dans *Sciences et Avenir* : « Pour Rudolph Steiner, le gui serait ainsi une “plante-animale” dotée de “forces astrales” capables de contenir la propagation des cellules cancéreuses<sup>17</sup>. »

La suite est tragique. Le journaliste raconte l'histoire de Stéphanie, atteinte d'un cancer du sein et qui ne supportait plus les effets secondaires de la chimiothérapie. Elle a consulté son médecin (oui, son médecin), qui

lui a conseillé en traitement alternatif des injections d'une substance nommée « *Viscum album* fermenté », distribuée en France par Weleda, l'entreprise de cosmétiques naturels aux emballages colorés, appartenant à l'empire anthroposophique Steiner. Stéphanie arrête la chimiothérapie. Son médecin lui injecte le *Viscum album* directement autour de la tumeur. Son état se dégrade, le praticien « se contente de noter ces quelques remarques : “ça va super bien... stress mieux...” , à côté de photos insoutenables du sein ravagé par le cancer<sup>18</sup> ». La patiente décède quelques mois plus tard.

La fin de l'histoire est glaçante : le médecin « a été condamné à deux ans d'interdiction d'exercer la médecine en 2016. La sanction ayant pris fin le 31 juillet 2018, il anime aujourd'hui des séminaires autour des médecines alternatives dont un... sur l'accompagnement du cancer<sup>19</sup> ! ». Stéphanie n'est hélas pas un cas isolé. Bien que la distribution de cette substance soit interdite depuis 2019 en France, le journaliste de *Sciences et Avenir* a réussi à s'en procurer sur le site professionnel de Weleda et il a retiré sa commande dans une pharmacie parisienne. Sur Internet, de nombreuses pharmacies européennes le vendent sous le nom d'Isador.

L'anthroposophie est aussi et surtout une entreprise tentaculaire : outre les écoles et la pseudo-médecine, les cosmétiques, il y a aussi des banques et une agriculture inspirées par la doctrine anthroposophique. Le courant a même son propre lobby au Parlement européen et cumule pas moins de 130 millions d'euros pour le laboratoire propriétaire de la marque Dr. Hauschka et 10 milliards d'euros pour une chaîne de drogueries allemandes possédée par un anthroposophe<sup>20</sup>.

Si vous voulez éviter de donner de l'argent, même indirectement, aux disciples de Steiner, il vaut mieux inscrire vos enfants à l'école publique, ne pas placer votre argent à la banque La Nef (qui finance des projets émanant des épiceries Biocoop ou Les Nouveaux Robinsons), ne pas utiliser des cosmétiques Weleda ou Dr. Hauschka, arrêter d'acheter du vin

biodynamique affichant le label Demeter, et si vous tenez à la vie, éviter le  
gui pour soigner une maladie grave.

# Biodynamie

« Pseudoscience par excellence, la biodynamie n'a jamais pu prouver son efficacité. Pourtant, les résultats sont là. Des domaines réputés s'y mettent désormais, grisés par le cosmos. »

Ophélie Neima,  
*Le Monde*, 19 février 2020

L'agriculture biodynamique, à lire les éloges qu'en font ses partisans, a tout pour plaire, surtout pour qui s'intéresse à l'environnement, à la santé, et à ce qu'il est bon de mettre dans son assiette ou dans son verre de vin. Le succès est au rendez-vous car, selon l'un des représentants de la filière, le nombre d'exploitations travaillant en biodynamie progresse de 15 à 20 % par an<sup>1</sup>. Rien d'étonnant, à lire le site internet Bio à la une, pour qui « L'agriculture biodynamique prône le retour à une agriculture *traditionnelle* pour améliorer la qualité des aliments, mais aussi pour garantir aux générations futures un sol d'une qualité suffisante à la production agricole. »

Noble projet ! Qui voudrait en effet laisser nos sols gorgés de produits toxiques qui empoisonnent notre nourriture ? Il faudrait être inconscient, irresponsable ou carrément cynique pour ne pas vouloir sauvegarder des techniques agricoles ancestrales seules capables de préserver la qualité de nos sols et par là même la santé de nos enfants. Tout est dans l'implicite. Le

vin est un domaine dans lequel l'agriculture biodynamique est omniprésente. Sur la plupart des étiquettes de ces vins qui vantent le travail de vigneron écoresponsables est inscrit : « Travaille en biodynamie ». La *Revue du vin de France* nous apprend qu'« [un] vigneron biodynamique est d'abord, à coup sûr, un vigneron ayant la certification "agriculture biologique". Peu nombreux en réalité, mais animés par une conviction forte, les biodynamistes vont en fait bien plus loin que le label AB ne l'exige, s'efforçant de redonner à la plante et au sol un équilibre, une résistance et une vitalité déréglés par les traitements chimiques et répétés des sols et des végétaux ». Là encore, comment ne pas être séduit par la biodynamie ?

Mais qu'est cette pratique si vertueuse ? Peu d'entre nous se le demandent, et c'est bien dommage. Cette technique agricole a tout d'abord été élaborée par un homme qui n'a pourtant jamais pratiqué l'agriculture ni l'agronomie, mais qui a abondamment écrit sur ces sujets, sans évidemment soumettre ses théories à la moindre étude empirique ou scientifique. Il s'agit de Rudolph Steiner, philosophe et occultiste allemand du début du <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, à l'origine du mouvement ésotérique appelé « anthroposophie <sup>2</sup> » qui influencera plus tard le New Age. La biodynamie est en fait l'application de l'anthroposophie à l'agriculture. Elle repose sur un mélange de croyances mystiques et d'arguments pseudoscientifiques. Il n'existe aucune étude prouvant l'efficacité de cette pratique, mais, selon ses partisans, la foi en est un des facteurs essentiels. En d'autres mots, pour que ça marche, il faut d'abord « y croire » !

Sur le site internet du Mouvement de l'agriculture biodynamique <sup>3</sup>, auquel peuvent adhérer les agriculteurs qui le souhaitent, on peut lire que pour « stimuler les processus de vie dans le sol et les plantes », il faut mettre dans la terre des préparations à base de « cristaux » ou de « bouse de corne », mélange étonnant de bouse de vache et de corne de bovin broyée. Cette préparation est aussi appelée « 500 » (probablement pour le côté scientifique du terme). Il existe aussi sa variante, la préparation « 501 », à

base de corne et de cristaux de quartz. Jusque-là, presque rien d'étrange si on n'y connaît pas grand-chose : après tout, le fumier est un engrais à l'efficacité reconnue, et il n'est pas issu de l'industrie chimique, donc tout semble aller pour le mieux. Quant aux cristaux de quartz, pourquoi pas ? Mais la suite de l'explication a de quoi laisser perplexe. Après avoir brassé ces préparations dans de l'eau tiède pendant une heure (processus appelé « dynamisation »), il faut les vaporiser « sur le sol en grosses gouttes pour la 500, ou en un fin brouillard pour la 501 ». Pourquoi la taille des gouttes est-elle si importante, surtout sur d'aussi vastes surfaces ? Première inquiétude... Approfondissons un peu : la quantité employée pour la préparation « 501 » est de 4 grammes par hectare. Ce qui explique pourquoi les adeptes de la biodynamie se réfèrent à l'homéopathie<sup>4</sup> ! C'est bien la seule manière de justifier que d'aussi faibles quantités d'un produit puissent agir efficacement sur de grandes superficies. Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin : le paragraphe intitulé « Travailler avec les rythmes cosmiques » nous explique qu'il faut aussi prendre en compte les « influences plus lointaines provenant du zodiaque ». L'astrologie, en somme. Pourquoi s'embarrasser d'études empiriques si le zodiaque recèle les meilleures techniques de fabrication du vin ? Encore une fois, le tout, c'est d'y croire !

Pour Douglass Smith et Jesús Barquín, auteurs d'un article du *Skeptical Inquirer* sur la biodynamie<sup>5</sup>, le problème provient du discrédit jeté sur les techniques scientifiques et de la diffusion massive de croyances ésotériques accompagnant la biodynamie, et dont les acheteurs n'ont absolument pas conscience, croyant naïvement œuvrer pour la préservation de l'environnement.

La biodynamie, grâce au recours d'un sophisme bien connu (l'« appel à la nature », qui se passe d'argument puisqu'il est forcément légitime *en soi*), est un excellent exemple de mot à la connotation *a priori* positive (nourriture saine, équilibre des sols...) et qui dissimule en réalité des

pratiques obscurantistes sans le moindre fondement scientifique. Mais, après tout, quoiqu'un peu plus chers que la moyenne, ces vins biodynamiques ne sont peut-être pas plus mauvais que les autres. Si les rythmes cosmiques et le zodiaque ont peu de chance d'améliorer la qualité d'un bourgogne ou d'un bordeaux, rien ne dit non plus qu'ils concourent à fabriquer de la piquette. Chacun fait ce qu'il veut de son argent ! Depuis mes recherches sur l'anthroposophie, les étiquettes des vins labellisés « Agriculture biodynamique » ne me font plus le même effet.

# Homéopathie

« Les 8 médicaments homéopathiques les plus utilisés : les Français font confiance à l'homéopathie pour traiter le stress, leurs allergies, un état grippal, apaiser une bosse ou un bleu... Top 8 de leurs granules préférés. »

*Santé magazine*, 14 mars 2017

« L'homéopathie, ça marche : je ne me soigne que comme ça et je vais très bien ! » Voici souvent la preuve ultime (et souvent unique) avancée par les partisans de l'homéopathie. Au moment où, en juin 2019, la Haute Autorité de santé préconise le déremboursement des petits granules sucrés, leurs adeptes se font entendre : grand public, politiques (surtout de droite), comme Gérard Collomb, Laurent Wauquiez et Xavier Bertrand<sup>1</sup> et même deux syndicats de médecins<sup>2</sup>.

Comment l'homéopathie fonctionne-t-elle, ou plutôt comment ne fonctionne-t-elle pas ? Jean Brissonnet, spécialiste des « médecines non conventionnelles » et ancien vice-président de l'Association française pour l'information scientifique (Afis), retrace l'historique de ces billes sucrées. L'homéopathie est apparue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À l'époque, si vous tombiez malade, bien souvent, la médecine ne pouvait pas grand-chose pour vous. Le choix se limitait aux « purgations, clystères et saignées<sup>3</sup> ». Il n'est donc pas tout à fait aberrant qu'on ait cherché à faire mieux.

Le médecin allemand Christian Friedrich Samuel Hahnemann a voulu tester une décoction de quinquina, réputée guérir le paludisme. La suite est un énorme malentendu. Il a ressenti des symptômes qu'il a cru être ceux du paludisme, mais rien ne prouve que ce fut le cas. Pourtant, il « en tire la règle de base de l'homéopathie : "*Similia similibus curantur*", les semblables sont guéris par les semblables. Ce qui signifie que tout produit capable de provoquer sur un sujet sain les symptômes d'une maladie est capable de la guérir<sup>4</sup>. » Depuis, la médecine a fait des progrès et ce principe a été invalidé. Certains feront remarquer que c'est le même procédé pour les vaccins, dont l'efficacité a été scientifiquement prouvée. Pas du tout : « Quant à l'amalgame fait de ce principe avec celui de la vaccination ou de la désensibilisation, il est sans fondement. Ces méthodes ont pour but de permettre à l'organisme de développer ses propres défenses face à l'agent pathogène, ce qu'il ne saurait faire face à un produit qui provoque seulement les mêmes symptômes<sup>5</sup>. » Mais suivons le raisonnement de Friedrich Hahnemann. Il faudrait, pour être guéri, ingérer des ingrédients tels « venin de serpents, [...] calcaire d'huîtres, [...] graphite, soufre, mercure<sup>6</sup> », mais aussi, selon le pharmacien blogueur Le Pharmacien, du foie et du cœur de canard, de l'arsenic, de l'« abeille escrapoutie » (le Pharmacien est québécois), ou même des morceaux du mur de Berlin. Les morceaux sont censés guérir le sentiment d'oppression ou l'incapacité à se libérer du passé<sup>7</sup> (cela est très sérieux, on peut en acheter en ligne pour 4,50 livres<sup>8</sup>). Il y a aussi des extraits de Grande Muraille de Chine, mais on ne sait pas ce que ça guérit.

Ces substances vous répugnent, vous effraient ? Aucune inquiétude : il n'y en a pas dans les granules. C'est le second principe de l'homéopathie : la dilution en unités appelées les « CH ». Un volume d'un ingrédient est dilué avec 99 fois la quantité d'eau correspondante. Cela donne 1CH. Puis on prélève un volume de la solution obtenue pour la diluer encore par 100 cette fois-ci : voilà 2CH. Toujours selon le Pharmacien, pour avoir une

idée concrète, 12CH correspondrait à une dilution dans toute l'eau de la terre, et 50CH serait l'équivalent de l'univers entier rempli d'eau. On secoue tout cela, le procédé s'appelle la « dynamisation », puis enfin on imprègne les billes de sucre avec cette solution, et voilà ! Il ne reste aucun principe actif ! Mais l'avantage, c'est que la dilution en CH donne une impression d'extrême précision, cela ressemble à de la science.

Finalement, l'homéopathie est restée bloquée au XVIII<sup>e</sup> siècle alors que la médecine n'a cessé de se développer. Si le processus de fabrication laisse perplexe, les études scientifiques sauront convaincre les plus réticents. Le laboratoire Boiron, leader mondial de l'homéopathie, propose sur sa page « Vrai-faux » des références et des conseils de lecture afin d'éclairer le débat. Il est notamment question des « 5 000 études » réalisées sur l'homéopathie, dont chacune prouverait son efficacité, mais en ne citant nommément qu'une seule étude menée à Toulouse. En réalité, en consultant le site Pubmed, donné comme référence par le laboratoire Boiron, on trouve bien 5 000 études, mais qui pour la plupart montrent que l'homéopathie est sans effets. Certaines mettent en lumière des effets positifs, mais qui s'expliquent par l'aspect psychologique produit par la prise de médicaments homéopathiques, comprendre l'effet placebo ; certaines enfin portent sur la satisfaction des gens, qui en sont globalement contents, ce qui bien sûr ne prouve rien. Boiron cite donc des sources qui contredisent ce qu'il affirme. Pourtant, le trouble demeure. Les médias ne sont pas exempts de responsabilité. *France Soir*, par exemple, nous dit que l'efficacité de l'homéopathie « fait débat<sup>9</sup> ». C'est faux, le débat est clos, et depuis longtemps. Écrire cela relève soit de l'ignorance, soit d'une erreur de raisonnement nommée « sophisme du juste milieu », qui consiste à penser que lorsque deux idées s'opposent, la vérité est forcément entre les deux, alors qu'il n'y a aucune raison que ce soit le cas.

Mais alors, que répondre quand quelqu'un nous assure que c'est efficace pour lui ? Certains adeptes de l'homéopathie, bien qu'ils

reconnaissent que cela ne marche pas mieux qu'un placebo, affirment qu'il est utile d'en prendre. En réalité, même l'importance de l'effet placebo est surestimée. La plupart du temps, il s'agit de guérisons spontanées, qui auraient eu lieu avec ou sans traitement. C'est d'ailleurs pour cela que les consommateurs d'homéopathie avouent ne soigner avec du sucre que les pathologies légères... celles qui guérissent naturellement. Ils admettent généralement qu'ils ne soigneraient pas un cancer qu'avec des granules.

Comment expliquer un tel succès face à autant de preuves d'inefficacité ? En réalité, la France, avec l'Inde, où le gouvernement en fait la promotion<sup>10</sup>, fait figure d'exception. La plupart des autres pays se rangent derrière le consensus scientifique. Les États-Unis, par exemple, considèrent les homéopathes au même niveau que les naturopathes et les consultants en feng shui. Cet engouement s'explique aussi par le fait qu'à l'époque de l'émergence de l'homéopathie la médecine ne proposait rien d'efficace. Dans l'esprit des patients d'aujourd'hui, cet état de fait n'a guère changé, ce qu'ils appellent la médecine « conventionnelle » a toujours ses limites et n'a pas réponse à tout. La relation praticien-patient joue aussi un rôle car l'homéopathe consacre du temps à son patient, il lui pose des questions d'ordre général, il s'intéresse à lui, à ses habitudes de vie. De plus, l'homéopathie bénéficie d'une image bienveillante, d'une « médecine douce », « naturelle », sans effets indésirables (encore heureux !).

Un autre élément est la méfiance envers les laboratoires pharmaceutiques, dont le seul but serait de gagner de l'argent sur le dos des patients. Il est vrai que des problèmes existent, mais cela ne fait pas pour autant de Boiron une association caritative (ou alors, il faut oublier leurs 600 millions d'euros annuels de chiffre d'affaires). Jean Brissonnet parle à raison d'« industrie homéopathique<sup>11</sup> ».

La communication n'est pas étrangère au phénomène non plus. Les laboratoires homéopathiques ont réussi à imposer leur langage. Par exemple, l'opposition entre homéopathie et « allopathie » est courante, elle

se retrouve même sur la devanture de certaines pharmacies. « Allopathie », vient du grec signifiant « autre », « différent ». Il existerait donc, pour les homéopathes, deux types de médecine. Les noms des différents granules sont en latin : « *oscillococtinum* » (foie de canard), « *apis mellifica* » (abeille escrapoutie), « *arsenicum album* » (arsenic), et le meilleur : « *murus berlinensis* » (vous avez deviné). Cela ressemble à s’y méprendre aux parodies du compte Twitter Broiron, qui invente des noms de granules farfelus comme : « *mortis anima*, 100CH », pour traiter les « tendances au décès » et « troubles de l’immortalité », « la récolte du dernier souffle d’un défunt dans un flacon de cristal qu’on remplit ensuite d’eau distillée. Dynamisation intense, puis dilution à 100CH ! Très puissant ! Ce médicament vous permettra de rester en vie jusqu’à votre dernier jour<sup>12</sup> ! »

Mais finalement, si les gens se sentent mieux en avalant des billes composées de saccharose et de lactose, où est le problème ? D’abord, c’est la diffusion d’une croyance qui prétend être de la science. Ensuite, se pose la question de savoir si consommer de l’homéopathie ne retarderait ou n’empêcherait pas la prise en charge par un médecin. Que dire d’un produit présenté comme un « vaccin homéopathique<sup>13</sup> » contre la grippe, par exemple, par un pharmacien qui affiche sur sa vitrine « le vaccin contre la grippe allopathique et homéopathique est arrivé<sup>14</sup> » ? Enfin, il y a le coût pour la société française. En 2018, l’assurance maladie a déboursé plus de 126,8 millions d’euros pour les médicaments homéopathiques. Mais avec le déremboursement programmé, le problème ne se posera bientôt plus. Les médecins sont partie prenante dans ce combat, notamment les signataires de la tribune parue en mars 2018 dans *Le Figaro* : « L’appel de 124 professionnels de la santé contre les “médecines alternatives<sup>15</sup>” ». Reste à souhaiter que, dans un futur proche, on ne parlera plus de « médicaments » pour désigner des produits homéopathiques. Avalez autant de granules à base de morceaux du mur de Berlin que vous voulez, ajoutez-

y même de l'arsenic si ça vous chante, il ne vous arrivera rien, vous ne perdrez pas la santé, mais votre temps et votre argent.

# Chimique

« Une nouvelle façon de jardiner sans produits chimiques. »

*La Dépêche*, 7 juin 2019

Ce qui est « chimique », surtout quand ce sont des « produits », fait peur. Sans que l'on sache pourquoi, le terme « chimique » est vaguement inquiétant. Pourtant, le Petit Robert nous apprend que ce terme signifie seulement « relatif à la chimie, aux corps qu'elle étudie ». Mais la chimie peut étudier n'importe quel corps... donc tout serait-il chimique ?

Dans les faits, « chimique » est devenu synonyme de « nocif », alors que les deux notions n'ont rien à voir. Peu importe, la méfiance est bien installée dans l'opinion publique, mais aussi, et surtout, elle est remarquablement exploitée par les professionnels qui savent que les mentions « sans produits chimiques » ou « naturel » font vendre. La marque Savons et Cie vend des « savons sans produits chimiques<sup>1</sup> », par opposition aux « savons industriels généralement composés de produits chimiques néfastes pour notre santé<sup>2</sup> ». Le raccourci est intéressant. Pourtant, en soi, cela ne nous apprend rien sur les savons en question. Tout est une question de communication. Aux États-Unis, l'International Food Information Council, une association de défense des intérêts d'entreprises agroalimentaires, propose aux industriels du domaine un véritable guide de

communication avec mots interdits et mots à employer<sup>3</sup> : il faut éviter « pesticide », « chimique », « scientifique », « génétique », « expérimental », et préférer « protection des récoltes », « naturel », « vert », « utilisant des techniques agricoles traditionnelles ». La science est donc mise dans le même panier que la chimie : tout cela est probablement dangereux, alors que la nature ne peut que nous apporter des bienfaits.

Cette erreur de raisonnement se nomme « appel à la nature ». Cela consiste à penser que, par essence, tout ce qui est naturel est bon pour l'homme, alors qu'il n'y a en soi aucun lien logique<sup>4</sup>. Si nous n'utilisons que des produits « naturels », notre espérance et nos conditions de vie ne seraient probablement pas les mêmes. À commencer par les médicaments, que nous ne pourrions plus prendre car ils sont « chimiques ». Tout est une question de connotation, de ce que le mot nous évoque. Mais cela va encore plus loin, il y a presque un lien moral avec ce qui est naturel : la nature elle-même étant bonne et généreuse, elle ne peut nous faire que du bien.

Le philosophe britannique John Stuart Mill avait déjà remarqué ce phénomène de sacralisation au XIX<sup>e</sup> siècle : « Si le cours naturel des choses était parfaitement bon et satisfaisant, toute action serait une ingérence inutile qui, ne pouvant améliorer les choses, ne pourrait que les rendre pires. [...] Si l'artificiel ne vaut pas mieux que le naturel, à quoi servent les arts de la vie ? Bêcher, labourer, bâtir, porter des vêtements sont des infractions directes au commandement de suivre la nature<sup>5</sup>. »

Mais, même en admettant que la chimie soit mauvaise, tout ce qui est naturel est-il vraiment si bon pour nous ? Le site d'information scientifique Science Pop nous rappelle que la nature ne nous est pas toujours bénéfique : « Faut-il rappeler que les maladies d'origine bactérienne ou virale sont toutes naturelles<sup>6</sup> ? » Quant à l'équivalence entre chimique et toxique, elle ne repose sur aucune base : « Il convient dans tous les cas d'évaluer le risque posé par les substances auxquelles nous sommes exposés. Pour un toxicologue qui étudie le risque posé par une molécule, son origine

(naturelle ou non) n'importe pas, seul le résultat de l'étude compte. L'idée qu'il faille faire une distinction fondamentale entre produits naturels et "produits chimiques" est donc profondément injustifiée. Malheureusement, elle sous-tend un argument marketing majeur et très en vogue car il s'agit d'une croyance populaire très ancrée<sup>7</sup>. » Science Pop nous propose également de lire l'étiquette des huiles essentielles bio de chez Nature&Découvertes, qui « avertissent sur les risques liés à certaines molécules qu'on y trouve, avec notamment un risque cancérigène<sup>8</sup> ». Les huiles essentielles en général sont par ailleurs, pour une large part, interdites aux femmes enceintes et aux enfants en bas âge.

Richard-Emmanuel Eastes, enseignant en chimie à l'École normale supérieure, s'est demandé pourquoi nous avons tendance à raisonner ainsi. Il est parti d'une anecdote. En décembre 2007, il a trouvé sur un site de vente en ligne un cadeau de Noël pour enfants, un coffret de petit chimiste « garanti sans danger car... sans produits chimiques<sup>9</sup> ». La chimie serait-elle diabolisée même quand on veut la pratiquer ? Le chercheur précise qu'évidemment cela veut dire « sans produits dangereux ». Il y voit une « maladresse d'emploi<sup>10</sup> ». Mais cela va probablement plus loin : ce qui est naturel et non chimique nous semble plus authentique, même quand on sait que deux molécules sont exactement identiques, c'est une question de perception. C'est d'ailleurs en s'adressant à ses collègues chimistes que l'enseignant conclut un article sur le même thème : « [...] Peut-être même serez-vous obligé·e d'admettre que vous aussi, vous consommez non plus du sucre et du sel bien blancs et bien purifiés, symboles de richesse après la Seconde Guerre mondiale, mais du sucre roux et du sel de Guérande... parce que, sous leur forme brute, ils sont probablement plus proches des besoins de votre organisme<sup>11</sup>. Et donc moins « chimiques » ?

# Antivaccins

« Un Français sur trois ne croit pas que les vaccins soient sûrs, selon une enquête mondiale publiée mercredi 19 juin 2019 et qui fait de la France le pays le plus sceptique des vaccins parmi 144 étudiés. »

*Sciences et Avenir*, juin 2019

Après la publication du *Manuel d'autodéfense intellectuelle*, j'ai reçu une lettre d'un lecteur visiblement très mécontent de mes propos sur la vaccination. Il m'envoyait un texte assez peu compréhensible conclu par un « et maintenant, vérifiez vos sources ». La sienne était le documentaire *Vaxxed*, inspiré d'une étude frauduleuse que je mentionnais dans le *Manuel*, celle d'Andrew Wakefield, un gastro-entérologue britannique radié de l'ordre des médecins en 2010 après avoir publié en 1998 cette fameuse étude prétendant que le vaccin rougeole-oreillons-rubéole causait des troubles autistiques. Plus de vingt ans après, cette fausse information circule toujours, malgré le démenti de la communauté scientifique. Quand ce n'est pas l'autisme, ce sont les sels d'aluminium ou les autres adjuvants qui posent problème, alors que le rapport bénéfices-risques est très largement favorable à la vaccination, avec un consensus scientifique très net sur la question.

Qui sont les « antivax » ? Pourquoi les entend-on de plus en plus, à tel point que le mot est entré dans le Petit Larousse de 2021 ? En France, la

décision du gouvernement de rendre obligatoire la vaccination contre onze maladies en janvier 2018 (contre trois auparavant) a ravivé le débat. Pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en est-elle venue à classer l'« hésitation vaccinale » dans les dix menaces les plus importantes en 2019 ? Et surtout, peut-on y faire quelque chose ? Comme le montre le courrier de mon lecteur en colère, il est très difficile de discuter avec un antivax, même en avançant des arguments scientifiques.

La professeure d'anthropologie Heidi J. Larson classe les antivax en trois catégories<sup>1</sup> : ceux qui ont une crédibilité médicale et qui en profitent pour répandre la « mauvaise science », comme Henri Joyeux, médecin radié de l'Ordre en 2016 (sa radiation a depuis été annulée au nom de la liberté d'expression). Il a animé entre mars et juin 2019 une série de conférences à destination du grand public. Lui et les autres conférenciers étaient présentés comme des « scientifiques de renom ». C'est une manifestation de l'argument d'autorité : on l'écoute parce qu'il est médecin. La deuxième catégorie se compose de ceux qui ont quelque chose à vendre, et peut recouper le premier groupe. Enfin, il y a les « super-relayeurs » selon l'expression de Heidi Larson, ce sont ceux qui partagent des contenus antivaccins. Ils sont assez efficaces notamment grâce au concept de « preuve sociale » : d'après le psychologue Robert Cialdini<sup>2</sup>, plus le nombre de personnes croyant en quelque chose est grand, plus nous avons tendance à adhérer à cette croyance également. Les antivaccins très actifs sur les réseaux sociaux auraient donc un fort pouvoir de conviction. C'est pourquoi certains chercheurs comme Heidi Larson préconisent de suivre avec attention les rumeurs qui naissent sur les réseaux sociaux afin de les endiguer, pour éviter l'effet « boule de neige ».

Les divers scandales sanitaires de ces dernières années liés aux médicaments expliquent sûrement aussi ce regain de méfiance, de même que des pratiques comme le lobbying ou les visiteurs médicaux, payés par les laboratoires pharmaceutiques pour rencontrer les médecins et leur

présenter des médicaments. Même s'il n'y a rien d'illégal, cela peut donner l'impression d'un manque de transparence et d'une collusion entre médecine et finance. Les échecs du système de santé, réels ou supposés, n'aident pas à créer un climat de confiance.

Comment convaincre les antivax ? Les approches sont extrêmement variables et plus ou moins efficaces. La première idée qui vient spontanément à l'esprit est que le problème résulte d'un manque d'information. C'est l'approche choisie par le Danemark et l'Irlande, qui ont réussi à faire remonter le taux de vaccination contre le papillomavirus en mettant en place des pages Facebook à destination des parents. En plus des informations, ces pages ont aussi mis en avant des témoignages de personnes ayant perdu une proche. Mais la spécialiste Heidi Larson identifie rapidement les limites de la seule approche informative : « Éduquer le public et lui fournir des ressources est une approche importante mais limitée ; les professionnels de santé et les campagnes d'information échouent souvent parce que les messages sont faits en fonction de ce que l'on veut promouvoir, sans prendre en compte les perceptions existantes. Le dialogue est important. Les stratégies doivent inclure l'écoute et la discussion<sup>3</sup>. »

Une autre approche est celle des « vrai-faux » ou « mythes et faits » qui, sur la même page, donnent des informations et réfutent les erreurs ou approximations. Une enquête américaine a établi que cette approche n'était pas optimale en prenant comme exemple le vaccin contre la grippe<sup>4</sup>. Les participants étaient divisés en deux groupes dont les intentions de se faire vacciner étaient équivalentes. L'un lisait une simple brochure d'information sur le vaccin contre la grippe et l'autre une brochure construite sur le modèle « mythes et faits ». Trente minutes après la lecture, les intentions de vaccination du second groupe avaient nettement baissé car ils avaient tendance à prendre les « mythes » pour des « faits ». Les chercheurs

interprètent l'expérience ainsi : même si c'est pour les réfuter, cela revient à relayer de fausses informations.

Certains pays ont choisi des méthodes beaucoup plus coercitives, comme l'Australie. La politique *No jab no pay* (« Pas d'injection pas d'argent ») a été mise en place en 2015. Elle consiste à retirer les allocations familiales aux parents qui ne font pas vacciner leurs enfants. La couverture vaccinale a très légèrement augmenté, mais cette loi a totalement échoué à convaincre les antivaccins. Le chercheur australien Mark Hurlstone a tenté d'analyser cet échec pour comprendre comment restaurer la confiance chez les antivax<sup>5</sup>. L'intérêt de son étude réside dans l'attention portée aux valeurs des antivaccins. La question cruciale est : qu'est-ce qui est important pour eux ? Il ressort que les antivaccins ont tendance à accorder plus d'importance aux notions de liberté, de pureté et d'anticonformisme. Fermement opposé au principe d'obligation, Mark Hurlstone propose plutôt un argumentaire adapté au profil de ceux qu'on cherche à convaincre. Par exemple, il propose de mettre en avant l'insouciance d'une vie sans maladie infantile grâce aux vaccins. Le fait qu'être vacciné permet de vivre en collectivité. Enfin, Hurlstone suggère de démontrer que l'idéologie antivax est finalement un conformisme. Il est primordial de comprendre ce qui est fondamental chez ceux qu'on cherche à convaincre.

Le Michigan, enfin, a choisi une approche relativement fourbe mais efficace<sup>6</sup>. Les autorités sanitaires ont tout simplement évité à la fois le combat idéologique et la coercition. Pour inscrire son enfant à l'école, aux États-Unis, il est possible de fournir, en lieu et place d'un certificat de vaccination, un document autorisant les parents à ne pas vacciner leurs enfants. La plupart des États américains autorisent ces certificats d'exemption pour des motifs religieux, moraux ou philosophiques. Le Michigan figurait parmi les États qui délivraient le plus de certificats d'exemption, ce qui a commencé à mettre en péril l'efficacité de la

couverture vaccinale. Les autorités ont donc décidé de modifier la procédure d'obtention. Auparavant, la demande se faisait par téléphone ou en ligne. Désormais, il faut prendre un rendez-vous pour un entretien avec un agent d'une structure de santé locale. C'est la seule obligation. Les demandes de certificats d'exemption ont baissé de 35 %. En fait, ajouter des obstacles administratifs a suffi : il a semblé moins compliqué aux parents de faire vacciner leurs enfants que de prendre ce rendez-vous. Perfide ? Peut-être, mais efficace.

La France pourrait-elle s'inspirer de cet exemple ? La ministre de la Santé de l'époque, Agnès Buzyn, s'est félicitée en avril 2019 de voir la confiance revenir chez les Français et effectivement, les chiffres remontent : le taux de vaccination pour le vaccin hexavalent est désormais de 98,6 %, contre 93,1 % en 2016<sup>7</sup>. Est-ce que l'obligation fonctionnerait ? En l'absence de certitude, il faut continuer d'étudier ce qui marche.

# Platisme

« Il voulait prouver que la Terre était plate, le platiste Mike Hughes est mort dans le crash de sa fusée. »

Léonie Lazard, *La Dépêche*,  
23 février 2020

Existe-t-il des gens qui croient que la Terre est plate ? Oui. Et ils sont très sérieux, comme Mike Hughes, qui a employé les grands moyens pour démontrer sa théorie mais y a malheureusement perdu la vie. Cela n'a pas pour autant découragé la communauté des platistes. Instinctivement, on aurait tendance à penser que leur croyance date de l'Antiquité ou, au plus récent, de l'ère pré-Galilée. Il n'en est rien : la Flat Earth Society, fer de lance du platisme, a été créée par un Anglais en 1956. Aujourd'hui, le mouvement ressurgit, à la faveur des réseaux sociaux. Sur Google Trends, jusqu'à ce que les platistes commencent à faire parler d'eux en 2016, l'expression « *flat earth* » ne comptait que très peu d'occurrences. Les chiffres français sur cette tendance sont équivalents, avec une baisse progressive cependant depuis 2016.

Que croient-ils exactement, et comment imaginent-ils donc la Terre et ce qu'il y a autour ? Pour beaucoup, la planète bleue est un disque entouré de glace, avec les étoiles, la Lune et le Soleil disposés au-dessus comme un

dôme. Pour d'autres, la Terre est une sorte de piscine à débordement, entourée par des océans.

Leurs pseudo-arguments sont nombreux. La journaliste Alice Maruani, qui les a interviewés pour *L'Obs*, a réussi à dresser une liste de leurs « preuves » : « On ne voit pas la courbure de la Terre à l'œil nu, même en avion. Dans leur plan de vol, les bateaux et les avions ne prennent pas en compte la courbure de la Terre et devraient donc finir par sortir dans l'espace. Il n'y a pas de photo entière de la Terre. On a l'impression subjective que la Terre est plate et que le reste bouge en cercles autour. On n'a pas la tête qui tourne ou la nausée tout le temps<sup>1</sup>. » Ils ne manquent pas d'idées et d'imagination, et peu importe que la physique ait démenti tout cela depuis longtemps. Les platistes appellent d'ailleurs tous ceux qui ne pensent pas comme eux les « globistes », comme si la rotondité de la Terre était un débat d'idées et non un fait scientifique établi.

Si la communauté n'est pas au diapason sur ce qui entoure le disque, les membres s'accordent en revanche tous sur un point : on nous ment, il s'agit d'un immense complot. Cela découle d'un manque total de confiance en la science, et au-delà, dans les autorités et les politiques en général. En cela, ils rejoignent les complotistes, les antivaccins, ou encore ceux qui pensent que l'alunissage de 1969 est une mise en scène américaine. Leurs ennemis jurés sont la NASA et l'ONU. D'ailleurs, ils avancent une autre « preuve », celle du logo de l'ONU, qui est un planisphère. Pourquoi ont-ils développé cette croyance ? Plus ou moins comme les autres sortes de conspirationnistes : ils ont le sentiment d'être clairvoyants contre une majorité de moutons qui croient à la version « officielle » des faits (moutons avec lesquels ils ne peuvent pourtant pas s'empêcher de discuter pour les persuader de voir la lumière et de rejoindre leur club). La mécanique d'appartenance à un groupe joue aussi beaucoup, car elle leur donne une identité. Enfin, ils ont l'impression de trouver une explication claire et simple dans un monde qui n'est ni l'un ni l'autre<sup>2</sup>. Pour preuve, ces

mots d'un platiste : « Au début, je n'y pensais même pas. J'étais à fond sur les ovnis et les extraterrestres et j'ai toujours pensé que la Terre était un globe. Mais je n'ai jamais été satisfait<sup>3</sup>. »

En définitive, combien sont-ils, ces illuminés ? Le groupe Facebook Flat Earth Society compte près de 64 000 membres et sa version française 342 personnes, autant dire peu de monde. Mais le fait de parler d'eux alors qu'ils sont si peu nombreux leur donne une forte visibilité. C'est ce qu'on appelle l'« effet Streisand », soit tenter d'empêcher qu'on parle de quelque chose et, ce faisant, lui donner involontairement de l'audience. La chanteuse Barbra Streisand lui a donné son nom quand elle a voulu attaquer en justice le photographe qui avait pris un cliché aérien de sa villa. Elle espérait que la photo resterait confidentielle, mais la procédure judiciaire a été rendue publique et a permis la circulation de la fameuse photo. Finalement, est-ce une bonne idée de parler des platistes ou cela peut-il leur faire gagner des adeptes ? Si connaître leur existence est utile, il ne faut pas trop leur accorder d'importance pour autant. À titre anecdotique, sur le même mode illuminé, on trouve maintenant les récentistes : ceux qui croient qu'un pan entier de l'histoire mondiale a été inventé de toutes pièces par l'Église catholique. Le Moyen Âge, notamment, n'aurait jamais existé, et, bien entendu, on nous ment. Le célèbre joueur d'échecs Garry Kasparov est un adepte de cette théorie. Comme quoi, être doué de logique n'offre aucune immunité contre de telles sornettes.

# Spécisme

« Justice : deux militants antispécistes jugés pour avoir violenté un boucher. »

France Info, 4 juin 2019

Les antispécistes luttent contre le spécisme, idée selon laquelle il existerait une hiérarchie entre les différentes espèces. Le mot date des années 1970. Le psychologue Richard Ryder, à propos des tests de médicaments réalisés sur des animaux, a mis en avant le fait que nous refusons d'infliger des souffrances aux membres de notre propre espèce, mais cela ne nous dérange pas lorsqu'il s'agit d'animaux<sup>1</sup>. Néanmoins, avant cela, dans les années 1960 et 1970, un groupe d'universitaires, appelé le groupe d'Oxford, a réfléchi à ces questions, sans utiliser le mot spécisme mais en parlant d'animaux humains et non humains. Le spécisme fonctionne donc comme le racisme : une discrimination, une différence de traitement en fonction d'un critère, ici celui de l'appartenance à une espèce. La notion a été ensuite popularisée en 1975 par Peter Singer dans *La Libération animale*<sup>2</sup>. Les animaux, s'ils n'ont pas la même sensibilité ni la même intelligence que les humains, sont dotés de « sentience » : ils ressentent douleurs, émotions, souffrances.

Pourquoi en entend-on parler maintenant ? Peut-être est-ce la suite logique de la lutte contre les discriminations en général, racisme, sexisme,

homophobie... Les militants pour la défense de la condition animale, qu'ils se définissent comme antispécistes ou non, sont de plus en plus actifs, avec la publication de vidéos d'abattoirs de l'association L214, de nombreuses manifestations, et même des actions coups-de-poing.

Dans la sphère antispéciste, il existe tout un vocabulaire. Les végétariens ou végétariennes ne consomment sous quelque forme que ce soit aucun produit issu de l'exploitation des animaux. Les carnivores sont, d'après les végétariennes, ceux qui mangent de la viande. Comme l'a fait le groupe d'Oxford, on n'oppose pas animaux et humains, mais animaux humains et animaux non humains, sans doute pour montrer l'absence de supériorité des humains, et on parle de personne humaine et de personne animale pour, à l'inverse, mettre en relief le fait que les animaux se rapprochent de nous sur bien des points (d'où la sentience). D'ailleurs, au Brésil, en 2014, ce dernier terme a été utilisé dans un jugement : un orang-outan a été reconnu comme une « personne non humaine ». Il est donc devenu illégal de le garder en captivité et il a été envoyé dans un sanctuaire.

*A priori*, l'idée d'accorder davantage de considération aux animaux et de ne pas leur infliger de souffrances ne semble pas si controversée. Pourtant, les antispécistes sont souvent critiqués, et leurs positions caricaturées. Certains de leurs détracteurs, par exemple, les accusent de nier l'existence de différences entre les espèces. Selon eux, les intérêts de l'espèce humaine passent en premier, par choix, ou par nécessité. Tandis que Dominic Hofbauer, coordinateur de l'association de protection animale L214, parle effectivement d'« égale considération des intérêts<sup>3</sup> » des différentes espèces.

Depuis 2018, c'est surtout par des actions controversées que les antispécistes font parler d'eux. Souvent, cela prend la forme de vidéos tournées dans des abattoirs, comme celles de l'association DxÉ (Direct Action Everywhere), dont l'une montre le député LFI Bastien Lachaud s'introduisant de nuit dans un abattoir en mai 2019, et l'autre l'intérieur

d'un abattoir, avec la voix du rappeur Stomy Bugsy aux commentaires en avril 2019. Mais les militants passent désormais au niveau supérieur : les attaques de boucheries, sous diverses modalités, du jet de faux sang au tag de mots comme « Assassins », voire aux bris de vitrines. Ces attaques violentes ont de quoi choquer, mais sont-elles incompréhensibles ? Si l'on suit à la lettre le raisonnement de l'antispécisme, tuer un animal équivaut à un meurtre. Il n'est donc pas étonnant que certains militants trouvent intolérable l'existence même de boucheries et utilisent le terme d'« Assassins ». Une militante est même allée jusqu'à se réjouir dans un post Facebook de la mort d'un boucher dans l'attentat de Trèbes en mars 2018. Elle trouvait que ce n'était que justice. Pour elle, le boucher était un « assassin qui se fait tuer par un terroriste ». Elle a été condamnée à sept mois de prison avec sursis pour apologie du terrorisme. Les antispécistes ou les véganes sont parfois moqués car certains donnent à leur chien ou à leur chat des croquettes véganes. Là, il y a de quoi s'interroger. Est-ce vraiment dans l'intérêt du chat ou dans le leur ? Si la coexistence avec un carnivore est si gênante, pourquoi décider d'avoir un animal de compagnie non herbivore ?

Pourtant, tous les antispécistes ne sont évidemment pas violents et ne donnent pas des croquettes véganes à leur compagnon à poils. Et surtout, tous ne choisissent pas les mêmes méthodes. Il existe même de profondes divisions au sein du mouvement sur la manière de faire avancer la cause animale. Le porte-parole de l'association de lutte pour les droits des animaux L214 déplore que « certains pensent que le changement se fera par la force. Ils nourrissent une sorte d'idéal révolutionnaire, un romantisme de la violence qui n'est en réalité qu'une vision à court terme<sup>4</sup> ». Reste que la radicalité du mouvement antispéciste est certaine, mais est-ce un mal ? Ce qui paraît extrême à la plupart des gens ne semblera peut-être pas si étonnant dans une cinquantaine d'années, quand les mentalités auront

évolué et que l'urgence écologique nous obligera à repenser notre relation avec les espèces animales.

# Notes

## AVANT-PROPOS

1. La Ligue nationale pour la liberté des vaccinations est une association prônant la liberté vaccinale.

## Parlez-vous le « politique » ?

## ANTISYSTÈME

1. « “Quenelle”, comment un geste antisémite est devenu un emblème », *Le Monde*, 11 décembre 2013.
2. *Ibid.*
3. Cité par Laure Bretton, « Emmanuel Macron à la Mutualité : le show pour rien ou le show de trop ? », *Libération*, 13 juillet 2016.
4. Frédéric Says, « Emmanuel Macron et les délices de l’antisystème », « Le Billet politique », France Culture, 13 juillet 2016.
5. Anne Hidalgo dans « L’invité de 8 h 20 », France Inter, 13 juillet 2016.
6. Éric Le Boucher, « Le discours de Macron, un vrai renouveau du logiciel politique », *Slate*, 14 juillet 2016.
7. Audrey Loussouarn, interview de Nicolas Framont : « Se pencher sur la position sociale des “antisystèmes” est essentiel », *L’Humanité*, tribune « Idées », 31 mars 2017.
8. Juan Branco, tweet du 6 octobre 2019.

## POPULISME

1. Émission « La Grande Table », France Culture, 21 novembre 2019.
2. *Ibid.*
3. Dominique Reynié, interviewé par Loris Boichot pour *Le Figaro*, 9 octobre 2019.
4. Vincent Georis, « Une vague populiste menace l'Europe », *L'Écho*, 17 mai 2019.
5. Robert Jules, « L'Europe résistera-t-elle face au risque populiste ? », *La Tribune*, 14 janvier 2019.
6. Alexis Feertchak, « Tour du monde des pays touchés par la vague du populisme », *Le Figaro*, 27 octobre 2018.
7. Déclaration d'Emmanuel Macron, 21 novembre 2018.
8. Dépêche AFP, « Mélenchon assume un certain "populisme" », *Le Point*, 13 octobre 2010.
9. Peter Zimonjic, « Barack Obama goes on "rant" against Trump-style "populism" », cbc.com, 29 juin 2016.
10. Chantal Mouffe, *Pour un populisme de gauche*, Paris, Albin Michel, 2018.
11. *Ibid.*
12. *Ibid.*
13. Émission « L'Atelier du pouvoir », thème « Qu'est-ce que le populisme ? », France Culture, 21 janvier 2017.
14. Propos tenus le 5 juillet 2016, au Parlement européen.
15. Interview de Jean-Luc Mélenchon par Jean-Jacques Bourdin, RMC, 17 mars 2017.
16. Programme de 2012 de Jean-Luc Mélenchon, relevé par Madeleine Meteyer, « Mélenchon regrette ses propos sur les travailleurs détachés qui "volent le pain des Français" », *Le Figaro*, 17 mars 2017.
17. *Ibid.*
18. Andrew Marr Show, relevé par David Wearing, « Labour has slipped rightwards on immigration. That needs to change », *The Guardian*, 25 juillet 2017.
19. Pierre Haski, « En Allemagne, un populisme de gauche contre l'extrême droite », France Inter, 5 septembre 2018.
20. *Ibid.*
21. Émission « L'Atelier du pouvoir », art. cit.
22. *Ibid.*
23. *Ibid.*
24. *Ibid.*

## LAÏCISTE

1. [vivrelarepublique.fr/manifeste](http://vivrelarepublique.fr/manifeste)
2. Cf. article « Intersectionnalité ».
3. Cf. article « Décolonial ».
4. Cf. article « Féminisme musulman ».
5. [www.causeur.fr/humour-sexiste-hce-rapport-norman-158450](http://www.causeur.fr/humour-sexiste-hce-rapport-norman-158450)
6. [www.lefigaro.fr/vox](http://www.lefigaro.fr/vox)
7. Doan Bui, David Le Bailly, « Printemps républicain : enquête sur les croisés de la laïcité », *L'Obs*, 20-21 avril 2018.
8. *Ibid.*
9. Céline Pina, « L'indignation sélective des défenseurs de Mennel », *Figaro Vox*, 12 février 2018.
10. [mohamedlouizi.eu/2018/11/30/intifada-sur-les-champs-elysees/comment-page-1](http://mohamedlouizi.eu/2018/11/30/intifada-sur-les-champs-elysees/comment-page-1)
11. [www.forces-laiques.eu/nos-valeurs/](http://www.forces-laiques.eu/nos-valeurs/)
12. [vivrelarepublique.fr/manifeste](http://vivrelarepublique.fr/manifeste)
13. [www.education.gouv.fr/cid130980/le-conseil-des-sages-de-la-laicite.html](http://www.education.gouv.fr/cid130980/le-conseil-des-sages-de-la-laicite.html)
14. Julien Chabrou, « Laïcité : Aurélien Taché, un caillou dans la chaussure des marcheurs », *L'Express*, 16 octobre 2019.
15. [www.lepoint.fr/politique/quand-une-minorite-dicte-la-norme-commune-c-est-qu-il-est-deja-trop-tard-pour-la-democratie-25-04-2019-2309541\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/quand-une-minorite-dicte-la-norme-commune-c-est-qu-il-est-deja-trop-tard-pour-la-democratie-25-04-2019-2309541_20.php)
16. [www.forces-laiques.eu/presse](http://www.forces-laiques.eu/presse)

## CONFUSIONNISME

1. Simon Blin, « Le “confusionnisme” est-il le nouveau rouge-brun ? », *Libération*, 16 janvier 2019.
2. Cité par Abel Mestre, « Histoire d'une notion : “rouge-brun”, cent ans d'alliances des extrêmes », *Le Monde*, 27 mars 2019.
3. Simon Blin, « Le “confusionnisme” est-il le nouveau rouge-brun ? », art. cit.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. Mathieu Dejean, « Comment les “gentils virus” d'Étienne Chouard contaminent le web », *Les Inrockuptibles*, 23 novembre 2014.

8. Mathilde Goupil, Vincent Matalon, « Qui est Étienne Chouard, chantre du référendum d’initiative citoyenne et coqueluche des “Gilets jaunes” ? », France Info, 17 décembre 2018.
9. *Ibid.*
10. Adrien Sénecat, « Le discours trouble d’Étienne Chouard contre les “1 % qui se gavent” », *L’Express*, 17 novembre 2014.
11. *Ibid.*
12. Robin Andraca, « Étienne Chouard a-t-il dit qu’il “devrait avoir le droit d’être antisémite” ? », [www.liberation.fr/checknews](http://www.liberation.fr/checknews), 30 avril 2019.
13. Mathieu Dejean, « Étienne Chouard interviewé par *Le Média* : honteux ou utile ? », *Les Inrockuptibles*, 12 juin 2019.
14. *Ibid.*
15. <https://lafranceinsoumise.fr/2017/09/06/conference-faut-degager-medias-denoncer-systeme-combattre-leurs-effets-contourner-creer-chikirou-lancelin-berruyer-guenole/>
16. « Trump dans le borbier syrien », [Lescrises.fr](http://Lescrises.fr).
17. *Ibid.*
18. Seth Doane, « “Nous ne pouvions pas respirer” : à l’intérieur de Douma, en Syrie, le site de l’attaque chimique apparente », [www.les-crises.fr](http://www.les-crises.fr)
19. Cette information, ainsi que celle portant sur la fausse information à propos du bombardement en Syrie, a été relevée par le site [www.gauchedecombat.net](http://www.gauchedecombat.net).
20. Il s’est depuis éloigné de Nicolas Dupont-Aignan, non pas sur des divergences idéologiques mais après la décision du leader de Debout la France d’exclure la fille de Charles Gave de sa liste électorale.

## ASTROTURFING

1. Rédaction de *Médiapart*, « L’affaire du bikini de Reims ? Un *astroturfing* du FN, les médias à la rue », *Médiapart*, 31 juillet 2015.
2. Jonathan Bouchet-Petersen, « À Reims, emballement après l’agression d’une jeune fille en bikini », *Libération*, 27 juillet 2015.
3. Nicolas Vanderbiest, « L’affaire du bikini de Reims ? Un *astroturfing* du FN, les médias à la rue », Reputatio Lab, 30 juillet 2015.
4. Traduction : dans la réalité.
5. Nicolas Vanderbiest, « L’affaire du bikini de Reims ? Un *astroturfing* du FN et des médias à la rue », art. cit.
6. *Ibid.*
7. Julien Absalon, « BarakaCity : qui est Idriss Sihamedi, l’homme qui a suscité le malaise de Najat Vallaud-Belkacem dans “Le Supplément” ? », [www.rtl.fr](http://www.rtl.fr), 25 janvier 2016.

8. Idriss Sihamedi, tweet daté du 29 février 2020.

## DÉMOCRATURE

1. Gérard Mermet, *Démocrature. Comment les médias transforment la démocratie*, Paris, Aubier, 1987.
2. [twitter.com/schwendenmannh?lang=fr](https://twitter.com/schwendenmannh?lang=fr)
3. « La démocrature, une démocratie d'apparence », « Les Idées claires », France Culture, 21 mars 2016.
4. Recherche datant de janvier 2020.
5. Propos tenus sur Europe 1 et relevés par l'AFP : « Quatennens (LFI) : la "démocrature" remet en cause l'État de droit » », AFP, *L'Express*, 26 septembre 2017.
6. François Vignal, « Affaire Benalla : ce que contient le rapport accablant de la commission d'enquête du Sénat », [www.publicsenat.fr](http://www.publicsenat.fr), 20 février 2019.
7. Mouna El Mokhtari, « "Affaire Benalla, le Sénat mène l'enquête" : focus sur les investigations des parlementaires », *Le Monde*, 20 juillet 2019.
8. Yann Quercia, « "Attention à la démocrature" : Patrick Kanner répond à Édouard Philippe sur le rapport Benalla », [www.publicsenat.fr](http://www.publicsenat.fr), 21 février 2019.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*

## « ON NE PEUT PLUS RIEN DIRE »

1. George Orwell, *1984*, Paris, Gallimard, 1950.
2. Mathieu Bock-Côté, *L'Empire du politiquement correct*, Paris, Éditions du Cerf, 2019.
3. Mathieu Bock-Côté à propos de son livre, invité sur Réac'n'Roll : « Les réacs sont-ils les nouveaux "politiquement corrects" ? », 16 avril 2019.
4. Diane Ravitch, *The Language Police : How Pressure Groups Restrict what Students Learn*, New York, Vintage Books, 2003.
5. *Ibid.*
6. George Pau-Langevin, tweet du 24 juillet 2019.
7. Pour la socialiste George Pau-Langevin, il faut arrêter de dire « blanchi », *Valeurs actuelles*, 25 juillet 2019.
8. Richard Bernstein, « Ideas and trends : the rising hegemony of the politically correct », *The New York Times*, 28 octobre 1990, traduit par l'auteur.

9. Fabien Leboucq, « PMA : pourquoi la conférence de Sylviane Agacinski a-t-elle été annulée à l'université de Bordeaux ? », *Libération*, 27 octobre 2019.

10. *Ibid.*

11. *Ibid.*

## NÉO-RÉAC

1. Olivier Roy, « Comment pensent les “néo-réacs” », *L'Obs*, 25 septembre 2019.

2. [www.rnr.tv](http://www.rnr.tv)

3. [rnr.tv/o/Content/co1729/libertes-fondamentales-les-digues-de-protection-ont-saute](http://rnr.tv/o/Content/co1729/libertes-fondamentales-les-digues-de-protection-ont-saute)

4. Mouvement d'opposition au mariage pour tous, lié notamment à François Fillon.

5. Daniel Lindenberg, *Le Rappel à l'ordre, enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2002.

6. Élisabeth Lévy, « Pourquoi y a-t-il Réac'n'Roll plutôt que rien ? : “Causeur” s'associe à MICA pour lancer une webtélé » », [www.causeur.fr](http://www.causeur.fr), 6 mai 2019.

7. Audrey Kucinkas, « Qui est Eugénie Bastié, la chroniqueuse déjà comparée à Éric Zemmour ? », *L'Express*, 3 septembre 2016.

8. Anne-Laure Debaecker, « Élisabeth Lévy : contre une “extension infinie du domaine de la censure” », *Valeurs actuelles*, 11 novembre 2017.

## Les amis de mes amis sont-ils mes amis ?

### CHECKE TES PRIVILÈGES

1. Marc-Olivier Bherer, « Quand les sciences sociales américaines se penchent sur le “privilège” de l'homme blanc hétérosexuel », *Le Monde*, 10 avril 2019.

2. [www.nouvelobs.com/les-chroniques-de-pierre-jourde/20190409.OBS11306/tribune-eschyle-censure-l-unef-est-devenu-un-syndicat-de-talibans.html](http://www.nouvelobs.com/les-chroniques-de-pierre-jourde/20190409.OBS11306/tribune-eschyle-censure-l-unef-est-devenu-un-syndicat-de-talibans.html)

3. [www.scienceshumaines.com/la-tyrannie-de-la-beaute\\_fr\\_22384.html](http://www.scienceshumaines.com/la-tyrannie-de-la-beaute_fr_22384.html)

4. [www.facebook.com/intersectionsco/posts/1780239302298048](https://www.facebook.com/intersectionsco/posts/1780239302298048)

5. [www.liberation.fr/planete/2015/03/09/un-etudiant-egyptien-condamne-pour-atheisme\\_1217498](http://www.liberation.fr/planete/2015/03/09/un-etudiant-egyptien-condamne-pour-atheisme_1217498)

6. Marc-Olivier Bherer, « Quand les sciences sociales américaines se penchent sur le “privilège” de l’homme blanc hétérosexuel », art. cit.

## APPROPRIATION CULTURELLE

1. Kenneth Coutts-Smith, *Some General Observations on the Concept of Cultural Colonialism*, Congrès de l’AICA, Lisbonne, 1976.
2. Ash Sarkar, « Why we need to pause before claiming cultural appropriation », *The Guardian*, 29 avril 2019.
3. Sanjana Ajith, « Native Americans react to cultural appropriation at music festivals », [www.festivalsherpa.com](http://www.festivalsherpa.com), 8 octobre 2015.
4. « Éric Fassin : “L’appropriation culturelle, c’est lorsqu’un emprunt entre les cultures s’inscrit dans un contexte de domination” », *Le Monde*, 24 août 2018.
5. Henrik Lindell, « Blackface, l’histoire d’une appropriation culturelle », *La Vie*, 7 mars 2019.
6. Philippe Tesceira-Lessard, « Université d’Ottawa : yoga annulé pour “ appropriation culturelle” », [www.presse.ca](http://www.presse.ca), 23 novembre 2015.
7. Xavier Condamine, « Rihanna accusée d’appropriation culturelle pour cette couverture de *Vogue Arabia* », *Le HuffPost*, 30 octobre 2017.
8. Guillaume Gendron, « Tous coupables d’appropriation culturelle ? », [www.next.liberation.fr](http://www.next.liberation.fr), 22 décembre 2016.
9. Dan MacGuill, « Portland burrito shop closes after allegations of cultural appropriation », [www.snopes.com](http://www.snopes.com), 26 mai 2017.
10. Matthew Korfhage, « The battle over kooks burritos led to death threats and international outrage. We invited Portland chefs to weigh in », *Willamette Week*, 6 juin 2017.

## MULTICULTURALISME

1. *Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2019.
2. « Sikh boy guilty of assault with hairpin », CBC News, 15 avril 2009.
3. « Religious Courts », *Humanists UK*, [www.humanism.org.uk](http://www.humanism.org.uk)
4. Sufiya Ahmed, « No one talks about the fact that in sharia courts, British Muslim women have fewer rights than women in Islamic countries », *The Independant*, 20 novembre 2017.
5. *Ibid.*
6. Kenan Malik, « Europe’s dangerous multiculturalism : why the continent fails minority groups », [www.foreignaffairs.com](http://www.foreignaffairs.com), 8 décembre 2015.
7. *Ibid.*

8. Charte olympique, article 50-2.
9. « Le voile islamique aux JO : récit d'une histoire mouvementée », *L'Obs*, 1<sup>er</sup> août 2016.
10. François Crépeau, « Le multiculturalisme, un acte politique », *L'Atlas des minorités*, hors-série, *Le Monde*, 2011.
11. Stanislas de Clermont-Tonnerre, discours à l'Assemblée nationale, décembre 1789.
12. Kenan Malik, « Europe's dangerous multiculturalism : why the continent fails minority groups », art. cit.
13. Olivier-Pascal Moussellard, « Ilford = united colors of London », *Télérama*, 10 avril 2009.
14. Mathieu Bock-Côté, *L'Empire du politiquement correct*, Paris, Éditions du Cerf, 2019.

## ANTIRACISME

1. Tessa Grauman, « Le collectif Rosa-Parks manifeste contre le “racisme d'État” vendredi et samedi », [www.franceinfo.fr](http://www.franceinfo.fr), 29 novembre 2018.
2. Collectif MWASI, *Afrofem*, 2018, Éditions Syllepses, Paris.
3. Aude Lorriaux, « Refus de soin, grossophobie, racisme : le cas de Naomi Musenga est loin d'être isolé », *Slate*, 3 juillet 2018.
4. Lison Verriez, « Racisme, homophobie, grossophobie... Après la mort de Naomi Musenga, des associations lancent un questionnaire sur les discriminations dans le monde médical », France Info, 7 juin 2018.
5. Courrier des lecteurs, « Affaire Naomi : sus aux préjugés racistes ! », *Le Quotidien du médecin*, 17 juillet 2018.
6. Baptiste Beaulieu interviewé par Camille Laffont, « Au SAMU, “les blagues et les insultes nous polluent” », *L'Express*, 10 mai 2018.
7. Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir*, Paris, Côté-femme éditions, 1992.
8. ATSEM : agent territorial spécialisé en école maternelle.
9. [palestinevaincra.com/charte-du-collectif-palestine-vaincra/](http://palestinevaincra.com/charte-du-collectif-palestine-vaincra/)
10. [palestinevaincra.com/charte-du-collectif-palestine-vaincra/](http://palestinevaincra.com/charte-du-collectif-palestine-vaincra/)
11. « Houria Bouteldja à la CIDH : “Nous devons combattre le philosémitisme” », *The Times of Israel*, 31 décembre 2018.
12. Jean-Bernard Gervais, « Interviews : Les organisatrices du camp d'été décolonial », *Vice*, 19 décembre 2016.
13. Vidéo « “Marche de la dignité” : des milliers de manifestants à Paris contre le racisme », *Le Parisien*, 31 octobre 2015.
14. [marchedeladignite.wordpress.com](http://marchedeladignite.wordpress.com)

## DÉCOLONIAL

1. Jean-Bernard Gervais, « Les organisatrices du camp d'été décolonial », *Vice*, 19 décembre 2016.
2. Françoise Vergès, *Un féminisme décolonial*, Paris, La Fabrique éditions, 2019.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. Françoise Vergès, dans son analyse, cite la préface de Joan Wallach Scott à l'ouvrage d'Elsa Dorlin, *La Matrice de la race : généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte Poche, 2019.
8. Non traduit en français.
9. Relevé par Claire Levenson, « Aux États-Unis, la lutte contre le privilège blanc vire-t-elle à la parodie ? », *Slate*, 11 mars 2020.
10. Houria Bouteldja, « Mohamed Merah et moi », 6 avril 2012, [www.indigenes-republique.org](http://www.indigenes-republique.org)
11. *Ibid.*
12. Houria Bouteldja, « De l'importance stratégique des discordances temporelles. Universalisme gay, homoracialisme et "mariage pour tous" », 12 février 2013, [www.indigenes-republique.org](http://www.indigenes-republique.org)
13. « Houria et moi, on n'est pas des amies proches, mais on se soutient », débat entre Houria Bouteldja et Maboula Soumahoro, animé par Nacira Guénif à la suite de l'émission « Ce soir ou jamais » du 18 mars 2016, [www.youtube.com/watch?v=joUMkHE49p0](http://www.youtube.com/watch?v=joUMkHE49p0)
14. Propos tenus lors d'une réunion plénière intitulée « L'histoire décoloniale ou déconstruire le roman national dans une école raciste et libérale », le 15 avril 2019, au stage de formation syndicale organisé par Sud 93 : « Comment entrer en pédagogie antiraciste ? »
15. Pierre Boilley, reformulé par Nedjib Sidi Moussa, *La Fabrique du musulman*, Paris, Libertalia, 2017.
16. Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France, de la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.

## RACISÉ

1. Colette Guillaumin, *L'Idéologie raciste*, La Haye, Mouton, 1972.
2. Mot utilisé pour la première fois par la militante décoloniale (voir article « Décolonial ») Houria Bouteldja, pendant l'émission « Ce soir ou jamais » en juin 2007.

3. Charlotte Bozonnet, « Au Maghreb, le racisme anti-Noirs persiste : nourri par l’histoire et les difficultés sociales, aggravé parfois par les autorités, le rejet des populations noires reste prégnant en Afrique du Nord », *Le Monde*, 23 novembre 2017.

4. Edward Saïd, *L’Orientalisme. L’Orient créé par l’Occident*, Paris, Le Seuil, 1980.

## IDENTITÉ

1. Jérôme Gautheret, Lucie Soullier et Julia Pascual, « Migrants dans les Alpes : opération “Defend Europe” » par des militants d’extrême droite », *Le Monde*, 23 avril 2018.

2. Sandra Lorenzo, « À Sciences Po Paris, l’association Science Curls milite pour la libération des cheveux bouclés et crépus. Et cela n’a rien de superficiel », *Le Huffington Post*, 18 mars 2017.

3. *Ibid.*

4. Rokhaya Diallo, tweet du 5 novembre 2018.

5. Rokhaya Diallo, tweet du 3 mai 2018.

6. Naomi Klein, *No logo : la tyrannie des marques*, Arles, Actes Sud, 2002.

7. *Ibid.*

8. *Ibid.*

9. *Ibid.*

10. Nedjib Sidi Moussa, *La Fabrique du musulman*, Montreuil, Libertalia, 2017.

11. « Le halal en France, un marché estimé à 5,5 milliards d’euros », [www.agroligne.com](http://www.agroligne.com), 11 avril 2011.

12. Cité par Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l’égalité*, Paris, Raisons d’agir, 2009.

13. Walter Benn Michaels, *La Diversité contre l’égalité*, Paris, Raisons d’agir, *op. cit.*

14. Houria Bouteldja, « Droit de réponse d’Houria Bouteldja refusé par le journal *Le Monde* », [www.indigenes-republique.fr](http://www.indigenes-republique.fr), 18 janvier 2018

15. Houria Bouteldja, *Les Blancs, les juifs et nous*, La Fabrique Éditions, Paris, 2016

## Un féminisme peut-il en cacher un autre ?

## MASCULINISME

1. « L’antiféminisme fait converger des haines multiples », *Le Monde*, 20 mars 2019.

2. Francis Dupuis-Déri, « Le “masculinisme” : une histoire politique du mot (en anglais et en français) », *Recherches féministes*, vol. 22, n° 2, 2009.
3. [www.sospapa.net/presentation/philosophie](http://www.sospapa.net/presentation/philosophie)
4. Mélanie Gourarier, *Alpha Mâle, séduire les femmes pour s'apprécier entre hommes*, Paris, Seuil, 2017.
5. *Ibid.*
6. [www.pickupalliance.com/drague/negs-hit](http://www.pickupalliance.com/drague/negs-hit)
7. *Id.*
8. [bfmbusiness.bfmtv.com/hightech/sur-quels-sites-se-regroupent-les-incels-ces-celibataires-qui-detestent-les-femmes-1429581.html](http://bfmbusiness.bfmtv.com/hightech/sur-quels-sites-se-regroupent-les-incels-ces-celibataires-qui-detestent-les-femmes-1429581.html)
9. [www.courrierinternational.com/article/le-tueur-de-toronto-les-incel-et-la-haine-des-femmes](http://www.courrierinternational.com/article/le-tueur-de-toronto-les-incel-et-la-haine-des-femmes)
10. [www.huffingtonpost.fr/2013/07/18/qui-sont-les-hommes\\_n\\_3615265.html](http://www.huffingtonpost.fr/2013/07/18/qui-sont-les-hommes_n_3615265.html)
11. [www.lci.fr/societe/proces-des-harceleurs-de-nadia-daam-des-excuses-mais-pas-trop-2092198.html](http://www.lci.fr/societe/proces-des-harceleurs-de-nadia-daam-des-excuses-mais-pas-trop-2092198.html)
12. « Nous défendons une liberté d'importuner, indispensable à la liberté sexuelle », tribune collective, *Le Monde*, 9 janvier 2018.
13. *Ibid.*
14. Kamel Daoud, « “La liberté d'importuner” : un droit de cuissage soft », *Le Point*, 28 janvier 2018.

## FÉMINAZIE

1. Rush Limbaugh, *The Way Things Ought to Be*, New York, Pocket Books, 1992.
2. *Ibid.*
3. Source anonyme, Twitter, 2017.
4. *Valeurs actuelles*, n° 4303, mai 2019.
5. Leo Strauss, *Measure, a Critical Journal*, vol. 2, Washington DC, H. Regnery Company, 1951.

## FÉMINISME INTÉGRAL

1. [www.aleteia.org](http://www.aleteia.org)
2. [fr.aleteia.org/2017/11/21/le-feminisme-integral-une-reconciliation-des-femmes-avec-leur-feminite](http://fr.aleteia.org/2017/11/21/le-feminisme-integral-une-reconciliation-des-femmes-avec-leur-feminite)
3. [www.france-catholique.fr/un-feminisme-integral.html](http://www.france-catholique.fr/un-feminisme-integral.html)

4. [www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/10/20/31003-20171020ARTFIG00379-marianne-durano-defendre-un-feminisme-qui-considere-la-femme-entierement.php](http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/10/20/31003-20171020ARTFIG00379-marianne-durano-defendre-un-feminisme-qui-considere-la-femme-entierement.php)
5. [www.lepoint.fr/societe/eugenie-bastie-jamais-les-filles-n-ont-autant-ete-traitees-de-putes-et-de-salopes-11-05-2016-2038452\\_23.php](http://www.lepoint.fr/societe/eugenie-bastie-jamais-les-filles-n-ont-autant-ete-traitees-de-putes-et-de-salopes-11-05-2016-2038452_23.php)
6. [www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/10/20/31003-20171020ARTFIG00379-marianne-durano-defendre-un-feminisme-qui-considere-la-femme-entierement.php](http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2017/10/20/31003-20171020ARTFIG00379-marianne-durano-defendre-un-feminisme-qui-considere-la-femme-entierement.php)
7. *Ibid.*
8. [fr.aleteia.org/2017/11/21/le-feminisme-integral-une-reconciliation-des-femmes-avec-leur-feminite/](http://fr.aleteia.org/2017/11/21/le-feminisme-integral-une-reconciliation-des-femmes-avec-leur-feminite/)

## FÉMINISME MUSULMAN

1. Margot Badran, « Féminisme islamique, qu'est-ce à dire ? », *Féminismes islamiques*, Paris, La Fabrique éditions, 2012.
2. [www.lallab.org](http://www.lallab.org)
3. [www.lallab.fr/faq](http://www.lallab.fr/faq)
4. [www.helloasso.com/associations/lallab/evenements/lallab-birthday-un-festival-feministe-pour-rendre-hommage-aux-resistantes](http://www.helloasso.com/associations/lallab/evenements/lallab-birthday-un-festival-feministe-pour-rendre-hommage-aux-resistantes)
5. [nouveau.europresse.com/Search/ResultMobile/12](http://nouveau.europresse.com/Search/ResultMobile/12)
6. La loi du 15 mars 2004 interdisant aux élèves de l'enseignement public le port de signes religieux ostensibles.
7. Asma Lamrabet, *Musulmane tout simplement*, Lyon, Tawhid, 2011.
8. Passage relevé et analysé par [www.ikhwan.whoswho/blog/archives/11198](http://www.ikhwan.whoswho/blog/archives/11198)
9. Asma Lamrabet, *Musulmane tout simplement*, *op. cit.*
10. *Ibid.*
11. [www.lallab.fr/wp-content/uploads/2017/09/Lallab\\_CP\\_Sept2016\\_3.pdf](http://www.lallab.fr/wp-content/uploads/2017/09/Lallab_CP_Sept2016_3.pdf)
12. [www.ikhwan.whoswho/blog/archives/11198](http://www.ikhwan.whoswho/blog/archives/11198)
13. [www.lallab.fr](http://www.lallab.fr)

## INTERSECTIONNALITÉ

1. Kathy Davis, « L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe », *Les Cahiers du Cedref*, 15, 2015.
2. Marie Buscatto, « "Intersectionnalité". À propos des usages épistémologiques d'un concept (très) à la mode », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 47-2, 2016.

3. Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the intersection of race and sex : a black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, vol. 1989, n° 1, art. 8.
4. Duchess Harris, « From the Kennedy commission to the Combahee collective : black feminist organizing, 1960-1980 », *Sisters in the Struggle : African American Women in the Civil Rights-Black Power Movement*, New York, New York University Press, 2001.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. *Ibid.*
8. Cité par Lucille Quillet, « Musulmanes, femmes noires : les féministes accusées d’ignorer les minorités », *Madame Figaro*, 9 juin 2015.
9. *Ibid.*
10. *Ibid.*
11. Collectif MWASI, *Afrofem*, Paris, éditions Syllepse, 2018.
12. Carmen Glover, « Intersactionality has never been, nor will it ever be, for white women », [wearyourvoicemag.com](http://wearyourvoicemag.com), 25 août 2017.
13. Collectif MWASI, *op. cit.*
14. Fabienne Darge, « Exhibit B, une évocation des “zoos humains” qui scandalise », *Le Monde*, 27 novembre 2014.
15. *Ibid.*
16. Emmanuelle Bouchez, « Exhibit B, histoire d’une exposition anticoloniale... taxée de racisme », *Télérama*, 26 novembre 2014.
17. Yuval Noah Harari cité par Marianne Grosjean, « Mes livres soulèvent des questions plus que des réponses », *Le Soir*, 20 juillet 2019.

## À quoi reconnaît-on un bon charlatan ?

### ÉTUDE SCIENTIFIQUE

1. Aude Henry, « Coronavirus. Pour ou contre la réouverture des écoles, un sondage lancé par plusieurs maires de la Loire », France 3 Régions, [www.francetvinfo.fr](http://www.francetvinfo.fr), 27 avril 2020.
2. Collectif, « Cluster of coronavirus disease 2019 (Covid-19) in the French Alps, 2020 », *Clinical Infectious diseases*, 11 avril 2020.

3. Collectif, « An analysis of SARS-CoV-2 viral load by patient age », *German Research network Zoonotic Infectious Diseases*, 29 avril 2020.
4. Grégory Rozières, « Coronavirus : cette étude relance le débat sur enfants et école », *Le HuffPost*, 30 avril 2020.
5. Julie Avellaneda, « Une “question d’honneur” : pourquoi Jean-Michel Blanquer veut rouvrir les écoles le 11 mai. Il ne fera pas marche arrière », *Gala*, 2 mai 2020.
6. *Ibid.*
7. Sondage réalisé par Odoxa-CGI pour France Inter, *L’Express* et la presse régionale, mars 2020.
8. Nathalie Raulin, « Le buzz sur la chloroquine freine l’essai européen Discovery », *Libération*, 26 mars 2020.

## ANTHROPOSOPHIE

1. [www.lesinrocks.com/2017/05/19/actualite/actualite/la-nouvelle-ministre-de-la-culture-est-elle-vraiment-proche-dune-secte-comme-la-dit-jean-luc-melenchon/](http://www.lesinrocks.com/2017/05/19/actualite/actualite/la-nouvelle-ministre-de-la-culture-est-elle-vraiment-proche-dune-secte-comme-la-dit-jean-luc-melenchon/)
2. [blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/270618/francoise-nyssen-ministre-de-la-culture-et-premiere-de-cordee-de-lobscurantisme](http://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/270618/francoise-nyssen-ministre-de-la-culture-et-premiere-de-cordee-de-lobscurantisme)
3. Interview BFM-TV, 18 mai 2017.
4. Jean-Baptiste Malet, « L’anthroposophie, discrète multinationale de l’ésotérisme », *Le Monde diplomatique*, juillet 2018.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*
7. [veritesteiner.wordpress.com](http://veritesteiner.wordpress.com)
8. La Tronche en live, « Les secrets de l’anthroposophie », 14 novembre 2018.
9. *Ibid.*
10. Heiner Ullrich, « Rudolf Steiner (1861-1925) », in Jean Houssaye, *Quinze Pédagogues : idées principales et textes choisis*, Paris, Fabert, 6 juin 2014.
11. « La vérité sur les écoles Steiner-Waldorf et l’anthroposophie » : [veritesteiner.wordpress.com](http://veritesteiner.wordpress.com)
12. Grégoire Perra, « L’endoctrinement des élèves à l’anthroposophie dans les écoles Steiner-Waldorf », [www.veritesteiner.wordpress.com](http://www.veritesteiner.wordpress.com)
13. *Ibid.*
14. Ludovic Moreau, « Arles : l’école du Domaine du Possible de Françoise Nyssen devenue impossible ? », France 3 Régions, 18 septembre 2018.

15. [www.derivessectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/rapport\\_miviludes\\_2017\\_web\\_v2\\_0.pdf](http://www.derivessectes.gouv.fr/sites/default/files/publications/francais/rapport_miviludes_2017_web_v2_0.pdf)
16. Relevé par Grégoire Perra : [gregoireperra.wordpress.com/2012/09/01/extraits-edifiants-des-conseils-de-rudolf-steiner-aux-professeurs-de-lecole-waldorf-de-stuttgart](http://gregoireperra.wordpress.com/2012/09/01/extraits-edifiants-des-conseils-de-rudolf-steiner-aux-professeurs-de-lecole-waldorf-de-stuttgart)
17. Olivier Hertel, « Cancer : Weleda au cœur d'un scandale de la médecine anthroposophique », *Sciences et Avenir*, 14 mai 2019.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*
20. Jean-Baptiste Malet, « L'anthroposophie, discrète multinationale de l'ésotérisme », art. cit.

## BIODYNAMIE

1. Raphaël Lecoq, « La biodynamie progresse de 15 à 20 % par an », [pleinchamp.com](http://pleinchamp.com), 30 novembre 2017.
2. Cf. article « Anthroposophie ».
3. [www.bio-dynamie.org](http://www.bio-dynamie.org)
4. Cf. article « Homéopathie ».
5. Douglass Smith, Jesús Barquín, « Biodynamics in the wine bottle », *Spektical Inquirer*, New York, vol. 3, n° 6, 2007.

## HOMÉOPATHIE

1. Laurent Joffrin, « Bertrand, Collomb, Wauquiez : homéopathie et rationalité », *Libération*, 4 juillet 2019.
2. « Homéopathie : deux syndicats de médecins “réclament le maintien du remboursement” », *20 minutes*, 24 juin 2019.
3. Jean Brissonnet, « Qu'est-ce que l'homéopathie ? », [www.pseudosciences.org](http://www.pseudosciences.org), 4 août 2008.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. « Il paraît que l'homéopathie », [www.boiron.fr](http://www.boiron.fr)
7. [www.interhomeopathy.org/berlin\\_wall](http://www.interhomeopathy.org/berlin_wall)
8. [www.helios.co.uk/fr/boutique/berlin-wall](http://www.helios.co.uk/fr/boutique/berlin-wall)
9. « Grippe : l'homéopathie est-elle efficace pour le traitement ou la prévention ? », *France Soir*, 15 janvier 2019.

10. Pierre Bienvault, « L'homéopathie, une situation contrastée au niveau international », *La Croix*, 10 avril 2018.
11. Jean Brissonnet, « Qu'est-ce que l'homéopathie ? », art. cit.
12. Laboratoires Broiron, @LBroiron
13. *Santé magazine*, « Contre la grippe, le “vaccin” homéopathique n'est pas un vaccin », 10 octobre 2017.
14. [curiologie.fr/2018/10/vaccin-homeopathique](http://curiologie.fr/2018/10/vaccin-homeopathique)
15. Collectif, « L'appel de 124 professionnels de la santé contre les “médecines alternatives” », *Le Figaro*, 18 mars 2018.

## CHIMIQUE

1. [savons-et-cie.fr/Magazine/les-savons/savon-sans-produits-chimiques](http://savons-et-cie.fr/Magazine/les-savons/savon-sans-produits-chimiques)
2. *Ibid.*
3. Relevé par Normand Baillargeon, *Petit Cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux Éditeur, 2006.
4. [menace-theoriste.fr/appel-nature/](http://menace-theoriste.fr/appel-nature/)
5. John Stuart Mill, *La Nature*, Paris, La Découverte, 2003.
6. [www.sciencepop.fr](http://www.sciencepop.fr), « Un produit naturel est-il toujours bon pour la santé ? », 30 septembre 2016.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. « Parfait petit chimiste recherche... produits chimiques », *L'Actualité chimique*, n° 316, février 2008.
10. *Ibid.*
11. Richard-Emmanuel Eastes, « Des valeurs “naturalistes” », *L'Actualité chimique*, n° 319, mai 2008.

## ANTIVACCINS

1. Heidi J. Larson, « The Biggest Pandemic Risk ? Viral Misinformation », *Nature*, 16 octobre 2018.
2. Robert Cialdini, *Influence : the Psychology of Persuasion*, New York, Harper Business, 2006.
3. Heidi J. Larson, « The Biggest Pandemic Risk ? Viral misinformation », art. cit.

4. « Memory for Flu Facts and Myths and Effects on Vaccine Intentions », University of Michigan, [www.clinicaltrials.gov](http://www.clinicaltrials.gov)
5. Mark J. Hurlstone, « Accepters, fence-sitters, or rejecters : Moral profiling of vaccination attitudes », 10 octobre 2016, [www.pubmed.com](http://www.pubmed.com)
6. Relaté par Guy Gugliotta sur [www.pbsnews.org](http://www.pbsnews.org) : « In “stealth move”, Michigan refines vaccine waivers, improves rate among kids », 12 avril 2017.
7. « La confiance dans les vaccins revient », *Le Figaro*, 18 avril 2019.

## **PLATISME**

1. Alice Maruani, « J’ai essayé d’interviewer quelqu’un qui croit que la Terre est plate », *L’Obs*, 20 août 2016.
2. Stephanie Pappas, « Flat Earth : what Fuels the Internet’s Strangest Conspiracy Theory ? », *livescience.com*, 5 février 2018.
3. Alice Maruani, « J’ai essayé d’interviewer quelqu’un qui croit que la terre est plate », art. cit.

## **SPÉCISME**

1. Dominic Hofbauer, « Soyons précis sur la définition de spécisme », *Le HuffPost*, 7 mars 2017.
2. Peter Singer, *La Libération animale*, Paris, Payot, coll. « Petite Bibliothèque Payot », 2012 (1<sup>re</sup> édition Grasset, 1993).
3. *Ibid.*
4. Cité par Sylvia Revello, « Les lignes de fracture de la galaxie antispéciste », *letemps.ch*, 13 juillet 2018.

# Remerciements

Mes premiers remerciements vont, comme toujours, à mon éditrice et désormais amie Vanessa Springora, qui, par son exigence constante et sa bienveillance, a permis que ce livre existe. Merci aussi à Marie Lavallée, qui a rejoint l'aventure à la fin, mais dont l'aide a été très précieuse.

Merci également à celles qui, au gré de nos longues conversations en salle des profs, autour d'une bouteille de vin ou de limonade au gingembre, devant une assiette de pancakes chez Peonies ou un burger vegan, sur une plage du pays de Galles, m'ont fait avancer et clarifier ma pensée : Julie Connan, Julie Duran, Alexandra Gompertz, Hélène Grimaldi, Aurélie Ledoux, Marguerite Menard, Clémence Touboul. Ma réflexion n'aurait pas été la même sans la leur.

Merci à Véronique Massolo pour tout son soutien.

Merci enfin à Abel, qui a eu l'obligeance de bien vouloir dormir tranquillement pendant que je terminais l'écriture de ce livre.

## Du même auteur

*Manuel d'autodéfense intellectuelle*, éditions Robert Laffont, 2015

*Profs : les joies du métier*, éditions Robert Laffont, 2017

# zlibrary

*Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.*



[z-library.se](http://z-library.se)

[singlelogin.re](http://singlelogin.re)

[go-to-zlibrary.se](http://go-to-zlibrary.se)

[single-login.ru](http://single-login.ru)



[Official Telegram channel](#)



[Z-Access](#)



<https://wikipedia.org/wiki/Z-Library>